



BNP PARIBAS

ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2011 ET RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL DEPOSEE AUPRES DE L'AMF LE 3 AOUT 2012

Document de référence et rapport financier annuel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 9 mars 2012 sous le numéro D.12-0145

Actualisation déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 4 mai 2012 sous le numéro D.12-0145-A01

Société anonyme au capital de 2 507 455 130 euros
Siège social : 16 boulevard des Italiens, 75 009 PARIS
R.C.S. : PARIS 662 042 449

1. RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL.....	3
2. INFORMATION FINANCIERE AU 30 JUIN 2012	67
3. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	136
4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	137
5. RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES.....	145
6. RESPONSABLE DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE.....	146
7. TABLE DE CONCORDANCE.....	147



La présente actualisation du Document de référence 2011 a été déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers le 3 août 2012 conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Elle pourra être utilisée à l'appui d'une opération financière si elle est complétée d'une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

1. Rapport d'activité semestriel

1.1 Le groupe BNP Paribas

BNP Paribas, leader européen des services bancaires et financiers, possède quatre marchés domestiques en banque de détail en Europe : la Belgique, la France, l'Italie et le Luxembourg.

Il est présent dans 79 pays et compte près de 200 000 collaborateurs, dont plus de 155 000 en Europe ; BNP Paribas détient des positions clés dans ses trois domaines d'activité :

- les activités Retail Banking regroupant :
 - un ensemble Domestic Markets composé de :
 - Banque De Détail en France (BDDF),
 - BNL banca commerciale (BNL bc), banque de détail en Italie,
 - Banque de Détail en Belgique (BDDB),
 - Autres activités de Domestic Markets y compris la Banque de Détail et des Entreprises au Luxembourg (BDEL) ;
 - une entité International Retail Banking composée de :
 - Europe Méditerranée,
 - BancWest,
 - une entité Personal Finance,
- le pôle Investment Solutions ;
- le pôle Corporate and Investment Banking (CIB) ;

BNP Paribas SA est la maison mère du groupe BNP Paribas.

1.2 Résultats du 1er semestre 2012

BONNE RESISTANCE DES RESULTATS DANS UN ENVIRONNEMENT DIFFICILE

RESULTAT NET PART DU GROUPE
4 715 M€(-0,6% / 1S11)

CROISSANCE DES DEPOTS DANS LA BANQUE DE DETAIL

DEPOTS DE DOMESTIC MARKETS
+3,2% / 1S11

ADAPTATION DES COUTS AU NOUVEL ENVIRONNEMENT

FRAIS DE GESTION
13 184 M€(-1,1% / 1S11)

COUT DU RISQUE A UN NIVEAU FAIBLE

COUT DU RISQUE
1 798 M€(-20,8% */ 1S11)

* +3,6% HORS COUT DU RISQUE SUR LA GRECE AU 1S11

PLAN D'ADAPTATION LARGEMENT EN AVANCE SUR LES OBJECTIFS

90% DE L'OBJECTIF DEJA REALISE
(RAPPEL DE L'OBJECTIF : +100 PB DE COMMON EQUITY TIER 1 EN BALE 3)

LIQUIDITE ABONDANTE

EXCEDENT DE RESSOURCES STABLES : 52 MD€(DONT 38 MDUSD)

SOLVABILITE TRES FORTE : OBJECTIF D'UN RATIO BALE 3 (FULLY LOADED) A 9% AU 31.12.12 DEJA PRESQUE ATTEINT

RATIO COMMON EQUITY TIER 1 (BALE 2.5) : 10,9%

RATIO COMMON EQUITY TIER 1 (BALE 3 FULLY LOADED) : 8,9%

DE BONS RESULTATS DANS UN CONTEXTE ECONOMIQUE DIFFICILE

BNP Paribas réalise ce semestre de bons résultats dans un environnement difficile, marqué par une rechute de l'activité économique en Europe et une nouvelle crise des marchés au deuxième trimestre 2012. Le plan d'adaptation du Groupe à la nouvelle réglementation est largement en avance sur les objectifs : 90% de l'amélioration de 100 pb de ratio « common equity Tier 1 » est déjà réalisée. Ainsi, avec un ratio « Bâle 3 fully loaded¹ » à 8,9%, l'objectif de 9% au 31 décembre 2012 est déjà presque atteint, avec six mois d'avance.

Le produit net bancaire s'établit à 19 984 millions d'euros, en recul de 11,8% par rapport au premier semestre 2011. Les revenus sont stables dans Retail Banking² (-0,1%), en hausse dans Investment Solutions (+1,1%) mais en recul de 16,7% dans CIB compte tenu d'un contexte de marché difficile au deuxième trimestre et de la réduction des encours en ligne avec le plan d'adaptation.

Les frais de gestion, à 13 184 millions d'euros, baissent de 1,1% grâce aux actions engagées pour adapter les coûts au nouvel environnement. Les frais de gestion de CIB diminuent notamment de 7,0%, hors coûts d'adaptation.

Le résultat brut d'exploitation diminue ainsi sur la période de 27,2%, à 6 800 millions d'euros.

Le coût du risque du Groupe, à 1 798 millions d'euros, soit 52 pb des encours de crédit à la clientèle, recule de 20,8% par rapport au premier semestre 2011. Hors impact de 534 millions d'euros du plan de soutien à la Grèce au deuxième trimestre 2011, il augmente de 3,6%, demeurant à un niveau faible qui illustre la qualité du portefeuille ainsi que le bon contrôle des risques du Groupe.

Le résultat d'exploitation, à 5 002 millions d'euros recule ainsi de 29,2% par rapport au premier semestre 2011.

Compte tenu du résultat exceptionnel de 1 790 millions d'euros enregistré à l'occasion de la cession d'une participation de 28,7% dans Klépierre SA au premier trimestre 2012, le résultat net part du groupe s'établit à 4 715 millions d'euros au premier semestre 2012, presque stable (-0,6%) par rapport à la même période de l'année précédente. La rentabilité annualisée³ des capitaux propres du semestre, hors résultat exceptionnel lié à la cession de Klépierre, s'établit à 9,0%. L'actif net comptable par action⁴ s'élève à 59,5€, soit un taux de croissance annualisé moyen de 6,8% depuis le 31 décembre 2008.

*
* *

¹ Ratio de « common equity tier 1 » tenant compte de l'ensemble des règles de la CRD4 sans disposition transitoire et telles qu'anticipées par BNP Paribas

² Intégrant 100% des banques privées des réseaux domestiques, hors effet PEL/CEL

³ Où l'annualisation est retraitée du résultat exceptionnel lié à la réévaluation de la dette propre

⁴ Non réévalué

RETAIL BANKING

DOMESTIC MARKETS

L'activité commerciale de Domestic Markets ce semestre est notamment marquée par la poursuite de la dynamique de croissance des dépôts dans tous les réseaux. Avec 270 milliards d'euros au premier semestre 2012, les dépôts de Domestic Markets affichent ainsi une croissance de 3,2% par rapport à la même période de l'année précédente. Malgré un ralentissement de la demande au deuxième trimestre 2012, les encours de crédit sont en augmentation de 2,3% par rapport au premier semestre 2011.

Le produit net bancaire¹, à 7 984 millions d'euros au premier semestre 2012, est en légère augmentation (+0,4%²) par rapport au premier semestre 2011 malgré la faiblesse des commissions financières. Les frais de gestion¹ reculent de 0,9%² par rapport au premier semestre 2011, permettant de dégager un effet de ciseaux positif dans chacun des quatre marchés domestiques.

Compte tenu d'un coût du risque modéré, et après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée dans l'ensemble des réseaux de Domestic Markets au pôle Investment Solutions, le résultat avant impôt³ s'établit à 2 245 millions d'euros, soit +0,3% par rapport au premier semestre 2011. Cette bonne performance est obtenue grâce à des résultats maintenus à un niveau élevé dans chacun des marchés domestiques.

Banque de Détail en France (BDDF)

BDDF poursuit son accompagnement actif de la clientèle. Dans un contexte de ralentissement économique au deuxième trimestre 2012, les encours de crédit progressent de 4,1% par rapport au premier semestre 2011, tirés notamment par la croissance des crédits aux entrepreneurs et aux entreprises. L'engagement auprès des TPE-PME se poursuit au travers de l'ouverture de 10 nouvelles « Maisons des entrepreneurs » au premier semestre 2012 et le lancement des « Pôles innovation PME ». Il se traduit aussi par la mise à disposition d'une enveloppe de 5 milliards d'euros en faveur des entrepreneurs et PME. Les encours de dépôts progressent de 2,8% par rapport au premier semestre 2011, notamment grâce à une forte croissance des comptes d'épargne (+9,2%). Les ventes d'assurance prévoyance connaissent une forte hausse au premier semestre, avec une croissance de 17,0% du nombre de contrats par rapport à la même période de l'année dernière.

Le produit net bancaire⁴, à 3 583 millions d'euros, est en léger recul de 0,3% par rapport au premier semestre 2011. L'augmentation de 2,7% des revenus d'intérêt, en ligne avec la hausse des volumes, est en effet plus que compensée par la baisse de 4,5% des commissions, en lien avec la baisse des marchés financiers.

Le recul de 1,2% des frais de gestion⁴ par rapport au premier semestre 2011, grâce à la poursuite de l'optimisation de l'efficacité opérationnelle, permet à BDDF d'améliorer de 0,6 pt le coefficient d'exploitation à 61,1% et de dégager un résultat brut d'exploitation⁴ de 1 395 millions d'euros, en hausse de 1,3% par rapport à la même période de l'année précédente.

¹ Intégrant 100% de la Banque Privée des marchés domestiques en France (hors effets PEL/CEL), en Italie, en Belgique et au Luxembourg

² A périmètre et change constants

³ Hors effets PEL/CEL

⁴ Hors effets PEL/CEL, avec 100% de la Banque Privée en France

Le coût du risque¹, à 169 millions d'euros, soit 22 pb des encours de crédit à la clientèle, demeure à un niveau toujours modéré.

Ainsi, après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée en France au pôle Investment Solutions, BDDF dégage un résultat avant impôt² de 1 163 millions d'euros, en progression de 1,2% par rapport au premier semestre 2011.

BNL banca commerciale (BNL bc)

Dans une conjoncture défavorable, l'activité commerciale de BNL bc montre une augmentation de 2,2% des dépôts par rapport au premier semestre 2011, tirés par les entreprises et les collectivités publiques. Les encours de crédit reculent de 0,9% du fait d'une moindre demande, en ligne avec le marché. Des accords de développement commercial ont par ailleurs été conclus au deuxième trimestre 2012 avec plusieurs fédérations professionnelles industrielles, commerciales et agricoles.

Le produit net bancaire³, à 1 629 millions d'euros, progresse de 2,1% par rapport au premier semestre 2011, tiré par une hausse de 6,1% des revenus d'intérêt, notamment sur les crédits aux entrepreneurs et entreprises, tandis que les commissions baissent de 5,3% du fait d'une moindre production de crédits et de la diminution des commissions financières en lien avec la baisse des marchés.

Grâce aux mesures d'optimisation des coûts, les frais de gestion³ reculent de 1,1% par rapport au premier semestre 2011, à 886 millions d'euros, permettant à BNL bc de dégager un effet de ciseaux positif de 3,2 pts qui améliore le coefficient d'exploitation³ à 54,4%. Le résultat brut d'exploitation³ ressort ainsi en hausse de 6,3% par rapport à la même période de l'année dernière, à 743 millions d'euros.

Le coût du risque³ augmente en lien avec un environnement économique difficile à 109 pb des encours de crédit à la clientèle soit +55 millions d'euros par rapport au premier semestre 2011. Compte tenu de cette augmentation de 14,0%³ par rapport à la même période de l'année précédente, le résultat avant impôt, après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée en Italie au pôle Investment Solutions, s'établit à 282 millions d'euros, en baisse de 4,7% par rapport au premier semestre 2011, traduisant une bonne résistance du résultat dans une conjoncture défavorable.

Banque de Détail en Belgique

BDDB poursuit son financement actif de l'économie belge. Les crédits progressent de 4,4%⁴ par rapport au premier semestre 2011 grâce à une bonne dynamique des crédits aux particuliers. Les dépôts augmentent de 2,6%⁴ en raison notamment de la croissance des dépôts à vue et des comptes d'épargne. La dynamique commerciale se traduit aussi par le développement de nouveaux produits avec le lancement de l'offre « Easy banking » pour iPhone et iPad.

Le produit net bancaire⁵, à 1 678 millions d'euros, progresse de 3,3%⁴ en raison de la hausse des revenus d'intérêt tirés par la progression des volumes et malgré le recul des commissions financières sur la clientèle des particuliers.

¹ Hors effets PEL/CEL, avec 100% de la Banque Privée en France

² Hors effets PEL/CEL

³ Avec 100% de la Banque Privée en Italie

⁴ A périmètre constant

⁵ Avec 100% de la Banque Privée en Belgique

Grâce à l'impact positif des mesures d'efficacité opérationnelle, les frais de gestion¹ ne progressent que de 0,2%² à 1 206 millions d'euros, permettant de dégager un effet de ciseau positif de 3,0 points et d'améliorer le coefficient d'exploitation¹ à 71,9%. Ainsi, le résultat brut d'exploitation¹ augmente de 12,1%² par rapport au premier semestre 2011.

Le coût du risque¹, à 18 pb des encours de crédit à la clientèle, est en augmentation de 4,0% par rapport au premier semestre 2011, mais reste à un niveau modéré. Le résultat avant impôt, après attribution d'un tiers de la Banque Privée en Belgique au pôle Investment Solutions, s'établit à 375 millions d'euros, en forte croissance par rapport au premier semestre 2011 (+19,8%).

Banque de Détail et des Entreprises au Luxembourg : les encours de crédit augmentent de 2,0% par rapport au premier semestre 2011, particulièrement sur le segment des entreprises. La croissance des dépôts est par ailleurs forte (+6,8%), tirée par les dépôts à vue. L'offre commerciale est renforcée avec le lancement de la campagne « 1 milliard pour les entreprises au Luxembourg » et le développement de la Banque Privée domestique.

Personal Investors : les actifs sous gestion sont stables par rapport au 30 juin 2011, la collecte nette positive étant compensée par un effet performance négatif. Les dépôts connaissent une forte croissance sur cette même période (+14,1%). Cependant, les revenus sont en recul du fait de l'activité de courtage qui subit l'impact de la désaffection de la clientèle pour les marchés financiers.

Arval : le parc financé progresse de 2,4% par rapport au premier semestre 2011, à 687 500 véhicules. Si les revenus d'Arval subissent l'impact de la vente de l'activité de cartes d'essence au Royaume-Uni en décembre 2011, ils ne connaissent qu'une légère baisse à périmètre et change constants par rapport à la même période de l'année dernière, en lien avec la baisse du prix des véhicules d'occasion.

Leasing Solutions : les encours baissent de 10,0% par rapport au premier semestre 2011, en ligne avec le plan d'adaptation. L'impact sur les revenus est cependant plus limité du fait d'une politique sélective en termes de rentabilité des opérations.

Au total, la contribution des quatre métiers au résultat avant impôt de Domestic Markets, après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée domestique au Luxembourg au pôle Investment Solutions, s'élève à 425 millions d'euros, en baisse de 9,9%² par rapport au premier semestre de l'année 2011.

*
* *

Europe Méditerranée

Europe Méditerranée continue à montrer une forte dynamique commerciale. Les dépôts augmentent de 13,9%³ par rapport au premier semestre 2011 et sont en croissance dans la plupart des pays, notamment en Turquie (+40,4%³). Les crédits progressent de 6,6%³ sur cette

¹ Avec 100% de la Banque Privée en Belgique

² A périmètre constant

³ A périmètre et change constants

même période, avec notamment de bonnes performances en Turquie et une poursuite de la baisse en Ukraine (-27,8%¹).

Le produit net bancaire, à 861 millions d'euros, est en hausse de 5,5%¹ en raison notamment d'une forte hausse en Turquie (+22,6%¹) et malgré une baisse en Ukraine en ligne avec les encours. Hors Ukraine, le produit net bancaire progresse de 11,5%¹.

Les frais de gestion, à 651 millions d'euros, augmentent de 4,2%¹ du fait notamment du renforcement du dispositif commercial en Méditerranée avec l'ouverture de 53 nouvelles agences en un an, en particulier au Maroc. En Turquie, avec une hausse des frais de gestion limitée à 2,5%¹, TEB améliore très fortement son coefficient d'exploitation qui recule à 70,0%

Le coût du risque, à 135 millions d'euros, soit 112 pb des encours de crédit à la clientèle, est en baisse de 10,0% par rapport au premier semestre 2011. Europe Méditerranée dégage ainsi un résultat avant impôt de 108 millions d'euros, en forte croissance par rapport à la même période de l'année dernière (+55,1%¹).

BancWest

BancWest montre une bonne dynamique commerciale. Les dépôts sont en croissance de 10,1%¹ par rapport au premier semestre 2011, tirés notamment par la forte croissance des dépôts à vue. Les crédits augmentent de 2,6%¹ sur la même période bénéficiant de la poursuite de la bonne tendance des crédits aux entreprises (+12,5%¹) et de l'effort commercial auprès des PME. La bonne dynamique commerciale se traduit aussi par une forte hausse des services « Mobile Banking ».

Le produit net bancaire recule cependant de 0,8%¹ par rapport au premier semestre 2011 sous l'effet de l'impact négatif des changements réglementaires sur les commissions. Hors cet impact, le produit net bancaire progresse de 1,1%¹.

Les frais de gestion progressent de 3,1%¹ par rapport à la même période de l'année précédente, du fait du développement du dispositif dans la Banque Privée ainsi que du renforcement des forces commerciales pour les clients entreprises et entrepreneurs.

Le coût du risque poursuit sa décrue et s'établit à 39 pb des encours de crédit à la clientèle, en baisse de 59 millions d'euros par rapport au premier semestre 2011.

BancWest dégage ainsi un résultat avant impôt de 438 millions d'euros, en hausse de 10,2%¹ par rapport au premier semestre 2011, apportant ainsi une contribution élevée et croissante aux résultats du Groupe.

Personal Finance

Les encours de crédit à la consommation augmentent de 1,1% par rapport au premier semestre 2011 avec notamment une bonne croissance en Allemagne (succès du partenariat avec Commerzbank), en Belgique et en Russie, mais diminuent en France sous l'effet des nouvelles réglementations. Pour les crédits immobiliers, la poursuite de la mise en œuvre du plan d'adaptation à Bâle 3 se traduit, au deuxième trimestre 2012, par un recul des encours de 1,1% par rapport au premier trimestre 2012, après un recul de 0,7% au premier trimestre 2012 par rapport au quatrième trimestre de l'année précédente. Ces impacts combinés et l'effet des

¹ A périmètre et change constants

nouvelles réglementations sur les marges conduisent à un produit net bancaire en baisse de 5,5% par rapport au premier semestre 2011, à 2 475 millions d'euros.

Les frais de gestion, à 1 234 millions d'euros, progressent de 2,5% par rapport à la même période de l'année dernière, en raison des coûts d'adaptation (47 millions d'euros). Hors coût d'adaptation, ils reculent de 1,4%.

Le coût du risque, à 701 millions d'euros, soit 155 pb des encours de crédit à la clientèle, poursuit son amélioration et baisse de 16,2% par rapport au premier semestre 2011.

Ainsi, le résultat avant impôt s'établit à 592 millions d'euros, en recul de 4,7% par rapport au premier semestre 2011. Dans un environnement défavorable, Personal Finance maintient donc sa capacité bénéficiaire.

*
* *

INVESTMENT SOLUTIONS

La collecte nette d'Investment Solutions au premier semestre est positive et s'élève à 8,5 milliards d'euros¹, les flux positifs du premier trimestre (+12,6 milliards) n'ayant été que partiellement compensés par la décollecte observée au deuxième trimestre (-4,1 milliards). La contribution de tous les métiers est positive, à l'exception de la Gestion d'Actifs : +7,3 milliards pour la Banque Privée grâce à une très bonne collecte, en particulier au deuxième trimestre, dans les marchés domestiques et en Asie ; +1,4 milliard d'euros dans l'Assurance grâce à une bonne collecte hors de France, notamment en Asie (Taïwan, Corée du Sud, Inde) ; +1,1 milliard chez Personal Investors ; +0,6 milliard dans les Services Immobiliers ; et -1,9 milliard d'euros pour la Gestion d'Actifs avec une collecte dans les fonds monétaires et obligataires plus que compensée par la décollecte dans les autres classes d'actifs.

La collecte nette de ce semestre, combinée avec un effet performance favorable (bonne performance des marchés actions au premier trimestre partiellement compensée par le recul observé au deuxième trimestre) et un effet change positif permettent aux encours sous gestion² de progresser de +3,6% par rapport au 31 décembre 2011 pour atteindre 873 milliards d'euros.

Les revenus d'Investment Solutions, à 3 087 millions d'euros, progressent de 1,1% par rapport au premier semestre 2011. Les revenus de la Gestion Institutionnelle et Privée reculent de 6,7% en raison de la baisse des encours de la Gestion d'Actifs. Ceux de l'Assurance progressent de 11,2% (+6,2% hors effet de la consolidation de Cardiff Vita en Italie) du fait de la croissance de la protection et de l'épargne hors de France. Les revenus de Securities Services progressent de 5,7% par rapport au premier semestre 2011 grâce à une bonne croissance de l'activité dans tous les pays, les actifs en conservation et sous administration de Securities Services étant en hausse ainsi respectivement de +4,7% et +9,4% sur cette même période.

Les frais de gestion d'Investment Solutions, à 2 111 millions d'euros, augmentent de 1,4% par rapport au premier semestre 2011 en raison de la poursuite des investissements de développement de l'Assurance et de Securities Services, notamment en Asie, partiellement compensée par les effets de la mise en œuvre du plan d'adaptation dans la Gestion d'Actifs qui voit ses frais de gestion reculer de 6,2%. Le résultat brut d'exploitation du pôle, à 976 millions d'euros, est ainsi en hausse de 0,3% par rapport à la même période de l'année précédente.

¹ Y compris Personal Investors

² Y compris actifs conseillés pour les clients externes et Personal Investors

Après prise en compte d'un tiers des résultats de la Banque Privée dans les marchés domestiques, le résultat avant impôt à 1 014 millions d'euros, est en baisse de 4,8% par rapport à une base élevée au premier semestre 2011 (-3,5% à périmètre et change constants).

*
* *

CORPORATE AND INVESTMENT BANKING (CIB)

Les revenus de CIB, à 5 351 millions d'euros, sont en recul de 16,7% par rapport au premier semestre 2011.

Les revenus de Conseil et Marchés de Capitaux, à 3 456 millions d'euros, baissent de 16,6% par rapport au premier semestre 2011. Après un bon premier trimestre 2012 à 2 249 millions d'euros, proche du niveau élevé du premier trimestre 2011, l'activité du deuxième trimestre 2012 a été affectée par un contexte général de crise des marchés de capitaux et de forte volatilité. Les revenus du deuxième trimestre 2012, à 1 207 millions d'euros sont ainsi en baisse de 33,1% du fait d'une demande réduite de la clientèle et d'une gestion prudente des activités, la VaR moyenne demeurant à un niveau faible (46 millions d'euros au deuxième trimestre 2012). Dans cet environnement défavorable, les métiers ont maintenu leurs positions de clientèle.

Les revenus de Fixed Income, à 2 595 millions d'euros, sont en recul de 6,3% par rapport au premier semestre 2011. Après une hausse au premier trimestre 2012 de 6,6% par rapport au même trimestre de l'année précédente, les revenus de Fixed Income, à 838 millions d'euros au deuxième trimestre 2012, sont en recul de 25,3% par rapport au deuxième trimestre 2011. du fait des mesures de réduction du bilan prises dans le cadre de l'adaptation à Bâle 2,5 et Bâle 3 et de volumes de clientèle en retrait, notamment sur les émissions obligataires en euros. Dans un environnement difficile, le métier confirme ses positions de leader sur les émissions obligataires : n°1 sur les émissions obligataires en euro. Le métier réalise par ailleurs de bonnes performances dans les activités de Taux et de Change.

Les revenus d'Actions et Conseil, à 861 millions d'euros, reculent de 37,4% par rapport au premier semestre 2011 en raison d'une baisse des activités de flux, particulièrement au deuxième trimestre 2012, dans des marchés à faible volume et d'une demande de la clientèle limitée pour les produits structurés. Sur le marché primaire des actions, les volumes d'émissions nouvelles ont été très limités au deuxième trimestre 2012, du fait d'un contexte de marché défavorable.

Les revenus de Corporate Banking sont, à 1 895 millions d'euros, en baissent de 16,8% par rapport au premier semestre 2011, en ligne avec le plan d'adaptation à Bâle 3 et la baisse des encours de crédits (-15,7% par rapport au 30 juin 2011).

S'appuyant sur une couverture internationale de plus de 60 implantations dans plus de 40 pays, et sur un fonds de commerce d'environ 11 000 clients entreprises et institutions, auxquelles s'ajoutent 4 500 mid-caps clientes de la banque de détail, Corporate Banking a réalisé une bonne performance dans le contexte du plan d'adaptation. Dans le domaine des financements, l'ajustement du modèle se poursuit avec une baisse des encours de crédits nets de 9,2% par rapport au 31 décembre 2011 et la mise en œuvre de la démarche « Originate and Distribute » au travers notamment de plusieurs opérations marquantes, Corporate Banking maintenant ses positions fortes à l'origination. Par ailleurs, le métier bénéficie de l'offre globale de Cash Management, où BNP Paribas est n°5 mondial, avec une base domestique et européenne puissante et une solide présence en Asie. Il a obtenu dans ce domaine plusieurs mandats significatifs au deuxième trimestre. La création d'une ligne de métier « Corporate Deposit » s'inscrit enfin dans le cadre du plan ambitieux lancé pour accroître la base des dépôts.

Les frais de gestion de CIB, à 3 289 millions d'euros, sont en recul de 4,3% par rapport au premier semestre 2011. A périmètre et change constants, et hors coûts d'adaptation (92 millions d'euros), ils reculent de 10,5% en raison notamment de l'effet de l'adaptation en cours des effectifs.

Le coût du risque, à 97 millions d'euros, se situe à un niveau faible mais en hausse par rapport au premier semestre 2011 qui avait été marqué par des reprises nettes de provisions de 7 millions d'euros. Le résultat avant impôt s'établit ainsi à 1 988 millions d'euros, en baisse de 34,8% par rapport au premier semestre 2011.

*
* *

AUTRES ACTIVITES

Le produit net bancaire des « Autres Activités » s'élève à -678 millions d'euros contre 877 millions d'euros au premier semestre 2011. Il intègre notamment une réévaluation de dette propre pour -557 millions d'euros (contre +14 millions d'euros au premier semestre 2011), l'amortissement de la mise à la juste valeur du *banking book* de Fortis et de Cardif Vita pour +325 millions d'euros (contre +345 millions d'euros au premier semestre 2011), des pertes sur cessions de titres souverains pour -232 millions d'euros (négligeables au premier semestre 2011), l'impact de l'opération d'échange de Convertible & Subordinated Hybrid Equity-Linked Securities (« CASHES ») pour -68 millions d'euros, ainsi que les revenus de Klépierre pour +61 millions d'euros (+155 millions d'euros au premier semestre 2011). Les revenus des « Autres Activités » au premier semestre 2011 incluaient en outre notamment +216 millions d'euros de revenus de BNP Paribas Principal Investment (+31 millions d'euros au premier semestre 2012).

Les frais de gestion des « Autres Activités » diminuent à 415 millions d'euros contre 522 millions d'euros au premier semestre 2011 du fait principalement de la diminution des coûts de restructuration (169 millions d'euros contre 272 millions d'euros).

Le coût du risque s'établit à 27 millions d'euros, contre 457 millions d'euros au premier semestre 2011 qui incluait l'impact du plan de soutien à la Grèce pour 516 millions d'euros.

Les autres éléments hors exploitation s'élèvent à 1 628 millions d'euros (contre 58 millions d'euros au premier semestre 2011) en raison, pour l'essentiel, de la plus value de 1 790 millions réalisée sur la cession d'une participation de 28,7% dans Klépierre SA.

Le résultat avant impôt s'établit ainsi à 615 millions d'euros contre -34 millions d'euros au cours de la même période de l'année précédente.

*
* *

LIQUIDITE ET FINANCEMENT

La situation de liquidité du Groupe est très favorable.

Le bilan cash du Groupe, établi sur le périmètre prudentiel bancaire et après compensation des dérivés, des opérations de pension, des prêts / emprunts de titres et des comptes de régularisation, est de 987 milliards d'euros au 30 juin 2012. Les fonds propres, les dépôts de la

clientèle et les ressources à moyen et long terme représentent un total de ressources stables en excédent de 52 milliards d'euros (dont 38 milliards de dollars) par rapport aux besoins de financement de l'activité de clientèle et aux immobilisations tangibles et intangibles. Cet excédent est resté sensiblement stable au cours du deuxième trimestre et s'inscrit en hausse de 21 milliards d'euros par rapport à la fin de l'année 2011.

Les réserves de liquidité et d'actifs disponibles instantanément du Groupe s'élèvent à 200 milliards d'euros (dont 29 milliards de dollars de dépôts auprès de la FED) et représentent près de 100% des ressources de trésorerie à court terme.

Plus de 100% du programme de 20 milliards d'euros de financement à moyen long terme du Groupe pour l'année 2012 a déjà été réalisé. De novembre 2011 à début juillet 2012, 22 milliards d'euros ont ainsi été levés, avec un niveau de spread moyen de 112 pb au-dessus du mid-swap et une maturité moyenne de 5,7 ans.

*
* *

SOLVABILITE

Les fonds propres « common equity Tier 1 » se montent à 63,2 milliards d'euros au 30 juin 2012, en hausse de 4,3 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 2011, notamment par génération organique et grâce au succès du paiement du dividende 2011 en actions choisi par 72% des actionnaires, et +0,6 milliard d'effet de change.

Les actifs pondérés¹ s'élèvent à 578 milliards d'euros en baisse de 36 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 2011, du fait notamment du plan d'adaptation (-23 milliards d'euros) et du faible niveau des risques de marché au premier trimestre 2012, compensés en partie par un effet change du fait de l'appréciation du dollar sur l'euro au deuxième trimestre 2012.

Ainsi, au 30 juin 2012, le ratio « common equity Tier 1 de Bâle 2.5 », qui correspond aux règles de la directive européenne « CRD3 » entrée en vigueur fin 2011, s'élève à 10,9%, en hausse de 130 points de base par rapport au 31 décembre 2011. L'objectif fixé par l'Autorité Bancaire Européenne (EBA) de ratio de solvabilité à 9%, fin juin 2012, qui, au-delà de la CRD3, impose une déduction supplémentaire pour les moins-values latentes sur les titres souverains européens détenus (40 pb pour BNP Paribas) est largement dépassé.

Le ratio « common equity Tier 1 de Bâle 3 » tenant compte de l'ensemble des règles de la CRD4² sans dispositions transitoires (« Basel 3 plein ») s'établit ainsi à 8,9% au 30 juin 2012. Il inclut un impact de -40 pb dû à la réévaluation des titres souverains européens détenus.

L'objectif d'un ratio « common equity Tier 1 de Bâle 3 plein » de 9% au 31 décembre 2012 est donc presque atteint avec six mois d'avance.

¹ Bâle 2.5

² N'entrant en vigueur que le 1^{er} janvier 2019. CRD4 telle qu'anticipée par BNP Paribas. La CRD4 étant encore en discussion au Parlement Européen, ses dispositions restent sujettes à interprétation et sont susceptibles d'être modifiées

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE – GROUPE

<i>En millions d'euros</i>	2T12	2T11	2T12 / 2T11	1T12	2T12 / 1T12	1S12	1S11	1S12 / 1S11
Produit net bancaire	10 098	10 981	-8,0%	9 886	+2,1%	19 984	22 666	-11,8%
Frais de gestion	-6 337	-6 602	-4,0%	-6 847	-7,4%	-13 184	-13 330	-1,1%
Résultat brut d'exploitation	3 761	4 379	-14,1%	3 039	+23,8%	6 800	9 336	-27,2%
Coût du risque	-853	-1 350	-36,8%	-945	-9,7%	-1 798	-2 269	-20,8%
Résultat d'exploitation	2 908	3 029	-4,0%	2 094	+38,9%	5 002	7 067	-29,2%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	119	42	n.s.	154	-22,7%	273	137	+99,3%
Autres éléments hors exploitation	-42	197	n.s.	1 690	n.s.	1 648	173	n.s.
Résultat avant impôt	2 985	3 268	-8,7%	3 938	-24,2%	6 923	7 377	-6,2%
Impôt sur les bénéfices	-914	-956	-4,4%	-927	-1,4%	-1 841	-2 131	-13,6%
Intérêts minoritaires	-223	-184	+21,2%	-144	+54,9%	-367	-502	-26,9%
Résultat net part du groupe	1 848	2 128	-13,2%	2 867	-35,5%	4 715	4 744	-0,6%
Coefficient d'exploitation	62,8%	60,1%	+2,7 pt	69,3%	-6,5 pt	66,0%	58,8%	+7,2 pt

RESULTATS PAR POLE AU 2^{EME} TRIMESTRE 2012

	Retail Banking	Investment Solutions	CIB	Pôles opéra- tionnels	Autres Activités	Groupe
<i>en millions d'euros</i>						
Produit net bancaire	6 097	1 566	2 230	9 893	205	10 098
var/2T 11	-0,4%	+2,2%	-23,6%	-6,4%	-49,5%	-8,0%
var/1T 12	-0,5%	+3,0%	-28,5%	-8,1%	n.s.	+2,1%
Frais de gestion	-3 679	-1 068	-1 397	-6 144	-193	-6 337
var/2T 11	+0,3%	+2,8%	-13,4%	-2,8%	-31,3%	-4,0%
var/1T 12	-0,3%	+2,4%	-26,2%	-7,3%	-13,1%	-7,4%
Résultat brut d'exploitation	2 418	498	833	3 749	12	3 761
var/2T 11	-1,4%	+0,8%	-36,3%	-11,9%	-90,4%	-14,1%
var/1T 12	-0,8%	+4,2%	-32,2%	-9,5%	n.s.	+23,8%
Coût du risque	-833	-3	-19	-855	2	-853
var/2T 11	-4,1%	-84,2%	n.s.	-12%	n.s.	-36,8%
var/1T 12	+0,7%	-72,7%	-75,6%	-6,7%	n.s.	-9,7%
Résultat d'exploitation	1 585	495	814	2 894	14	2 908
var/2T 11	+0,1%	+4,2%	-38,8%	-14,6%	n.s.	-4,0%
var/1T 12	-1,6%	+6,0%	-29,3%	-10,3%	n.s.	+38,9%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	47	35	6	88	31	119
Autres éléments hors exploitation	4	1	1	6	-48	-42
Résultat avant impôt	1 636	531	821	2 988	-3	2 985
var/2T 11	+0,7%	-0,4%	-40,1%	-15,3%	-98,8%	-8,7%
var/1T 12	-2,0%	+9,9%	-29,6%	-10,0%	n.s.	-24,2%

	Retail Banking	Investment Solutions	CIB	Pôles opéra- tionnels	Autres Activités	Groupe
<i>en millions d'euros</i>						
Produit net bancaire	6 097	1 566	2 230	9 893	205	10 098
2T 11	6 122	1 533	2 920	10 575	406	10 981
1T 12	6 127	1 521	3 121	10 769	-883	9 886
Frais de gestion	-3 679	-1 068	-1 397	-6 144	-193	-6 337
2T 11	-3 669	-1 039	-1 613	-6 321	-281	-6 602
1T 12	-3 690	-1 043	-1 892	-6 625	-222	-6 847
Résultat brut d'exploitation	2 418	498	833	3 749	12	3 761
2T 11	2 453	494	1 307	4 254	125	4 379
1T 12	2 437	478	1 229	4 144	-1 105	3 039
Coût du risque	-833	-3	-19	-855	2	-853
2T 11	-869	-19	23	-865	-485	-1 350
1T 12	-827	-11	-78	-916	-29	-945
Résultat d'exploitation	1 585	495	814	2 894	14	2 908
2T 11	1 584	475	1 330	3 389	-360	3 029
1T 12	1 610	467	1 151	3 228	-1 134	2 094
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	47	35	6	88	31	119
2T 11	33	-8	13	38	4	42
1T 12	55	9	14	78	76	154
Autres éléments hors exploitation	4	1	1	6	-48	-42
2T 11	7	66	27	100	97	197
1T 12	5	7	2	14	1 676	1 690
Résultat avant impôt	1 636	531	821	2 988	-3	2 985
2T 11	1 624	533	1 370	3 527	-259	3 268
1T 12	1 670	483	1 167	3 320	618	3 938
Impôt sur les bénéfices						-914
Intérêts minoritaires						-223
Résultat net part du groupe						1 848

RESULTATS PAR POLE AU 1^{ER} SEMESTRE 2012

	Retail Banking	Investment Solutions	CIB	Pôles opéra- tionnels	Autres Activités	Groupe
<i>en millions d'euros</i>						
Produit net bancaire	12 224	3 087	5 351	20 662	-678	19 984
var/1S11	-0,7%	+1,1%	-16,7%	-5,2%	n.s.	-11,8%
Frais de gestion	-7 369	-2 111	-3 289	-12 769	-415	-13 184
var/1S11	+1,1%	+1,4%	-4,3%	-0,3%	-20,5%	-1,1%
Résultat brut d'exploitation	4 855	976	2 062	7 893	-1 093	6 800
var/1S11	-3,3%	+0,3%	-31,0%	-12,1%	n.s.	-27,2%
Coût du risque	-1 660	-14	-97	-1 771	-27	-1 798
var/1S11	-8,0%	+0,0%	n.s.	-2,3%	-94,1%	-20,8%
Résultat d'exploitation	3 195	962	1 965	6 122	-1 120	5 002
var/1S11	-0,6%	+0,3%	-34,4%	-14,6%	n.s.	-29,2%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	102	44	20	166	107	273
Autres éléments hors exploitation	9	8	3	20	1 628	1 648
Résultat avant impôt	3 306	1 014	1 988	6 308	615	6 923
var/1S11	+0,2%	-4,8%	-34,8%	-14,9%	n.s.	-6,2%
Impôt sur les bénéfices						-1 841
Intérêts minoritaires						-367
Résultat net part du groupe						4 715
ROE annualisé après impôt						



Résultats au 30 juin 2012



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

2 août 2012 | 1

Avertissement

Les chiffres figurant dans cette présentation ne sont pas audités. BNP Paribas a publié le 18 avril 2012 des séries trimestrielles de l'année 2011 retraitées pour tenir compte notamment d'une augmentation de l'allocation de capital de 7% à 9% des actifs pondérés des différents métiers, de la création de l'ensemble « Domestic Markets » et de transferts d'activités entre métiers. Dans ces séries, les données de 2011 ont été recomposées comme si ces mouvements étaient intervenus au 1er janvier 2011. Cette présentation reprend ces séries trimestrielles de 2011 ainsi retraitées.

Cette présentation contient des prévisions fondées sur des opinions et des hypothèses actuelles relatives à des événements futurs. Ces prévisions comportent des projections et des estimations financières qui se fondent sur des hypothèses, des considérations relatives à des projets, des objectifs et des attentes en lien avec des événements, des opérations, des produits et des services futurs et sur des suppositions en termes de performances et de synergies futures. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces prévisions qui sont soumises à des risques inhérents, des incertitudes et des hypothèses relatives à BNP Paribas, ses filiales et ses investissements, au développement des activités de BNP Paribas et de ses filiales, aux tendances du secteur, aux futurs investissements et acquisitions, à l'évolution de la conjoncture économique, ou à celle relative aux principaux marchés locaux de BNP Paribas, à la concurrence et à la réglementation. La réalisation de ces événements est incertaine, leur issue pourrait se révéler différente de celle envisagée aujourd'hui, ce qui est susceptible d'affecter significativement les résultats attendus. Les résultats actuels pourraient différer significativement de ceux qui sont projetés ou impliqués dans les prévisions. BNP Paribas ne s'engage en aucun cas à publier des modifications ou des actualisations de ces prévisions.

Les informations contenues dans cette présentation, dans la mesure où elles sont relatives à d'autres parties que BNP Paribas, ou sont issues de sources externes, n'ont pas fait l'objet de vérifications indépendantes et aucune déclaration ni aucun engagement n'est donné à leur égard, et aucune certitude ne doit être accordée sur l'exactitude, la sincérité, la précision et l'exhaustivité des informations ou opinions contenues dans cette présentation. Ni BNP Paribas ni ses représentants ne peuvent voir leur responsabilité engagée pour une quelconque négligence ou pour tout préjudice pouvant résulter de l'utilisation de cette présentation ou de son contenu ou de tout ce qui leur est relatif ou de tout document ou information auxquels elle pourrait faire référence.

 Dans ce document, les chiffres surlignés en jaune sont les plus significatifs



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2012 | 2

Synthèse groupe

Synthèse par pôle

Conclusion

Résultats détaillés du 2T12



Messages clés 2T12

Bonne capacité bénéficiaire dans un environnement difficile	1,8 Md€(-13,2% / 2T11)
Croissance des dépôts dans la banque de détail	Dépôts de Domestic Markets : +2,8% / 2T11
Adaptation des coûts au nouvel environnement	Frais de gestion : -4,0% / 2T11
Coût du risque à un niveau faible	853 M€(50 pb*)
Plan d'adaptation largement en avance sur les objectifs	90% de l'objectif réalisé
Rapide progression vers l'objectif d'un ratio Bâle 3 (fully loaded) à 9% au 31.12.2012	Ratio CET1 Bâle 2.5** : 10,9% Ratio CET1 Bâle 3*** : 8,9%

De bons résultats dans un environnement difficile

* Dotations nettes / Encours de crédit à la clientèle (en pb annualisés) ; ** CRD3 ;
*** CRD4 (fully loaded) telle qu'anticipée par BNP Paribas



Groupe consolidé - 2T12

	2T12	2T12 / 2T11
Produit net bancaire	10 098 M€	-8,0%
Frais de gestion	-6 337 M€	-4,0%
Résultat brut d'exploitation	3 761 M€	-14,1%
Coût du risque <i>Hors impact du plan de soutien à la Grèce (-534 M€ au 2T11)</i>	-853 M€	-36,8% +4,5%
Résultat d'exploitation	2 908 M€	-4,0%
Résultat net part du Groupe	1 848 M€	-13,2%

> Baisse des frais de gestion et bonne maîtrise du coût du risque



Plan d'adaptation : solvabilité

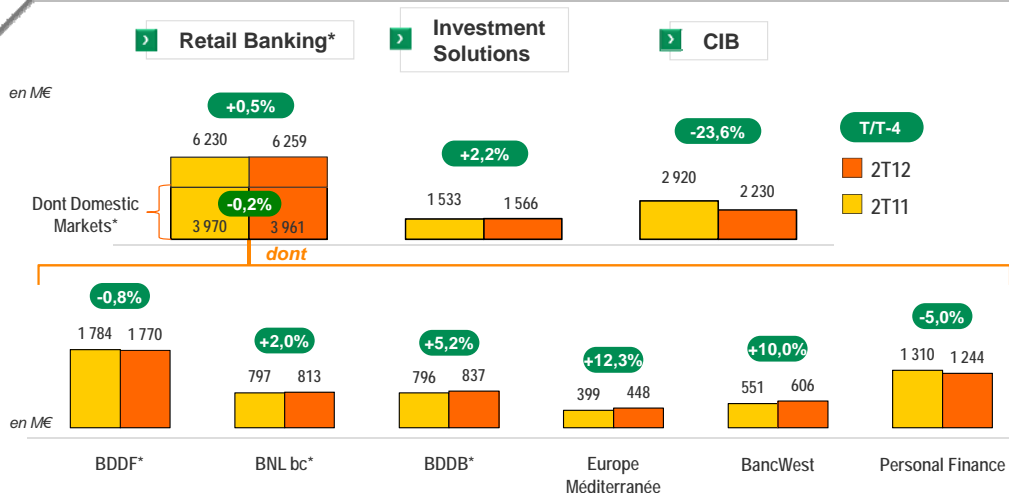
	Ratio (pb)		Risques pondérés (équivalent en Md€)	
	Plan	Réalisé au 30.06.2012	Plan	Réalisé au 30.06.2012
CIB	57	50	-45	-39
Retail	7	4	-6	-3
Autres activités	36	36	-28	-28
Total	100	90	-79	-70

- 90% de l'objectif de 2012 déjà atteint au 30 juin, dont :
 - Baisse des actifs pondérés de CIB : -7 Md€ au 2T12 (+9 pb)
- Avec des impacts non récurrents
 - Coûts d'adaptation : -55 M€ au 2T12 (-378 M€ depuis le début de la mise en œuvre du plan), ~135 M€ restant à encourir au 2S12
 - Résultats sur cessions de crédits : +75 M€ net au 2T12 (-151 M€ depuis le début de la mise en œuvre du plan)
 - Pertes totales sur cessions de crédits revues largement à la baisse : moins de 400 M€ contre 800 M€ initialement prévus

> 90% du plan déjà réalisé



Revenus des pôles opérationnels - 2T12



Bonne résistance des revenus dans un environnement économique et de marché difficile

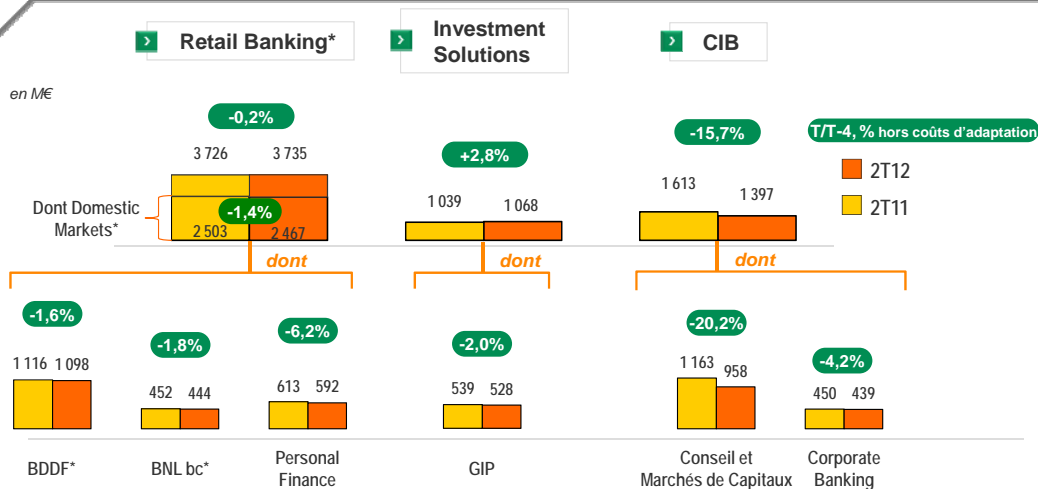
* Intégrant 100% de la Banque Privée des marchés domestiques en France (hors effets PEL/CEL), en Italie, en Belgique et au Luxembourg



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2012 | 7

Frais de gestion des pôles opérationnels - 2T12



Adaptation des coûts au nouvel environnement

* Intégrant 100% de la Banque Privée des marchés domestiques en France (hors effets PEL/CEL), en Italie, en Belgique et au Luxembourg



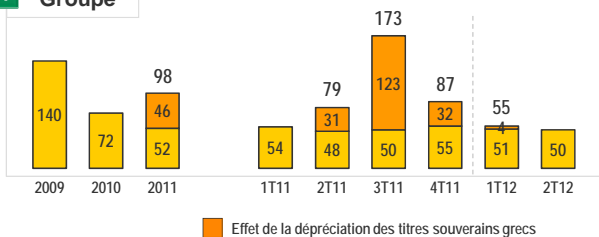
BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2012 | 8

Evolution du coût du risque par métier (1/3)

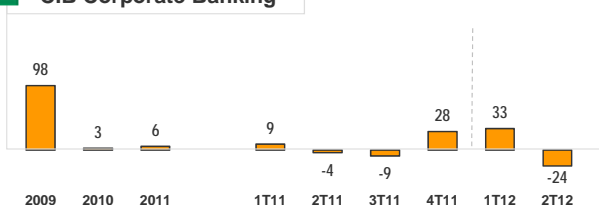
Dotations nettes / Encours de crédit à la clientèle (en pb annualisés)

Groupe



- Coût du risque : 853 M€
- -497 M€ / 2T11
- -92 M€ / 1T12
- Coût du risque stable hors Grèce

CIB Corporate Banking



- Coût du risque : -75 M€
- -61 M€ / 2T11
- -190 M€ / 1T12
- Dotations à un niveau modéré, plus que compensées par des reprises



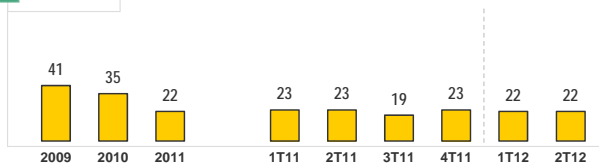
BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2012 | 9

Evolution du coût du risque par métier (2/3)

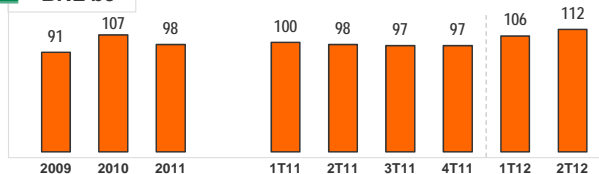
Dotations nettes / Encours de crédit à la clientèle (en pb annualisés)

BDDF



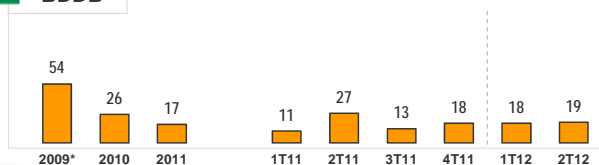
- Coût du risque : 85 M€
- +4 M€ / 2T11
- +1 M€ / 1T12
- Coût du risque toujours modéré

BNL bc



- Coût du risque : 230 M€
- +34 M€ / 2T11
- +11 M€ / 1T12
- Augmentation du coût du risque du fait de la conjoncture

Bddb



- Coût du risque : 41 M€
- -12 M€ / 2T11
- +4 M€ / 1T12
- Coût du risque toujours modéré

* Pro forma



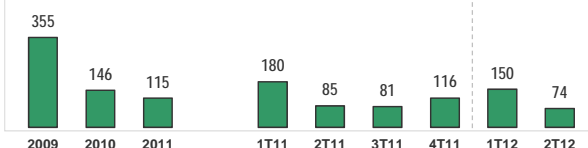
BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2012 | 10

Evolution du coût du risque par métier (3/3)

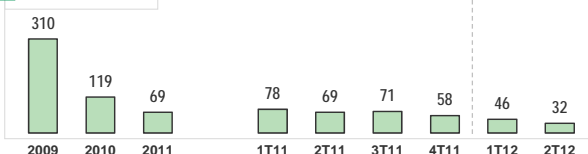
Dotations nettes / Encours de crédit à la clientèle (en pb annualisés)

Europe Méditerranée



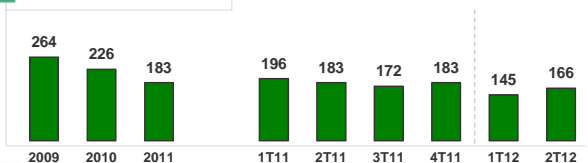
- Coût du risque : 45 M€
 - -2 M€ / 2T11
 - -45 M€ / 1T12
- Coût du risque en baisse ce trimestre

BancWest



- Coût du risque : 32 M€
 - -30 M€ / 2T11
 - -14 M€ / 1T12
- Poursuite de la baisse du coût du risque

Personal Finance



- Coût du risque : 374 M€
 - -32 M€ / 2T11
 - +47 M€ / 1T12
- Poursuite de l'amélioration du coût du risque. Rappel : 1T12 bénéficiait d'une reprise exceptionnelle



BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2012 | 11

Groupe consolidé - 1S12

	1S12	1S12 / 1S11	1S12 / 1S11 Pôles opérationnels
Produit net bancaire	19 984 M€	-11,8%	-5,2%
Frais de gestion	-13 184 M€	-1,1%	-0,3%
Résultat brut d'exploitation	6 800 M€	-27,2%	-12,1%
Coût du risque	-1 798 M€	-20,8%	-2,3%
Éléments hors exploitation <i>(y compris cession d'une participation de 28,7% dans Klépierre S.A. au 1T12)</i>	1 921 M€	x6,2	n/s
Résultat avant impôt	6 923 M€	-6,2%	-14,9%
Résultat net part du Groupe	4 715 M€	-0,6%	

ROE annualisé du 1S12* **9,0%**

Bonne résistance des résultats dans un environnement difficile

* ROE annualisé du 1S12, hors résultat exceptionnel lié à la cession de Klépierre, et où l'annualisation est retraitée du résultat exceptionnel lié à la réévaluation de la dette propre (-557 M€ au 1S12)

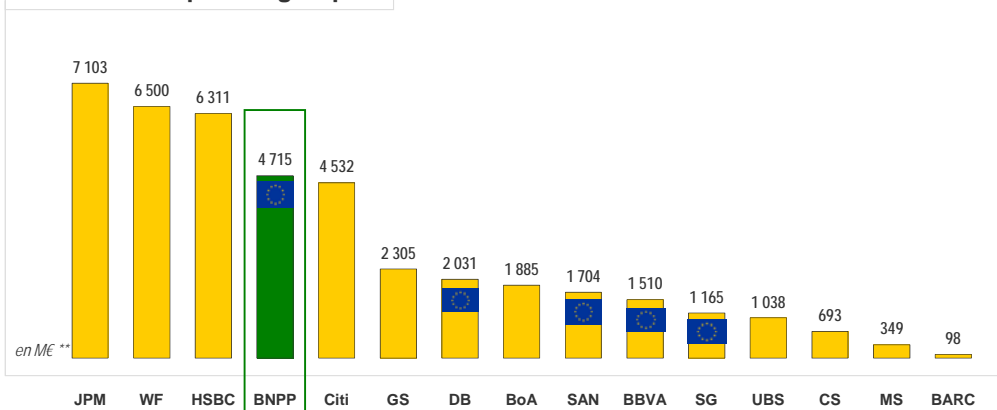


BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2012 | 12

Résultats nets - 1S12

Résultat net part du groupe*



Forte capacité bénéficiaire



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

* Source : banques ; ** Taux de change trimestriels moyens

Résultats 30.06.2012 | 13

Synthèse groupe

Synthèse par pôle

Conclusion

Résultats détaillés du 2T12

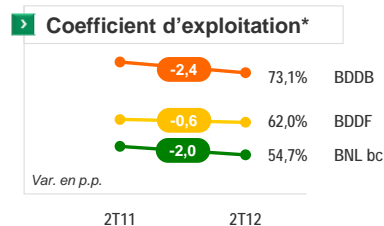
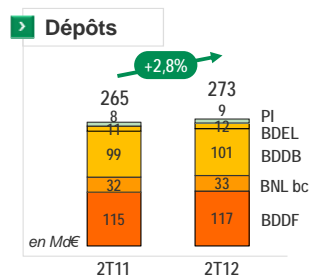


BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2012 | 14

Domestic Markets - 2T12

- **Activité commerciale**
 - Dépôts : +2,8% / 2T11, poursuite de la dynamique de croissance dans tous les réseaux
 - Crédits : encours en croissance (+1,7% / 2T11) mais ralentissement de la demande
 - « One Bank for Corporates » : ~700 nouveaux comptes ouverts au 1S12 par les clients entreprises de Domestic Markets dans le réseau mondial de BNP Paribas
- **PNB** : 4,0 Md€ (+0,1%* / 2T11)
 - Stabilité des revenus malgré la faiblesse des commissions financières
- **Frais de gestion** : -2,5 Md€ (-1,2%* / 2T11)
 - Effet de ciseaux positif dans les quatre marchés domestiques
- **Résultat avant impôt** : 1,1 Md€ (+0,3%** / 2T11)
 - Stabilité des résultats à un niveau élevé



Résultats maintenus à un niveau élevé dans l'ensemble des marchés domestiques

* A périmètre et change constants - intégrant 100% de la Banque Privée, hors effets PEL/CEL ;

** A périmètre et change constants - intégrant 2/3 de la Banque Privée, hors effets PEL/CEL

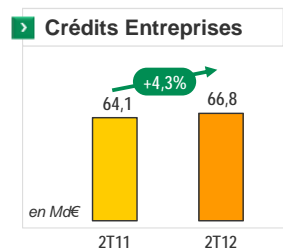
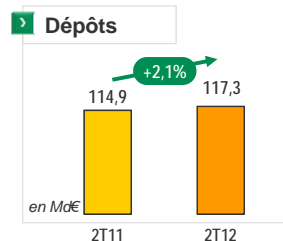


BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2012 | 15

Banque De Détail en France - 2T12

- **Activité commerciale**
 - Dépôts : +2,1% / 2T11, forte croissance des comptes d'épargne (+8,7%)
 - Crédits : +3,3% / 2T11, croissance des encours de crédits aux entrepreneurs et entreprises
 - Ouverture de 10 « Maisons des entrepreneurs » au 1S12 et lancement des « Pôles innovation PME » (2 ouverts sur 10 prévus en 2012)
 - Engagement auprès des entrepreneurs et PME : enveloppe de crédits nouveaux de 5 Md€ et 40 000 projets sur 12 mois
 - Forte hausse des ventes d'assurance prévoyance au 1S12 (+17% du nombre de contrats / 1S11)
- **PNB*** : -0,8% / 2T11
 - Revenus d'intérêt : +2,5%, en ligne avec la hausse des volumes
 - Commissions : -5,4%, en lien avec la baisse des marchés financiers
- **Frais de gestion*** : -1,6% / 2T11
 - Poursuite de l'optimisation de l'efficacité opérationnelle
 - Nouvelle amélioration du coefficient d'exploitation à 62,0%
- **Résultat avant impôt**** : 558 M€ (+0,9% / 2T11)



Accompagnement actif de la clientèle dans un contexte de ralentissement économique

* Intégrant 100% de la Banque Privée France, hors effets PEL/CEL ; ** Intégrant 2/3 de la BPF, hors effets PEL/CEL

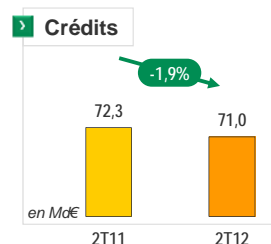
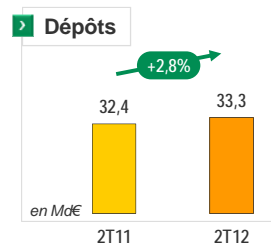


BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2012 | 16

BNL banca commerciale - 2T12

- **Activité commerciale**
 - Dépôts : +2,8% / 2T11 ; tirés par les entreprises, les collectivités et les administrations publiques
 - Crédits : -1,9% / 2T11, en ligne avec le marché du fait d'une moindre demande
 - Accords de développement commercial conclus avec plusieurs fédérations professionnelles industrielles, commerciales et agricoles, dont notamment Reti Imprese – Confindustria et Confagricoltura
- **PNB*** : +2,0% / 2T11
 - Hausse des revenus d'intérêt : progression sur les crédits aux entrepreneurs et entreprises ; bonne tenue des marges
 - Recul modéré des commissions
- **Frais de gestion*** : -1,8% / 2T11
 - Effet des mesures d'optimisation des coûts
 - Amélioration du coefficient d'exploitation (-2,1 pts à 54,6%)
- **Résultat avant impôt**** : 132 M€ (-8,3% / 2T11)
 - Augmentation du coût du risque en lien avec un environnement économique difficile



Bonne résistance du résultat dans une conjoncture défavorable

* Intégrant 100% de la Banque Privée Italie ; ** Intégrant 2/3 de la Banque Privée Italie

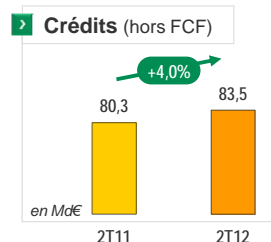
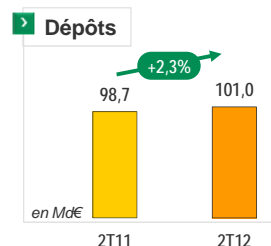


BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2012 | 17

Banque De Détail en Belgique - 2T12

- **Activité commerciale**
 - Dépôts : +2,3% / 2T11, croissance notamment des dépôts à vue et des comptes d'épargne
 - Crédits : +4,0%* / 2T11, bonne dynamique des crédits aux particuliers (+5,9% / 2T11) ; stabilité sur la clientèle des entreprises / 2T11
 - Lancement de l'offre « Easy Banking » pour iPhone / iPad
- **PNB**** : +4,2%* / 2T11
 - Revenus d'intérêt : progression tirée par la croissance des volumes ; bonne tenue des marges
 - Commissions : recul modéré du fait de la baisse des commissions financières
- **Frais de gestion**** : +1,0%* / 2T11
 - Poursuite de l'amélioration du coefficient d'exploitation (-2,4 pts)
- **Résultat avant impôt***** : 174 M€ (+34,9% / 2T11)



Financement actif de l'économie, croissance significative du résultat

* A périmètre constant ; ** Intégrant 100% de la Banque Privée Belgique ; *** Intégrant 2/3 de la Banque Privée Belgique



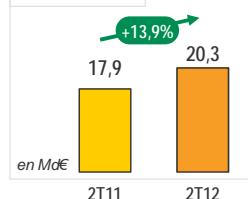
BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2012 | 18

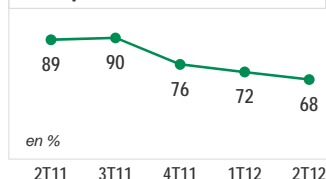
Europe Méditerranée - 2T12

- Forte dynamique commerciale
 - Dépôts : + 13,9%* / 2T11, en croissance dans la plupart des pays, particulièrement en Turquie
 - Crédits : + 4,8%* / 2T11, bonnes performances en Turquie, poursuite de la baisse en Ukraine (-29,3%*)
- Turquie : très bonne croissance de l'activité
 - 9^{ème} acteur local** avec 528 agences ; gain de parts de marché (dépôts : +41,5%* / 2T11)
 - PNB en hausse de 38,0%* / 2T11
 - Forte amélioration du coefficient d'exploitation (68,0%) grâce à la rationalisation du réseau en 2011
- PNB : +9,3%* / 2T11
 - +16,4%* hors Ukraine
- Frais de gestion : +4,2%* / 2T11
 - Renforcement du dispositif commercial en Méditerranée avec l'ouverture de 53 nouvelles agences en un an, principalement au Maroc
- Résultat avant impôt : 82 M€ (+52,7%* / 2T11)

➤ Dépôts*



➤ Coefficient d'exploitation Turquie



➤ Forte croissance des résultats

* A périmètre et change constants ; TEB consolidée à 70,3% ; ** Volumes de dépôts et de crédits, source BRSA 1T12



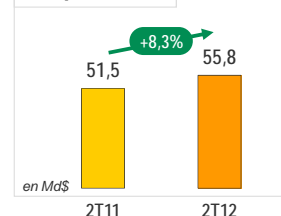
BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2012 | 19

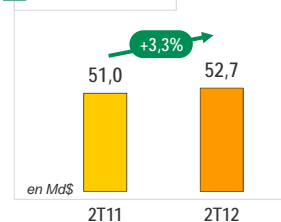
BancWest - 2T12

- Bonne dynamique commerciale
 - Dépôts : +8,3%* / 2T11, forte croissance des dépôts à vue et des comptes d'épargne
 - Crédits : +3,3%* / 2T11, poursuite de la bonne tendance des crédits aux entreprises (+13,6%* / 2T11) et effet de l'effort commercial auprès des PME
 - Forte hausse des services « Mobile Banking »
- PNB : -1,8%* / 2T11
 - +0,1%*, hors impact des changements réglementaires** sur les commissions
 - Effet de la hausse des volumes compensé par la baisse des taux
- Frais de Gestion : +1,9%* / 2T11
 - Développement du dispositif dans la Banque Privée ainsi qu'auprès des entreprises et des entrepreneurs
- Résultat avant impôt : 232 M€ (+9,6%* / 2T11)
 - Poursuite de la baisse du coût du risque

➤ Dépôts*



➤ Crédits*



➤ Contribution élevée aux résultats du Groupe

* A change constant ; ** Amendement Durbin



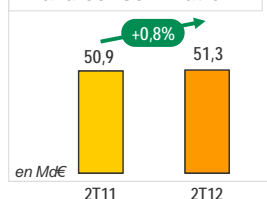
BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2012 | 20

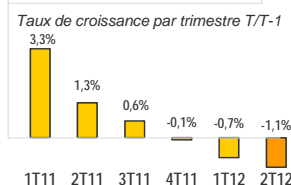
Personal Finance - 2T12

- PNB : 1 244 M€ (-5,0% / 2T11)
 - Impact notamment des nouvelles réglementations en France
 - Crédits à la consommation : bonne croissance en Allemagne, Belgique et Russie
 - Crédits immobiliers : poursuite de la baisse des encours dans le cadre du plan d'adaptation
- Frais de gestion : 592 M€, -3,4% / 2T11
 - -6,2% / 2T11 hors coûts d'adaptation (17 M€) : effet des mesures d'adaptation
 - Effet de ciseaux positif de 1,2 pt hors coûts d'adaptation
- Résultat avant impôt : 306 M€ (-1,6% / 2T11)
 - Bonne maîtrise du coût du risque

Encours de crédits à la consommation



Encours de crédits immobiliers



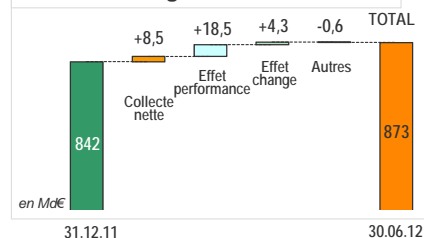
Capacité bénéficiaire maintenue dans un environnement défavorable



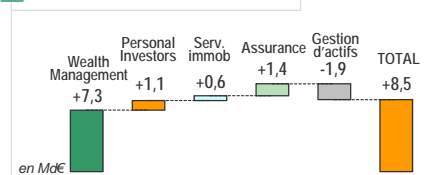
Investment Solutions Collecte et actifs sous gestion - 1S12

- Actifs sous gestion* : 873 Md€ au 30.06.12
 - +3,6% / 31.12.11 ; -2,6% / 30.06.11
 - Bonne performance des marchés d'actions au 1T12, recul au 2T12
- Collecte nette : +8,5 Md€ au 1S12
 - +12,6 Md€ au 1T12 ; - 4,1 Md€ au 2T12
 - Gestion d'actifs : collecte dans les fonds monétaires et obligataires, décollecte dans les autres classes d'actifs
 - Wealth Management : très bonne collecte, surtout au 2T12, dans les marchés domestiques et en Asie
 - Assurance : bonne collecte hors de France, notamment en Asie (Taiwan, Corée du Sud, Inde)

Actifs sous gestion* au 30.06.12



Collecte nette au 1S12



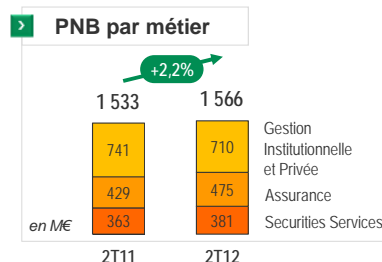
Collecte nette positive au premier semestre

* Y compris actifs conseillés pour les clients externes et Personal Investors



Investment Solutions - 2T12

- PNB : +2,2% / 2T11
 - GIP* : -4,2% / 2T11, baisse des encours de la Gestion d'actifs / 2T11
 - Assurance : +10,7% / 2T11 (+6,6% hors consolidation de Cardif Vita), progression de la protection et de l'épargne hors de France
 - Securities Services : +5,0% / 2T11, bonne croissance de l'activité dans tous les pays, notamment en Asie



- Frais de gestion : +2,8% / 2T11
 - -3,3% / 2T11 dans la Gestion d'actifs du fait de la mise en œuvre du plan d'adaptation
 - Poursuite des investissements de développement de l'Assurance et de Securities Services, notamment en Asie
- Résultat avant impôt : 531 M€ (stable / 2T11)

Bonne résistance d'ensemble
Bonne performance de l'Assurance et de Securities Services

* Gestion d'actifs, Wealth Management, Services Immobiliers

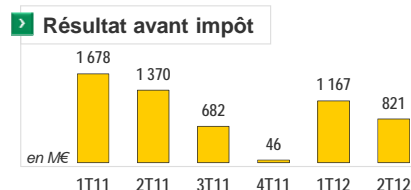
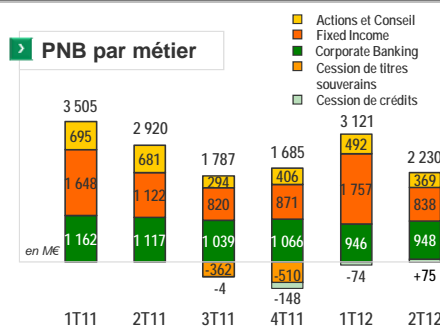


BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2012 | 23

Corporate and Investment Banking - 2T12

- PNB : 2 230 M€ (-23,6% / 2T11)
 - Conseil et Marchés de Capitaux (-33,1% / 2T11) : gestion prudente des risques et faible demande de la clientèle dans un contexte de crise de l'euro
 - Corporate Banking : évolution en ligne avec le plan d'adaptation (-15,1%* / 2T11)
 - Impact net positif des cessions du fait de la plus-value sur le «Reserve Based Lending»
- Frais de gestion : 1 397 M€ (-13,4% / 2T11)
 - -20,1% à périmètre et change constants et hors coûts d'adaptation (38 M€)
 - Effet de l'adaptation en cours des effectifs
 - Coefficient d'exploitation : 62,6%, parmi les meilleurs de l'industrie
- Résultat avant impôt : 821 M€ (-40,1% / 2T11)
 - Coût du risque faible (-19 M€)



Bonne résistance du Corporate Banking
Gestion prudente dans un contexte de marché difficile

*Hors impact des cessions de crédits



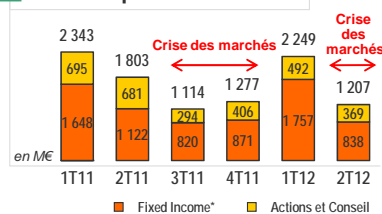
BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2012 | 24

Corporate and Investment Banking Conseil et Marchés de Capitaux - 2T12

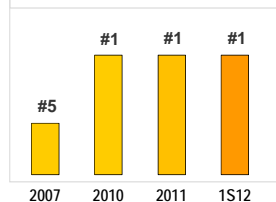
- PNB : 1 207 M€ (-33,1% / 2T11)
 - Contexte général de crise des marchés
 - VaR maintenue à un niveau faible : 46 M€
- Fixed Income : 838 M€ (-25,3% / 2T11)
 - Réduction du bilan dans le cadre de l'adaptation à Bâle 2.5 et Bâle 3
 - Dans des volumes en fort retrait, maintien de positions de leader sur les émissions obligataires : n°1 en euro et n°6 pour l'ensemble des émissions internationales**
 - Bonne performance des activités de Taux et Change ; recul sur les marchés de Crédit
- Actions et Conseil : 369 M€ (-45,8% / 2T11)
 - Baisse des activités de flux, dans des marchés à faibles volumes
 - Demande de la clientèle limitée pour les produits structurés
 - Gestion prudente compte tenu de la forte volatilité des marchés
 - Volumes très limités d'émissions nouvelles

PNB : impact de la crise



Classement

« All Bonds in Euros »**



Maintien des positions de clientèle dans un environnement défavorable

* Hors pertes sur cessions de titres souverains ; ** Source : IFR / Thomson Reuters



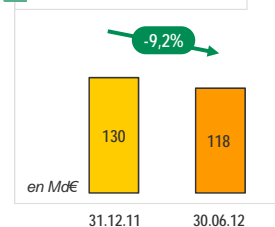
BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2012 | 25

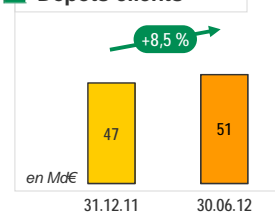
Corporate and Investment Banking Corporate Banking - 2T12

- Corporate Banking : ~11 000 clients entreprises et institutions
 - Auxquels s'ajoutent 4 500 mid-caps de la banque de détail (ventes croisées)
 - Couverture internationale : plus de 60 implantations dans plus de 40 pays
 - N°5 mondial en Cash Management avec une solide présence en Asie **
- PNB : 1 023 M€ (-8,4% / 2T11)
 - 948 M€, soit -15,1% / 2T11 hors impact positif des cessions
- Financements : poursuite de l'adaptation du modèle
 - Positions fortes en origination : n°1 bookrunner sur les financements syndiqués en Europe (EMEA) en nombre et n°4 en volume*
 - Démarche « Originate and Distribute » avec des opérations marquantes
- Dépôts et Cash Management :
 - Développement de l'offre mondiale de Cash Management et obtention de plusieurs mandats significatifs (Schlumberger, Nordex, Thales)
 - Création d'une ligne de métier « Corporate Deposit »

Crédits clients nets



Dépôts clients



Bonne performance dans le contexte du plan d'adaptation

* Source : Dealogic 1^{er} semestre 2012 ; ** Source : Euromoney Nov 2011



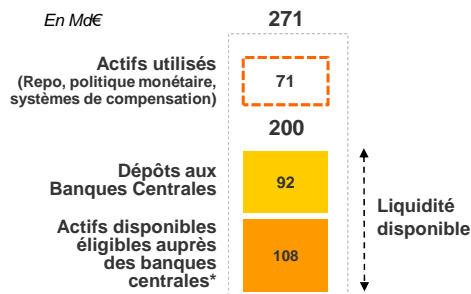
BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2012 | 26



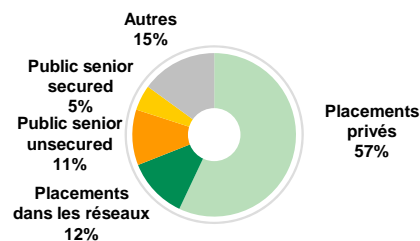
Une banque solide : liquidité et ressources à moyen / long terme

Réserve de liquidité globale au 30 juin 2012



- Liquidités et réserve d'actifs disponibles instantanément : 200 Md€*
 - Représentant près de 100% des ressources wholesale court terme
 - Dont dépôts à la Fed : 29 MdUSD

Structure de financement MLT 2012 22 Md€ - Répartition par origine



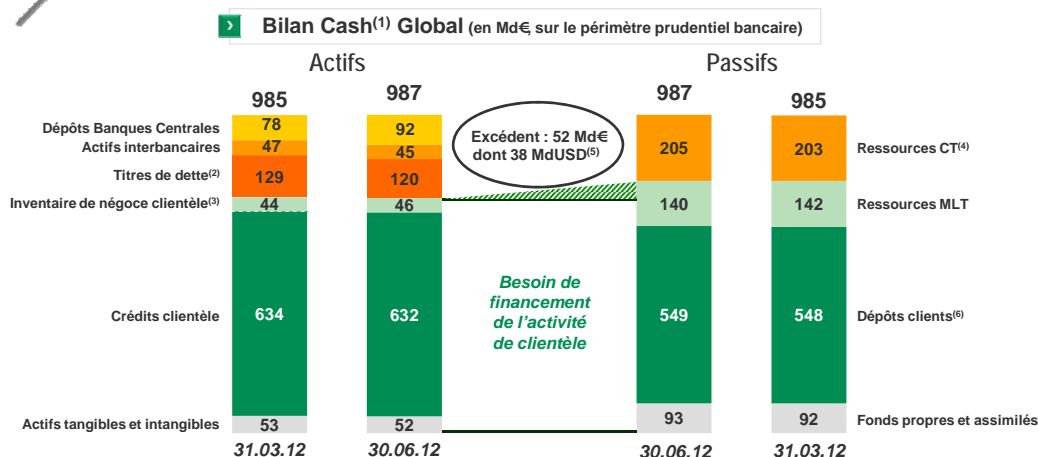
- Programme MLT 2012 : 20 Md€
- 22 Md€ réalisés** à début juillet 2012
 - Maturité moyenne : 5,7 ans
 - A mid-swap +112 pb en moyenne

Plus de 100% du programme de financement MLT déjà réalisé

* Après haircuts ; ** Y compris les émissions de fin d'année 2011 au-delà des 43 Md€ réalisés dans le cadre du programme 2011



Plan d'adaptation : bilan cash toutes devises



- Stabilité d'ensemble des postes du bilan au 2T12

Excédent de 52 Md€ des ressources stables

⁽¹⁾ Bilan après compensation des dérivés, des pensions, des prêts / emprunts de titres et des comptes de régularisation ;
⁽²⁾ Y compris HQLA ; ⁽³⁾ Y compris les montants nets des dérivés, des pensions et des comptes de régularisation ;
⁽⁴⁾ Y compris LTRO ; ⁽⁵⁾ 51 Md€ au 31.03.2012 dont 38 MdUSD ; ⁽⁶⁾ Dont ressources MLT placées dans les réseaux : 48 Md€ aux 31.03.12 et 30.06.12



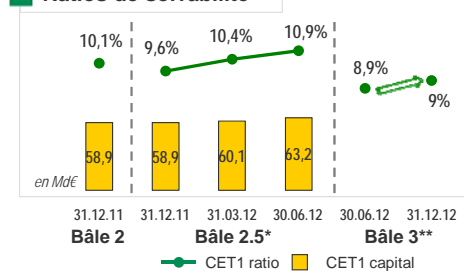
BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2012 | 29

Une banque solide : solvabilité

- Fonds propres : 63,2 Md€ (+3,1 Md€ / 31.03.2012)
 - Dont génération organique : +1,2 Md€
 - Dont effet du paiement du dividende 2011 en actions (72% de succès) : +1,0 Md€
 - Dont effet change : +0,6 Md€
- Actifs pondérés Bâle 2.5* : 578 Md€ (stable / 31.03.12)
 - Impact du plan d'adaptation compensé par l'effet change
- Ratio CET1 Bâle 2.5* : 10,9% au 30.06.12
- Ratio CET1 Bâle 3** : 8,9% au 30.06.12
 - Fully loaded
 - Dont impact des titres souverains européens détenus : -40 pb, principalement sur les titres italiens

Ratios de solvabilité



Objectif d'un ratio de Bâle 3 fully loaded à 9% déjà presque atteint

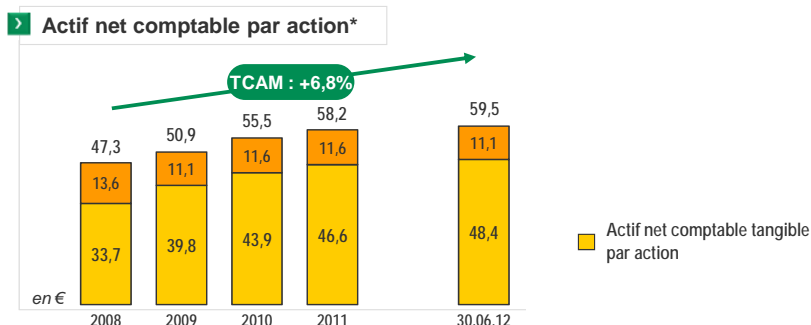
* CRD3 ; ** CRD4, telle qu'anticipée par BNP Paribas



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2012 | 30

Une banque solide : actif net par action



> Poursuite de la croissance de l'actif net par action



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

* Non réévalué

Résultats 30.06.2012 | 31

Conclusion

> De bons résultats dans un environnement économique et de marché difficile

> Un plan d'adaptation largement en avance sur les objectifs et une solvabilité très forte

> Une banque solide, qui participe activement au financement de l'économie et accompagne ses clients dans l'ensemble de ses métiers



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2012 | 32

Synthèse groupe

Synthèse par pôle

Conclusion

Résultats détaillés du 2T12



Groupe BNP Paribas - 1S12

<i>En millions d'euros</i>	2T12	2T11	2T12 / 2T11	1T12	2T12 / 1T12	1S12	1S11	1S12 / 1S11
Produit net bancaire	10 098	10 981	-8,0%	9 886	+2,1%	19 984	22 666	-11,8%
Frais de gestion	-6 337	-6 602	-4,0%	-6 847	-7,4%	-13 184	-13 330	-1,1%
Résultat brut d'exploitation	3 761	4 379	-14,1%	3 039	+23,8%	6 800	9 336	-27,2%
Coût du risque	-853	-1 350	-36,8%	-945	-9,7%	-1 798	-2 269	-20,8%
Résultat d'exploitation	2 908	3 029	-4,0%	2 094	+38,9%	5 002	7 067	-29,2%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	119	42	n.s.	154	-22,7%	273	137	+99,3%
Autres éléments hors exploitation	-42	197	n.s.	1 690	n.s.	1 648	173	n.s.
Résultat avant impôt	2 985	3 268	-8,7%	3 938	-24,2%	6 923	7 377	-6,2%
Impôt sur les bénéfices	-914	-956	-4,4%	-927	-1,4%	-1 841	-2 131	-13,6%
Intérêts minoritaires	-223	-184	+21,2%	-144	+54,9%	-367	-502	-26,9%
Résultat net part du groupe	1 848	2 128	-13,2%	2 867	-35,5%	4 715	4 744	-0,6%
Coefficient d'exploitation	62,8%	60,1%	+2,7 pt	69,3%	-6,5 pt	66,0%	58,8%	+7,2 pt



Nombre d'actions, bénéfice et actif nets par action

> Nombre d'actions et Actif Net par Action

en millions	30-juin-12	31-déc-11
Nombre d'actions (fin de période)	1 253,7	1 207,7
Nombre d'actions hors actions autodétenues (fin de période)	1 238,0	1 191,8
Nombre moyen d'actions sur la période, hors actions autodétenues	1 192,3	1 197,4
Actif Net par Action en circulation (a)	60,4	57,1
dont actif net non réévalué par action (a)	59,5	58,2

(a) Hors TSSDI

> Bénéfice Net par Action

en euros	1S12	1S11
Bénéfice Net par Action (BNA)	3,84	3,84

> Fonds propres

en milliards d'euros	30-juin-12	31-déc-11
Capitaux propres part du groupe non réévalués (a)	72,5	68,0
Gains latents ou différés	1,1	-1,4
Rentabilité des fonds propres	9,0% (b)	8,8%
Ratio de solvabilité global (c)	14,7%	14,0%
Ratio Tier 1 (c)	12,7%	11,6%
Ratio common equity Tier 1 (c)	10,9%	9,6%

(a) Hors TSSDI et après hypothèse de distribution

(b) ROE annualisé du 1S12, hors résultat exceptionnel lié à la cession de Klépierre, et où l'annualisation est retraitée du résultat exceptionnel lié à la réévaluation de la dette propre

(c) Sur la base des risques pondérés Bâle 2.5 (CRD3) à 578 Md€ au 30.06.12 et à 614 Md€ au 31.12.11



Un bilan de qualité

> Créances douteuses / encours bruts (hors titres souverains grecs)

	30-juin-12	31-déc-11
Créances douteuses (a) / encours bruts (b)	4,4%	4,3%

(a) Encours douteux de créances sur la clientèle et les établissements de crédit hors repos, nets des garanties

(b) Encours bruts de créances sur la clientèle et les établissements de crédit hors repos

> Taux de couverture (hors titres souverains grecs)

en milliards d'euros	30-juin-12	31-déc-11
Engagements douteux (a)	33,8	33,1
Provisions (b)	27,2	27,2
Taux de couverture	80%	82%

(a) Engagements douteux bruts bilan et hors bilan, nets des garanties

(b) Spécifiques et collectives

> Exposition sur la Grèce au 30 juin 2012

en milliards d'euros	Total ^(a)	Dont titres souverains	Dont corporates	Dont Autres ^(b)
Exposition nette de garantie et de provision	1,3	0,2	0,7	0,4

(a) Hors exposition sur des sociétés non grecques mais liées à des intérêts grecs (ex : shipping), ne dépendant pas de la situation économique du pays (1,7 Md€)

(b) Dont Personal Finance, Arval, Leasing Solutions, Wealth Management

> Notations

S&P	AA-	Negative	Perspective révisée le 23 janvier 2012
Moody's	A2	Stable	Notation révisée le 21 juin 2012
Fitch	A+	Stable	Notation révisée le 15 décembre 2011



Coût du risque sur encours (1/2)

Coût du risque Dotations nettes / Encours de crédit à la clientèle (en pb annualisés)

	2009*	2010	1T11	2T11	3T11	4T11	2011	1T12	2T12
Domestic Markets**									
Encours début de trimestre (en Md€)	313,7	322,6	331,2	334,2	340,4	342,5	337,1	347,6	349,7
Coût du risque (en M€)	1 852	1 775	327	354	344	380	1 405	364	381
Coût du risque (en pb, annualisé)	59	55	39	42	40	44	42	42	44
BDDF**									
Encours début de trimestre (en Md€)	130,9	137,8	142,0	143,8	146,5	147,4	144,9	149,9	152,0
Coût du risque (en M€)	518	482	80	81	69	85	315	84	85
Coût du risque (en pb, annualisé)	41	35	23	23	19	23	22	22	22
BNL bc**									
Encours début de trimestre (en Md€)	75,0	76,3	78,9	80,1	81,9	83,5	81,1	82,9	82,3
Coût du risque (en M€)	671	817	198	196	198	203	795	219	230
Coût du risque (en pb, annualisé)	91	107	100	98	97	97	98	106	112
BDDB**									
Encours début de trimestre (en Md€)	72,7	75,6	78,0	78,6	80,1	80,2	79,2	84,3	85,8
Coût du risque (en M€)	301	195	22	53	26	36	137	37	41
Coût du risque (en pb, annualisé)	54	26	11	27	13	18	17	18	19

NB. Le périmètre de chaque métier tient compte de la recomposition liée à l'intégration de BNP Paribas Fortis en 2009

* Contribution annualisée des activités de BNP Paribas Fortis, en tenant compte de l'entrée dans le Groupe au cours du 2T09 (pour BDDB coût du risque en pb pro forma)

** Avec la Banque Privée à 100%



Coût du risque sur encours (2/2)

Coût du risque Dotations nettes / Encours de crédit à la clientèle (en pb annualisés)

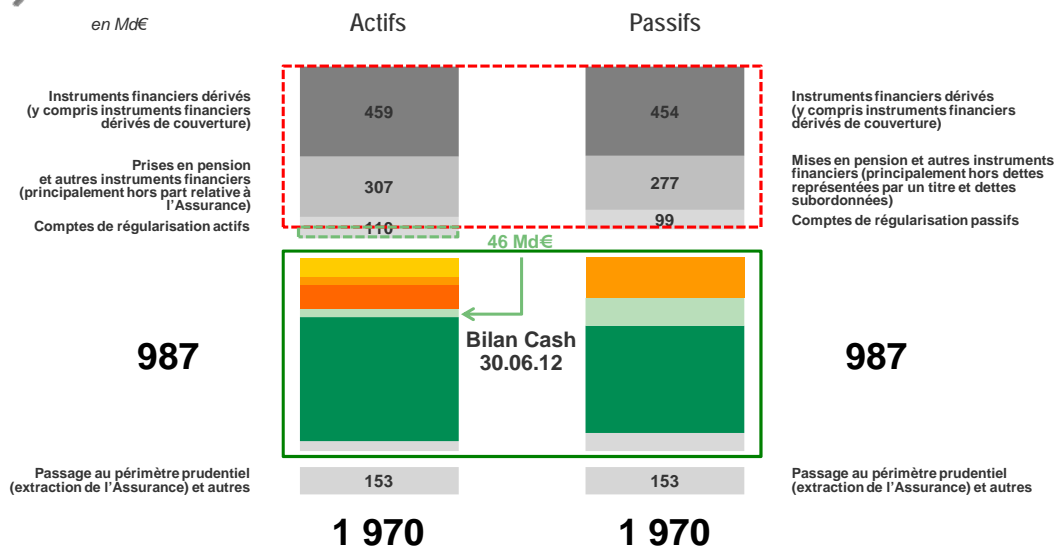
	2009	2010	1T11	2T11	3T11	4T11	2011	1T12	2T12
BancWest									
Encours début de trimestre (en Md€)	38,5	38,9	38,5	36,1	35,5	38,5	37,1	40,4	39,6
Coût du risque (en M€)	1 195	465	75	62	63	56	256	46	32
Coût du risque (en pb, annualisé)	310	119	78	69	71	58	69	46	32
Europe Méditerranée									
Encours début de trimestre (en Md€)	24,9	23,7	22,9	22,2	23,6	24,1	23,2	24,0	24,3
Coût du risque (en M€)	869	346	103	47	48	70	268	90	45
Coût du risque (en pb, annualisé)	355	146	180	85	81	116	115	150	74
Personal Finance									
Encours début de trimestre (en Md€)	73,8	84,5	88,1	88,9	90,6	90,2	89,5	90,5	90,0
Coût du risque (en M€)	1 938	1 913	431	406	390	412	1 639	327	374
Coût du risque (en pb, annualisé)	264	226	196	183	172	183	183	145	166
CIB - Corporate Banking									
Encours début de trimestre (en Md€)	164,5	160,0	159,6	153,4	149,7	149,8	153,2	137,7	123,9
Coût du risque (en M€)	1 533	48	37	-14	-32	105	96	115	-75
Coût du risque (en pb, annualisé)	98	3	9	-4	-9	28	6	33	-24
Groupe*									
Encours début de trimestre (en Md€)	617,2	665,4	685,2	684,1	694,5	699,9	690,9	692,4	682,4
Coût du risque (en M€)	8 369	4 802	919	1 350	3 010	1 518	6 797	945	853
Coût du risque (en pb, annualisé)	140	72	54	79	173	87	98	55	50

NB. Le périmètre de chaque métier tient compte de la recomposition liée à l'intégration de BNP Paribas Fortis en 2009

* Y compris coût du risque des activités de marché, Investment Solutions et Autres Activités



Du bilan consolidé au bilan cash : Extraction de l'assurance et netting des activités de négoce

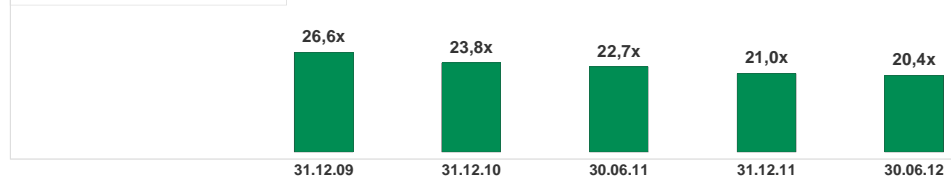


Levier

2009 – 1S12 : Tier 1 et actif total ajusté

En Md€	31.12.09	31.12.10	30.06.11	31.12.11	30.06.12
Fonds propres Tier 1	62,9	68,5	70,6	71,0	73,3
Actif total ajusté (Retraité des actifs intangibles et des dérivés actifs)	1 675,9	1 631,1	1 606,7	1 490,0	1 497,7

2009 – 1S12 : Levier*

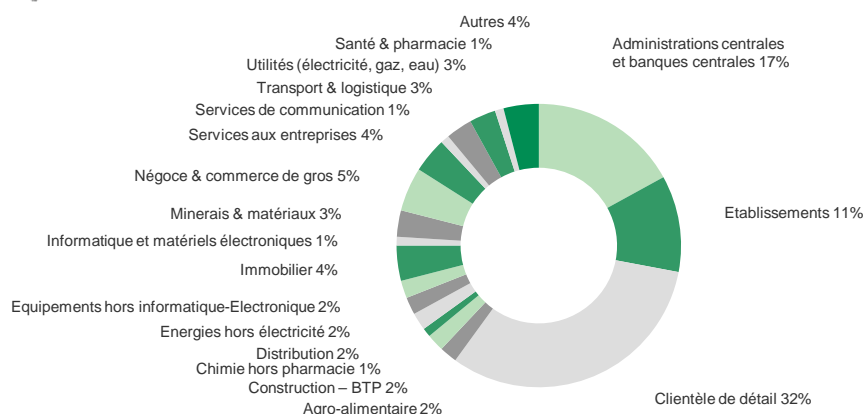


Poursuite de la réduction du levier

* Défini comme les actifs tangibles (Total actif moins goodwill et actifs intangibles) hors dérivés, divisés par les fonds propres Tier 1



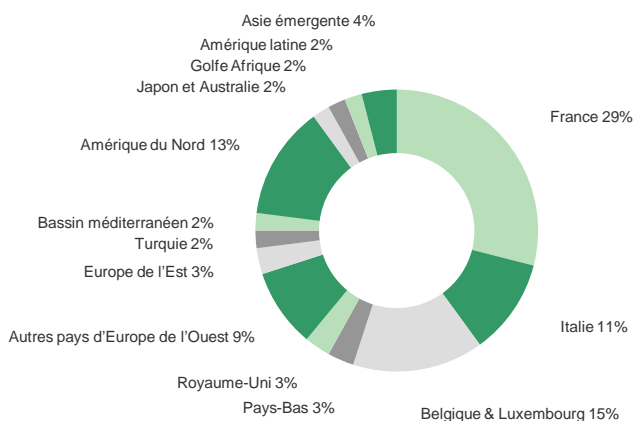
Ventilation des engagements commerciaux par secteur



Engagements bruts, bilan et hors bilan, non pondérés
= 1 205 Md€ au 30.06.2012



Ventilation des engagements commerciaux par zone géographique

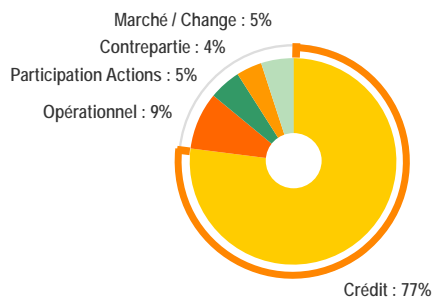


Engagements bruts, bilan et hors bilan, non pondérés
= 1 205 Md€ au 30.06.2012

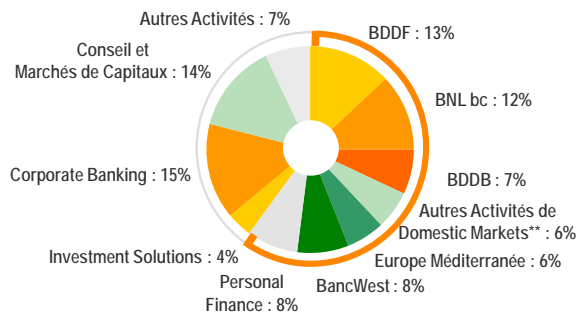


Actifs pondérés Bâle 2.5*

Actifs pondérés Bâle 2.5*
par type de risque au 30.06.2012



Actifs pondérés Bâle 2.5*
par métier au 30.06.2012



578 Md€

* CRD3 ; ** Y compris Luxembourg



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2012 | 43

Expositions souveraines du portefeuille bancaire au 30 juin 2012

Expositions souveraines (en Md€)*	30.06.2011	31.12.2011	30.06.2012	Variation / 30.06.2011	30.06.2012 Quote-part Groupe
Pays sous plan d'aide					
Grèce	3,5	1,0	0,2		0,2
Irlande	0,4	0,3	0,3		0,2
Portugal	1,4	1,4	0,7		0,5
Total pays sous plan d'aide	5,3	2,6	1,2	-77,2%	0,9
Allemagne	3,9	2,5	1,0		0,8
Autriche	1,0	0,5	0,3		0,2
Belgique	16,9	17,0	16,3		12,2
Chypre	0,1	0,0	0,0		0,0
Espagne	2,7	0,4	0,4		0,3
Estonie	0,0	0,0	0,0		0,0
Finlande	0,4	0,3	0,3		0,2
France	14,8	13,8	10,1		9,5
Italie	20,5	12,3	11,5		11,2
Luxembourg	0,0	0,0	0,0		0,0
Malte	0,0	0,0	0,0		0,0
Pays-Bas	8,4	7,4	7,2		5,4
Slovaquie	0,0	0,0	0,0		0,0
Slovenie	0,0	0,0	0,0		0,0
Autres pays de la zone Euro	68,6	54,3	47,1	-31,4%	39,8
Total zone Euro	73,9	56,9	48,3	-34,6%	40,7
Autres pays EEE	4,5	2,8	2,9	-35,1%	2,7
Reste du monde	27,8	15,6	17,1	-38,6%	16,6
Total	106,2	75,3	68,3	-35,7%	60,0

* Après provision pour dépréciation, hors réévaluations et hors coupons courus



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2012 | 44

Retail Banking - 1S12

En millions d'euros	2T12	2T11	2T12 / 2T11	1T12	2T12 / 1T12	1S12	1S11	1S12 / 1S11
Produit net bancaire	6 259	6 230	+0,5%	6 260	-0,0%	12 519	12 531	-0,1%
Frais de gestion	-3 735	-3 726	+0,2%	-3 743	-0,2%	-7 478	-7 400	+1,1%
Résultat brut d'exploitation	2 524	2 504	+0,8%	2 517	+0,3%	5 041	5 131	-1,8%
Coût du risque	-832	-869	-4,3%	-827	+0,6%	-1 659	-1 805	-8,1%
Résultat d'exploitation	1 692	1 635	+3,5%	1 690	+0,1%	3 382	3 326	+1,7%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	47	33	+42,4%	55	-14,5%	102	77	+32,5%
Autres éléments hors exploitation	4	7	-42,9%	5	-20,0%	9	6	+50,0%
Résultat avant impôt	1 743	1 675	+4,1%	1 750	-0,4%	3 493	3 409	+2,5%
Résultat attribuable à Investment Solutions	-53	-57	-7,0%	-57	-7,0%	-110	-115	-4,3%
Résultat avant impôt de Retail Banking	1 690	1 618	+4,4%	1 693	-0,2%	3 383	3 294	+2,7%
Coefficient d'exploitation	59,7%	59,8%	-0,1 pt	59,8%	-0,1 pt	59,7%	59,1%	+0,6 pt
Fonds propres alloués (Md€)						33,7	32,7	+3,0%

Incluant 100% de la Banque Privée en France (hors effets PEL/CEL), en Italie, en Belgique et au Luxembourg pour les lignes PNB à Résultat avant impôt



Domestic Markets - 1S12

En millions d'euros	2T12	2T11	2T12 / 2T11	1T12	2T12 / 1T12	1S12	1S11	1S12 / 1S11
Produit net bancaire	3 961	3 970	-0,2%	4 023	-1,5%	7 984	7 978	+0,1%
Frais de gestion	-2 467	-2 503	-1,4%	-2 441	+1,1%	-4 908	-4 964	-1,1%
Résultat brut d'exploitation	1 494	1 467	+1,8%	1 582	-5,6%	3 076	3 014	+2,1%
Coût du risque	-381	-354	+7,6%	-364	+4,7%	-745	-681	+9,4%
Résultat d'exploitation	1 113	1 113	+0,0%	1 218	-8,6%	2 331	2 333	-0,1%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	10	3	n.s.	11	-9,1%	21	15	+40,0%
Autres éléments hors exploitation	0	7	n.s.	3	n.s.	3	5	-40,0%
Résultat avant impôt	1 123	1 123	+0,0%	1 232	-8,8%	2 355	2 353	+0,1%
Résultat attribuable à Investment Solutions	-53	-57	-7,0%	-57	-7,0%	-110	-115	-4,3%
Résultat avant impôt de Domestic Markets	1 070	1 066	+0,4%	1 175	-8,9%	2 245	2 238	+0,3%
Coefficient d'exploitation	62,3%	63,0%	-0,7 pt	60,7%	+1,6 pt	61,5%	62,2%	-0,7 pt
Fonds propres alloués (Md€)						21,3	20,7	+3,1%

Incluant 100% de la Banque Privée en France (hors effets PEL/CEL), en Italie, en Belgique et au Luxembourg pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

- A périmètre et change constants
 - PNB* : +0,4% / 1S11
 - Frais de gestion* : -0,9% / 1S11
 - Résultat avant impôt** : +0,4% / 1S11

* Intégrant 100% de la Banque Privée, hors effets PEL/CEL ; ** Intégrant 2/3 de la Banque Privée, hors effets PEL/CEL



Banque De Détail en France - 1S12

Hors effets PEL/CEL

En millions d'euros	2T12	2T11	2T12 / 2T11	1T12	2T12 / 1T12	1S12	1S11	1S12 / 1S11
Produit net bancaire	1 770	1 784	-0,8%	1 813	-2,4%	3 583	3 592	-0,3%
<i>dont revenus d'intérêt</i>	1 074	1 048	+2,5%	1 094	-1,8%	2 168	2 110	+2,7%
<i>dont commissions</i>	696	736	-5,4%	719	-3,2%	1 415	1 482	-4,5%
Frais de gestion	-1 098	-1 116	-1,6%	-1 090	+0,7%	-2 188	-2 215	-1,2%
Résultat brut d'exploitation	672	668	+0,6%	723	-7,1%	1 395	1 377	+1,3%
Coût du risque	-85	-81	+4,9%	-84	+1,2%	-169	-161	+5,0%
Résultat d'exploitation	587	587	+0,0%	639	-8,1%	1 226	1 216	+0,8%
Éléments hors exploitation	1	0	n.s.	0	n.s.	1	1	+0,0%
Résultat avant impôt	588	587	+0,2%	639	-8,0%	1 227	1 217	+0,8%
Résultat attribuable à Investment Solutions	-30	-34	-11,8%	-34	-11,8%	-64	-68	-5,9%
Résultat avant impôt de BDDF	558	553	+0,9%	605	-7,8%	1 163	1 149	+1,2%
Coefficient d'exploitation	62,0%	62,6%	-0,6 pt	60,1%	+1,9 pt	61,1%	61,7%	-0,6 pt
Fonds propres alloués (Md€)						7,8	7,4	+6,2%

Incluant 100% de la Banque Privée France pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

- PNB : -0,3% / 1S11
 - Revenus d'intérêt : +2,7% / 1S11, en ligne avec la croissance des volumes
 - Commissions : -4,5% / 1S11, en lien avec la baisse des marchés financiers
- Baisse des frais de gestion : -1,2% / 1S11
 - Amélioration du coefficient d'exploitation (-0,6 pt / 1S11)



Banque De Détail en France

Volumes

Encours moyens En milliards d'euros	2T12	Variation / 2T11	Variation / 1T12	1S12	Variation / 1S11
CRÉDITS	150,1	+3,3%	+0,0%	150,1	+4,1%
Particuliers	78,2	+2,8%	-0,3%	78,3	+3,4%
Dont Immobilier	68,7	+3,2%	-0,1%	68,8	+3,7%
Dont Consommation	9,5	-0,0%	-1,1%	9,5	+1,3%
Entreprises	66,8	+4,3%	+0,1%	66,8	+5,1%
DEPÔTS	117,3	+2,1%	+1,9%	116,2	+2,8%
Dépôts à vue	49,3	+0,5%	+0,2%	49,2	+1,7%
Comptes d'épargne	55,2	+8,7%	+4,1%	54,1	+9,2%
Dépôts à taux de marché	12,9	-14,9%	-0,7%	12,9	-14,6%

En milliards d'euros	30.06.12	Variation / 30.06.11	Variation / 31.03.12
EPARGNE HORS-BILAN			
Assurance-vie	71,5	-0,0%	-0,7%
OPCVM ⁽¹⁾	68,5	-2,0%	-6,4%

(1) Non compris OPCVM de droit luxembourgeois (PARVEST). Source : Europerformance.

- Crédits : +3,3% / 2T11 ; stabilité / 1T12
 - Particuliers : poursuite de la décélération des encours de crédits immobiliers, légère baisse des crédits à la consommation
 - Entreprises : bonne croissance des crédits et gain de parts de marché
- Dépôts : +2,1% / 2T11 ; +1,9% / 1T12
 - Evolution de structure favorable, forte croissance des comptes d'épargne
 - Bonne collecte en PEL et gain de parts de marché
- Epargne hors-bilan : effet performance négatif



BNL banca commerciale - 1S12

En millions d'euros	2T12	2T11	2T12 / 2T11	1T12	2T12 / 1T12	1S12	1S11	1S12 / 1S11
Produit net bancaire	813	797	+2,0%	816	-0,4%	1 629	1 595	+2,1%
Frais de gestion	-444	-452	-1,8%	-442	+0,5%	-886	-896	-1,1%
Résultat brut d'exploitation	369	345	+7,0%	374	-1,3%	743	699	+6,3%
Coût du risque	-230	-196	+17,3%	-219	+5,0%	-449	-394	+14,0%
Résultat d'exploitation	139	149	-6,7%	155	-10,3%	294	305	-3,6%
Éléments hors exploitation	0	0	n.s.	0	n.s.	0	0	n.s.
Résultat avant impôt	139	149	-6,7%	155	-10,3%	294	305	-3,6%
Résultat attribuable à Investment Solutions	-7	-5	+40,0%	-5	+40,0%	-12	-9	+33,3%
Résultat avant impôt de BNL bc	132	144	-8,3%	150	-12,0%	282	296	-4,7%
Coefficient d'exploitation	54,6%	56,7%	-2,1 pt	54,2%	+0,4 pt	54,4%	56,2%	-1,8 pt
Fonds propres alloués (Md€)						6,3	6,3	+0,2%

Incluant 100% de la Banque Privée en Italie pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

- PNB : +2,1% / 1S11
 - Revenus d'intérêt (+6,1% / 1S11) : progression sur les crédits aux entrepreneurs et entreprises (bonne tenue des marges)
 - Commissions (-5,3% / 1S11) : effet sur les commissions de la moindre production de crédits aux particuliers et entreprises ; recul des commissions financières en lien avec la baisse des marchés
- Frais de gestion : -1,1% / 1S11
 - Effet de ciseaux positif de 3,2 pts



BNL banca commerciale Volumes

Encours moyens En milliards d'euros	2T12	Variation / 2T11	Variation / 1T12	1S12	Variation / 1S11
CREDITS	71,0	-1,9%	-0,5%	71,1	-0,9%
Particuliers	32,2	-0,7%	+0,1%	32,2	-0,0%
Dont Immobilier	21,9	-2,8%	-0,5%	21,9	-2,2%
Dont Consommation	2,9	+4,0%	+2,0%	2,9	+4,9%
Entreprises	38,7	-2,9%	-0,9%	38,9	-1,6%
DEPOTS	33,3	+2,8%	+3,2%	32,8	+2,2%
Dépôts Particuliers	20,5	-4,3%	-0,1%	20,5	-4,5%
Dont Dépôts à vue	19,7	-2,9%	-0,2%	19,8	-3,9%
Dépôts Entreprises	12,8	+16,7%	+9,0%	12,3	+15,9%

En milliards d'euros	30.06.12	Variation / 30.06.11	Variation / 31.03.12
EPARGNE HORS-BILAN			
Assurance-vie	11,6	-4,6%	+1,2%
OPCVM	8,5	-6,8%	-0,1%

- Crédits : -1,9% / 2T11
 - Particuliers : -0,7% / 2T11 du fait de la baisse des crédits immobiliers partiellement compensée par la bonne dynamique des crédits aux entrepreneurs
 - Entreprises : -2,9% / 2T11, recul des crédits de fonctionnement ; bonne tenue du factoring
- Dépôts : +2,8% / 2T11
 - Particuliers : baisse des dépôts à vue plus modérée que le marché et quasi stabilité / 1T12
 - Entreprises : forte croissance sur les entreprises, les collectivités et les administrations publiques
- Assurance-vie : légère collecte au 1S12 après la baisse du 4T11



Banque De Détail en Belgique - 1S12

En millions d'euros	2T12	2T11	2T12 / 2T11	1T12	2T12 / 1T12	1S12	1S11	1S12 / 1S11
Produit net bancaire	837	796	+5,2%	841	-0,5%	1 678	1 609	+4,3%
Frais de gestion	-612	-601	+1,8%	-594	+3,0%	-1 206	-1 191	+1,3%
Résultat brut d'exploitation	225	195	+15,4%	247	-8,9%	472	418	+12,9%
Coût du risque	-41	-53	-22,6%	-37	+10,8%	-78	-75	+4,0%
Résultat d'exploitation	184	142	+29,6%	210	-12,4%	394	343	+14,9%
Eléments hors exploitation	6	4	+50,0%	8	-25,0%	14	6	n.s.
Résultat avant impôt	190	146	+30,1%	218	-12,8%	408	349	+16,9%
Résultat attribuable à Investment Solutions	-16	-17	-5,9%	-17	-5,9%	-33	-36	-8,3%
Résultat avant impôt de BDDB	174	129	+34,9%	201	-13,4%	375	313	+19,8%
Coefficient d'exploitation	73,1%	75,5%	-2,4 pt	70,6%	+2,5 pt	71,9%	74,0%	-2,1 pt
Fonds propres alloués (Md€)						3,6	3,4	+6,0%

Incluant 100% de la Banque Privée en Belgique pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

- PNB : +4,3% / 1S11 (+3,3% à périmètre constant)
 - Hausse des revenus d'intérêt tirée par la progression des volumes
 - Commissions : recul des commissions financières sur la clientèle des particuliers partiellement compensé par une hausse de la production en assurance-vie
- Frais de gestion : +1,3% / 1S11 (+0,2% à périmètre constant)
 - Impact positif des mesures d'efficacité opérationnelle
 - Effet de ciseaux positif de 3,0 pts



Banque De Détail en Belgique Volumés

Encours moyens En milliards d'euros	2T12	Variation / 2T11	Variation / 1T12	1S12	Variation / 1S11
CRÉDITS*	84,5	+5,2%	+1,0%	84,1	+5,7%
Particuliers	55,4	+5,9%	+1,5%	55,0	+6,3%
Dont Immobilier	38,1	+7,5%	+1,7%	37,7	+8,1%
Dont Consommation	0,4	-52,9%	-41,1%	0,5	-40,6%
Dont Entrepreneurs	17,0	+5,1%	+2,7%	16,8	+4,8%
Entreprises et collectivités publ.*	29,1	+3,8%	+0,1%	29,1	+4,6%
DEPOTS	101,0	+2,3%	+1,9%	100,0	+2,6%
Dépôts à vue	28,8	+2,9%	+5,8%	28,1	+3,1%
Comptes d'épargne	58,7	+2,1%	+2,0%	58,0	+1,3%
Dépôts à terme	13,5	+1,7%	-5,8%	13,9	+7,2%

* Y compris 1,7 Md€ de crédits aux collectivités publiques réintégrés au 2T11 et 1,1 Md€ de crédits aux entreprises (affacturage) du fait de l'acquisition de FCF au 4T11

En milliards d'euros	30.06.12	Variation / 30.06.11	Variation / 31.03.12
EPARGNE HORS-BILAN			
Assurance-vie	24,8	+4,0%	+1,3%
OPCVM	24,3	-1,8%	-3,6%

- Crédits : +5,2% / 2T11 (+4,0% hors effet périmètre de Fortis Commercial Finance)
 - Particuliers : +5,9% / 2T11, notamment dans l'immobilier et les crédits aux entrepreneurs
 - Entreprises : +0,3% / 2T11 hors Fortis Commercial Finance
- Dépôts : +2,3% / 2T11
 - Particuliers : croissance des dépôts à vue et des comptes d'épargne
 - Evolution de structure favorable
- Assurance-vie : +4,0% / 30.06.11
 - Hausse de la demande de la clientèle



Banque de Détail et des Entreprises au Luxembourg - 2T12

Personal Investors - 2T12

Banque de Détail et des Entreprises au Luxembourg

Encours moyens en milliards d'euros	2T12	Variation / 2T11	Variation / 1T12	1S12	Variation / 1S11
CREDITS	8,3	4,5%	+1,1%	8,3	+2,0%
Particuliers	5,4	+1,6%	+0,5%	5,4	+1,6%
Entreprises et collectivités publ.	2,9	+10,3%	+2,4%	2,9	+2,6%
DEPOTS	12,1	+9,3%	+4,2%	11,8	+6,8%
Dépôts à vue	4,2	+26,4%	+6,8%	4,1	+22,4%
Comptes d'épargne	4,4	+1,6%	+4,6%	4,3	-2,8%
Dépôts à terme	3,4	+2,1%	+0,7%	3,4	+3,7%
	30.06.12	Variation / 30.06.11	Variation / 31.03.12		
EPARGNE HORS-BILAN					
Assurance-vie	1,2	+25,3%	+1,5%		
OPCVM	2,5	-0,4%	-7,2%		

- Croissance des dépôts et des crédits, particulièrement sur le segment des Entreprises
- Lancement de la campagne "1 milliard pour les entreprises au Luxembourg"
- Développement de la Banque Privée domestique

Personal Investors

Encours moyens en milliards d'euros	2T12	Variation / 2T11	Variation / 1T12	1S12	Variation / 1S11
CREDITS	0,5	-3,0%	+6,4%	0,5	-4,9%
DEPOTS	8,9	+12,0%	+3,9%	8,8	+14,1%
	30.06.12	Variation / 30.06.11	Variation / 31.03.12		
ACTIFS SOUS GESTION	33,3	+0,0%	-2,5%		
Ordres Particuliers Europe (millions)	1,9	-9,2%	-14,9%		

- Actifs sous gestion / 2T11 : collecte nette positive compensée par un effet performance négatif
- Activité de courtage en baisse / 2T11 en lien avec l'évolution des marchés financiers
- Elu meilleure « Direct Bank for Mobile Banking » en Allemagne par *BörseOnline* et *N-TV*



BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2012 | 53

Arval - 2T12

Leasing Solutions - 2T12

Arval

Encours moyens en milliards d'euros	2T12	Variation* / 2T11	Variation* / 1T12	1S12	Variation* / 1S11
Encours consolidés	8,7	+5,4%	+1,8%	8,6	+5,9%
Parc Financé (en milliers de véhicules)	689,1	+1,9%	+0,5%	687,5	+2,4%

- Impact sur les revenus de la vente au 4T11 de l'activité de carte essence au Royaume-Uni ; légère hausse des revenus à périmètre et change constants
- Effet de la progression du parc sur les encours
- Bonne performance en Belgique, notamment grâce au partenariat avec BNP Paribas Fortis

Leasing Solutions

Encours moyens en milliards d'euros	2T12	Variation* / 2T11	Variation* / 1T12	1S12	Variation* / 1S11
Encours consolidés	18,6	-10,3%	-2,1%	18,8	-10,0%

- Baisse des encours, en ligne avec le plan d'adaptation
- Effet plus limité sur les revenus du fait d'une politique sélective en termes de rentabilité des opérations

* A périmètre et change constants



BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2012 | 54

Europe Méditerranée - 1S12

En millions d'euros	2T12	2T11	2T12 / 2T11	1T12	2T12 / 1T12	1S12	1S11	1S12 / 1S11
Produit net bancaire	448	399	+12,3%	413	+8,5%	861	816	+5,5%
Frais de gestion	-333	-308	+8,1%	-318	+4,7%	-651	-616	+5,7%
Résultat brut d'exploitation	115	91	+26,4%	95	+21,1%	210	200	+5,0%
Coût du risque	-45	-47	-4,3%	-90	-50,0%	-135	-150	-10,0%
Résultat d'exploitation	70	44	+59,1%	5	n.s.	75	50	+50,0%
Quota-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	13	12	+8,3%	20	-35,0%	33	23	+43,5%
Autres éléments hors exploitation	-1	-2	-50,0%	1	n.s.	0	-3	n.s.
Résultat avant impôt	82	54	+51,9%	26	n.s.	108	70	+54,3%
Coefficient d'exploitation	74,3%	77,2%	-2,9 pt	77,0%	-2,7 pt	75,6%	75,5%	+0,1 pt
Fonds propres alloués (Md€)						3,4	3,3	+2,5%

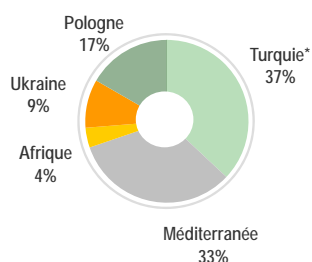
- A périmètre et change constant / 1S11
 - PNB : +4,7%, bonne performance de la Turquie et de la Méditerranée
 - Frais de gestion : +4,2%, renforcement du dispositif commercial en Méditerranée
- SME : hausse de la contribution de la Banque de Nankin



Europe Méditerranée Volumen et risques

Encours moyens en milliards d'euros	2T12	Variation / 2T11		Variation / 1T12		1S12	Variation / 1S11	
		à périmètre historique	et change constants	à périmètre historique	et change constants		à périmètre historique	et change constants
CREDITS	23,4	+7,7%	+4,8%	+2,0%	+1,1%	23,1	+7,1%	+6,6%
DEPOTS	20,3	+17,9%	+13,9%	+4,2%	+3,2%	19,9	+15,0%	+13,9%

Répartition géographique des encours de crédit 2T12



Coût du risque / encours

Coût du risque annualisé / encours début de période	2T11	3T11	4T11	1T12	2T12
Turquie	0,08%	0,48%	0,70%	0,37%	0,91%
UkrSibbank	2,50%	2,72%	4,59%	8,35%	0,41%
Pologne	0,28%	0,47%	0,37%	0,25%	0,66%
Autres	1,16%	0,66%	0,80%	1,25%	0,70%
Europe Méditerranée	0,85%	0,81%	1,16%	1,50%	0,74%

* TEB consolidée à 70,3%



BancWest - 1S12

En millions d'euros	2T12	2T11	2T12 / 2T11	1T12	2T12 / 1T12	1S12	1S11	1S12 / 1S11
Produit net bancaire	606	551	+10,0%	593	+2,2%	1 199	1 117	+7,3%
Frais de gestion	-343	-302	+13,6%	-342	+0,3%	-685	-616	+11,2%
Résultat brut d'exploitation	263	249	+5,6%	251	+4,8%	514	501	+2,6%
Coût du risque	-32	-62	-48,4%	-46	-30,4%	-78	-137	-43,1%
Résultat d'exploitation	231	187	+23,5%	205	+12,7%	436	364	+19,8%
Autres éléments hors exploitation	1	0	n.s.	1	+0,0%	2	1	+100,0%
Résultat avant impôt	232	187	+24,1%	206	+12,6%	438	365	+20,0%
Coefficient d'exploitation	56,6%	54,8%	+1,8 pt	57,7%	-1,1 pt	57,1%	55,1%	+2,0 pt
Fonds propres alloués (Mdt€)						4,0	3,8	+4,7%

- Fort effet change du fait de la hausse du dollar
 - USD / EUR* : +12,2% / 2T11, +2,2% / 1T12; +8% / 1S11
- A change constant / 1S11
 - PNB : -0,8%, impact des changements réglementaires** sur les commissions
 - Frais de gestion : +3,1%, développement du dispositif dans la Banque Privée ainsi qu'auprès des entreprises et des entrepreneurs

* Cours moyens ; ** Amendement Durbin



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2012 | 57

BancWest Volumes

Encours moyens En milliards d'euros	Encours	Variation / 2T11		Variation / 1T12		Encours	Variation / 1S11	
	2T12	historique	à périmètre et change constants	historique	à périmètre et change constants	1S12	historique	à périmètre et change constants
CREDITS	41,1	+15,8%	+3,3%	+3,6%	+1,3%	40,4	+11,0%	+2,6%
Particuliers	19,7	+12,4%	+0,2%	+2,2%	-0,0%	19,5	+7,9%	-0,2%
Dont Immobilier	10,0	+5,9%	-5,6%	+0,2%	-1,9%	10,0	+2,2%	-5,5%
Dont Consommation	9,7	+20,0%	+7,0%	+4,3%	+2,1%	9,5	+14,7%	+6,0%
Immobilier commercial	9,3	+10,0%	-1,9%	+2,8%	+0,6%	9,2	+5,4%	-2,6%
Crédits aux Entreprises	12,1	+27,4%	+13,6%	+6,5%	+4,2%	11,7	+21,8%	+12,5%
DEPOTS	43,5	+21,5%	+8,3%	+3,0%	+0,8%	42,8	+19,2%	+10,1%
Dépôts hors Jumbo CDs	37,9	+18,7%	+5,8%	+3,7%	+1,4%	37,3	+15,7%	+6,8%

- Crédits : +3,3%* / 2T11 (+1,3%* / 1T12); poursuite de la croissance
 - Forte progression des crédits aux entreprises
 - Poursuite du recul des crédits immobiliers du fait de la cession d'encours à Fannie Mae
- Dépôts : +8,3%* / 2T11, forte croissance des dépôts à vue et des comptes d'épargne

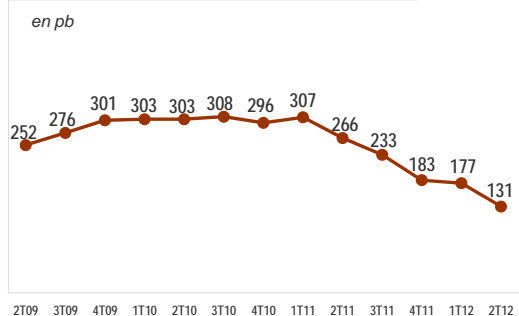
* A périmètre et change constants



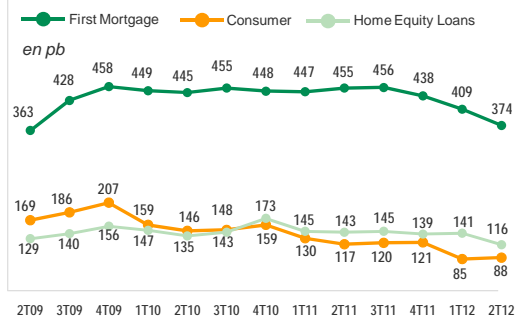
BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2012 | 58

Non-accruing Loans / Total Loans



Taux d'impayés à 30 jours et plus



- Poursuite de la baisse du taux de crédits douteux : 131 pb au 30.06.12 vs. 266 pb au 30.06.11, principalement dans les crédits aux entreprises
- Amélioration globale des indicateurs avancés d'impayés



Personal Finance - 1S12

En millions d'euros	2T12	2T11	2T12 / 2T11	1T12	2T12 / 1T12	1S12	1S11	1S12 / 1S11
Produit net bancaire	1 244	1 310	-5,0%	1 231	+1,1%	2 475	2 620	-5,5%
Frais de gestion	-592	-613	-3,4%	-642	-7,8%	-1 234	-1 204	+2,5%
Résultat brut d'exploitation	652	697	-6,5%	589	+10,7%	1 241	1 416	-12,4%
Coût du risque	-374	-406	-7,9%	-327	+14,4%	-701	-837	-16,2%
Résultat d'exploitation	278	291	-4,5%	262	+6,1%	540	579	-6,7%
Quota-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	24	18	+33,3%	24	+0,0%	48	39	+23,1%
Autres éléments hors exploitation	4	2	+100,0%	0	n.s.	4	3	+33,3%
Résultat avant impôt	306	311	-1,6%	286	+7,0%	592	621	-4,7%
Coefficient d'exploitation	47,6%	46,8%	+0,8 pt	52,2%	-4,6 pt	49,9%	46,0%	+3,9 pt
Fonds propres alloués (Md€)						5,0	5,0	+1,2%

- PNB : 2 475 M€, -5,5% / 1S11
 - Effets notamment des nouvelles réglementations en France
- Frais de gestion : +2,5% / 1S11
 - -1,4% hors coûts d'adaptation (47 M€)
- Baisse du coût du risque



Personal Finance

Volumes et risques

Encours moyens en milliards d'euros	2T12	Variation / 2T11		Variation / 1T12		1S12	Variation / 1S11	
		historique	à périmètre et change constants	historique	à périmètre et change constants		historique	à périmètre et change constants
TOTAL ENCOURS CONSOLIDES	90,3	-0,1%	+0,5%	-0,5%	-0,3%	90,6	+0,6%	+1,2%
Crédits à la consommation	51,3	+0,8%	+2,1%	-0,0%	+0,3%	51,4	+1,1%	+2,3%
Crédits immobiliers	39,0	-1,3%	-1,5%	-1,1%	-1,2%	39,2	-0,1%	-0,3%
TOTAL ENCOURS GERES ⁽¹⁾	122,8	+0,5%	+1,2%	-0,6%	-0,4%	122,9	+0,9%	+1,8%

(1) Intégrant 100% des encours des filiales non détenues à 100% ainsi que des partenariats

Coût du risque / encours

Coût du risque annualisé / encours début de période	2T11	3T11	4T11	1T12	2T12
France	1,55%	1,35%	1,98%*	0,51%*	1,52%
Italie	2,82%	3,13%*	3,44%*	3,41%	2,85%
Espagne	1,35%	2,50%*	1,03%	1,76%	1,88%
Autres Europe de l'Ouest	1,22%	0,87%	0,83%	1,06%	1,08%
Europe de l'Est	3,45%	4,08%	3,04%	5,50%	1,54%*
Bésil	3,48%	3,23%	3,22%	4,07%	3,81%
Autres	4,39%	1,62%	2,35%	0,76%	1,31%
Personal Finance	1,83%	1,72%	1,83%	1,45%	1,66%

* Ajustements exceptionnels du provisionnement



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2012 | 61

Investment Solutions - 1S12

En millions d'euros	2T12	2T11	2T12 / 2T11	1T12	2T12 / 1T12	1S12	1S11	1S12 / 1S11
Produit net bancaire	1 566	1 533	+2,2%	1 521	+3,0%	3 087	3 054	+1,1%
Frais de gestion	-1 068	-1 039	+2,8%	-1 043	+2,4%	-2 111	-2 081	+1,4%
Résultat brut d'exploitation	498	494	+0,8%	478	+4,2%	976	973	+0,3%
Coût du risque	-3	-19	-84,2%	-11	-72,7%	-14	-14	+0,0%
Résultat d'exploitation	495	475	+4,2%	467	+6,0%	962	959	+0,3%
Quota-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	35	-8	n.s.	9	n.s.	44	27	+63,0%
Autres éléments hors exploitation	1	66	-98,5%	7	-85,7%	8	79	-89,9%
Résultat avant impôt	531	533	-0,4%	483	+9,9%	1 014	1 065	-4,8%
Coefficient d'exploitation	68,2%	67,8%	+0,4 pt	68,6%	-0,4 pt	68,4%	68,1%	+0,3 pt
Fonds propres alloués (Md€)						7,9	7,2	+9,4%

- SME : Cardif Vita consolidé à 100% (mise en équivalence au 1S11)



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2012 | 62

Investment Solutions Activité

	30.06.12	30.06.11	Variation / 30.06.11	31.03.12	Variation / 31.03.12
Actifs sous gestion (en Md€)*	873	896	-2,6%	881	-0,9%
Gestion d'actifs	412	445	-7,5%	422	-2,5%
Wealth Management	257	257	+0,1%	254	+1,2%
Real Estate	13	11	+12,8%	13	+0,8%
Assurance	158	150	+5,4%	158	-0,0%
Personal Investors	33	33	+0,0%	34	-2,5%
	2T12	2T11	Variation / 2T11	1T12	Variation / 1T12
Collecte nette (en Md€)*	-4,1	-3,1	-29,8%	12,6	n.s.
Gestion d'actifs	-9,7	-8,8	-9,5%	7,8	n.s.
Wealth Management	4,5	3,1	+47,4%	2,7	+64,0%
Real Estate	0,1	0,2	-22,3%	0,4	-69,5%
Assurance	0,3	1,6	-83,2%	1,1	-76,2%
Personal Investors	0,7	0,9	-19,7%	0,4	+59,9%
	30.06.12	30.06.11	Variation / 30.06.11	31.03.12	Variation / 31.03.12
Securities Services					
Actifs en conservation (en Md€)	5 029	4 804	+4,7%	5 048	-0,4%
Actifs sous administration (en Md€)	938	858	+9,4%	924	+1,5%
	2T12	2T11	2T12 / 2T11	1T12	2T12 / 1T12
Nombre de transactions (en millions)	11,5	11,5	-0,0%	12,1	-5,2%

* Y compris Personal Investors (Domestic Markets)

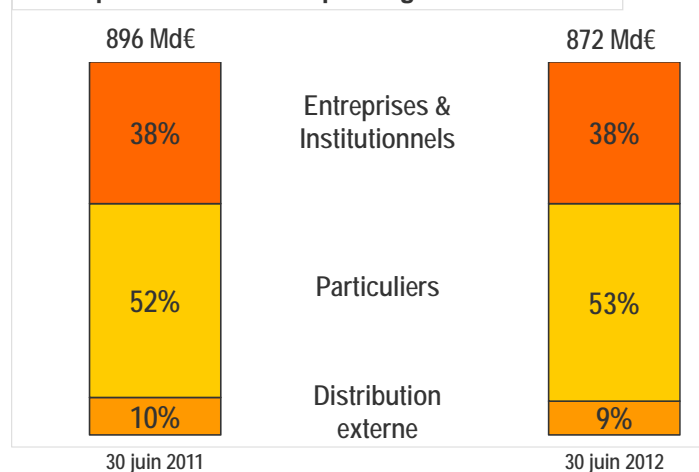


BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2012 | 63

Investment Solutions Répartition des actifs par origine de clientèle

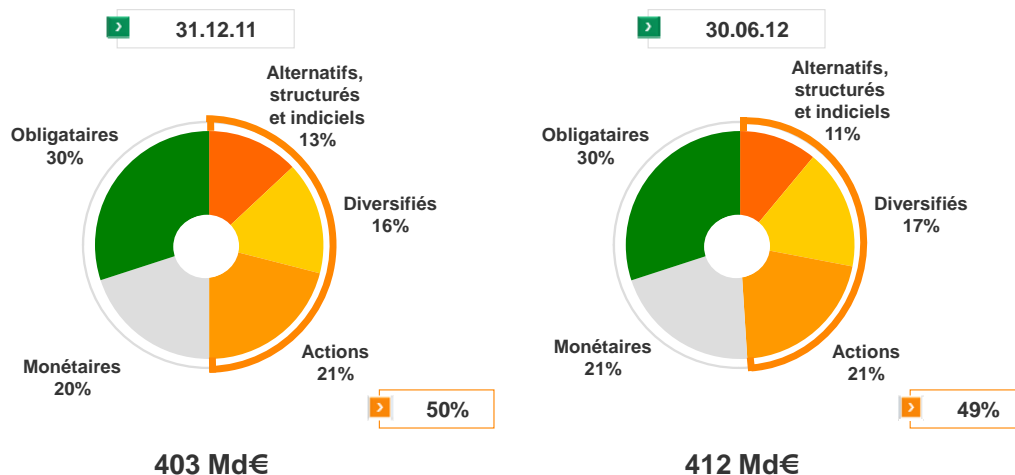
Répartition des actifs par origine de clientèle



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2012 | 64

Gestion d'actifs Ventilation des actifs gérés



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2012 | 65

Investment Solutions Gestion Institutionnelle et Privée - 1S12

En millions d'euros	2T12	2T11	2T12 / 2T11	1T12	2T12 / 1T12	1S12	1S11	1S12 / 1S11
Produit net bancaire	710	741	-4,2%	706	+0,6%	1 416	1 518	-6,7%
Frais de gestion	-528	-539	-2,0%	-520	+1,5%	-1 048	-1 083	-3,2%
Résultat brut d'exploitation	182	202	-9,9%	186	-2,2%	368	435	-15,4%
Coût du risque	1	0	n.s.	-6	n.s.	-5	8	n.s.
Résultat d'exploitation	183	202	-9,4%	180	+1,7%	363	443	-18,1%
Quota-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	12	5	n.s.	7	+71,4%	19	13	+46,2%
Autres éléments hors exploitation	1	66	-98,5%	5	-80,0%	6	82	-92,7%
Résultat avant impôt	196	273	-28,2%	192	+2,1%	388	538	-27,9%
Coefficient d'exploitation	74,4%	72,7%	+1,7 pt	73,7%	+0,7 pt	74,0%	71,3%	+2,7 pt
Fonds propres alloués (Md€)						1,8	1,7	+10,3%

- PNB : -6,7% / 1S11
 - Baisse des encours gérés / 1S11 du fait de la crise des marchés
- Frais de gestion : -3,2% / 1S11
 - -6,2% dans la Gestion d'actifs
 - Ajustement des coûts au nouvel environnement dans tous les métiers
- Résultat avant impôt : -27,9% / 1S11
 - Rappel : plus-value de cession de la participation dans Shenyin & Wanguo en Chine au 2T11



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2012 | 66

Investment Solutions Assurance - 1S12

En millions d'euros	2T12	2T11	2T12 / 2T11	1T12	2T12 / 1T12	1S12	1S11	1S12 / 1S11
Produit net bancaire	475	429	+10,7%	475	+0,0%	950	854	+11,2%
Frais de gestion	-241	-223	+8,1%	-234	+3,0%	-475	-445	+6,7%
Résultat brut d'exploitation	234	206	+13,6%	241	-2,9%	475	409	+16,1%
Coût du risque	-4	-19	-78,9%	-5	-20,0%	-9	-22	-59,1%
Résultat d'exploitation	230	187	+23,0%	236	-2,5%	466	387	+20,4%
Quota-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	23	-13	n.s.	1	n.s.	24	14	+71,4%
Autres éléments hors exploitation	1	0	n.s.	1	+0,0%	2	-3	n.s.
Résultat avant impôt	254	174	+46,0%	238	+6,7%	492	398	+23,6%
Coefficient d'exploitation	50,7%	52,0%	-1,3 pt	49,3%	+1,4 pt	50,0%	52,1%	-2,1 pt
Fonds propres alloués (Md€)						5,6	5,1	+9,0%

- Chiffre d'affaires : 12,8 Md€ (+2,0% / 1S11)
 - Bonne croissance de l'activité en Epargne et en Protection hors de France
 - Gain de parts de marché en Epargne en France
- Provisions techniques : +5,2% / 1S11
- PNB : +11,2% / 1S11 (+6,2% hors Cardif Vita)
- Frais de gestion : +6,7% / 1S11 (+4,0% hors Cardif Vita)
 - Poursuite des investissements de développement hors de France
 - Amélioration du coefficient d'exploitation : -2,1 pts
- SME au 1S11 : impact de la dette grecque (-26 M€)



Investment Solutions Securities Services - 1S12

En millions d'euros	2T12	2T11	2T12 / 2T11	1T12	2T12 / 1T12	1S12	1S11	1S12 / 1S11
Produit net bancaire	381	363	+5,0%	340	+12,1%	721	682	+5,7%
Frais de gestion	-299	-277	+7,9%	-289	+3,5%	-588	-553	+6,3%
Résultat brut d'exploitation	82	86	-4,7%	51	+60,8%	133	129	+3,1%
Coût du risque	0	0	n.s.	0	n.s.	0	0	n.s.
Résultat d'exploitation	82	86	-4,7%	51	+60,8%	133	129	+3,1%
Eléments hors exploitation	-1	0	n.s.	2	n.s.	1	0	n.s.
Résultat avant impôt	81	86	-5,8%	53	+52,8%	134	129	+3,9%
Coefficient d'exploitation	78,5%	76,3%	+2,2 pt	85,0%	-6,5 pt	81,6%	81,1%	+0,5 pt
Fonds propres alloués (Md€)						0,6	0,5	+10,1%

- PNB : +5,7% / 1S11
 - Croissance des actifs en conservation (+4,7%) et sous administration (+9,4%)
 - Volumes de transactions en ligne avec 1S11
 - Bonne dynamique commerciale : gain du mandat de Tenue de Comptes - Conservation pour la Caisse des Dépôts
- Frais de gestion : +6,3% / 1S11
 - Poursuite du développement, notamment en Asie et en Amérique Latine



Corporate and Investment Banking - 1S12

<i>En millions d'euros</i>	2T12	2T11	2T12 / 2T11	1T12	2T12 / 1T12	1S12	1S11	1S12 / 1S11
Produit net bancaire	2 230	2 920	-23,6%	3 121	-28,5%	5 351	6 425	-16,7%
Frais de gestion	-1 397	-1 613	-13,4%	-1 892	-26,2%	-3 289	-3 437	-4,3%
Résultat brut d'exploitation	833	1 307	-36,3%	1 229	-32,2%	2 062	2 988	-31,0%
Coût du risque	-19	23	n.s.	-78	-75,6%	-97	7	n.s.
Résultat d'exploitation	814	1 330	-38,8%	1 151	-29,3%	1 965	2 995	-34,4%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	6	13	-53,8%	14	-57,1%	20	23	-13,0%
Autres éléments hors exploitation	1	27	-96,3%	2	-50,0%	3	30	-90,0%
Résultat avant impôt	821	1 370	-40,1%	1 167	-29,6%	1 988	3 048	-34,8%
Coefficient d'exploitation	62,6%	55,2%	+7,4 pt	60,6%	+2,0 pt	61,5%	53,5%	+8,0 pt
Fonds propres alloués (Md€)						17,2	17,2	-0,1%

- PNB : -16,7% / 1S11
 - Conseil & Marchés de Capitaux : -16,6% / 1S11 en raison de la crise des marchés au 2T12
 - Corporate Banking : -16,8% / 1S11; impact du deleveraging
- Frais de gestion
 - -10,5% / 1S11 à périmètre et change constants et hors coût du plan d'adaptation (92 M€)
 - Coefficient d'exploitation (61,5%) toujours parmi les meilleurs de l'industrie
- Résultat avant impôt : -34,8% / 1S11
 - Coût du risque faible au 1S12 vs reprises de provisions nettes au 1S11



Corporate and Investment Banking Conseil et Marchés de Capitaux - 1S12

<i>En millions d'euros</i>	2T12	2T11	2T12 / 2T11	1T12	2T12 / 1T12	1S12	1S11	1S12 / 1S11
Produit net bancaire	1 207	1 803	-33,1%	2 249	-46,3%	3 456	4 146	-16,6%
dont Actions et Conseil	369	681	-45,8%	492	-25,0%	861	1 376	-37,4%
dont Fixed Income	838	1 122	-25,3%	1 757	-52,3%	2 595	2 770	-6,3%
Frais de gestion	-958	-1 163	-17,6%	-1 471	-34,9%	-2 429	-2 552	-4,8%
Résultat brut d'exploitation	249	640	-61,1%	778	-68,0%	1 027	1 594	-35,6%
Coût du risque	-94	9	n.s.	37	n.s.	-57	30	n.s.
Résultat d'exploitation	155	649	-76,1%	815	-81,0%	970	1 624	-40,3%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	2	9	-77,8%	9	-77,8%	11	9	+22,2%
Autres éléments hors exploitation	1	8	-87,5%	2	-50,0%	3	8	-62,5%
Résultat avant impôt	158	666	-76,3%	826	-80,9%	984	1 641	-40,0%
Coefficient d'exploitation	79,4%	64,5%	+14,9 pt	65,4%	+14,0 pt	70,3%	61,6%	+8,7 pt
Fonds propres alloués (Md€)						8,3	6,8	+22,9%

- PNB : -16,6% / 1S11; gestion prudente des risques de marché dans un contexte de crise des marchés au 2T12
 - Fixed Income : impact de la crise de l'euro sur les volumes d'émissions obligataires au 2T12 ; bon niveau d'activité sur les taux et le change
 - Actions et Conseil : faible demande sur les activités de flux et sur les produits structurés
- Frais de gestion : -8,7% / 1S11 à périmètre et change constants
 - -11,5% / 1S11 à périmètre et change constants et hors coûts d'adaptation (75 M€)
- Résultat avant impôt : -40,0% / 1S11
- Fonds propres alloués : impact du passage à Bâle 2.5 en 2012



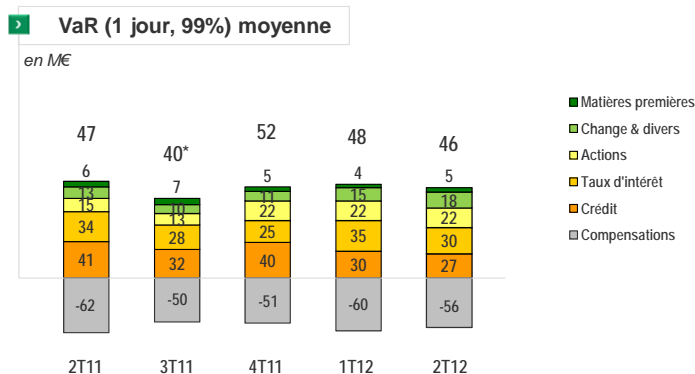
Corporate and Investment Banking Corporate Banking - 1S12

En millions d'euros	2T12	2T11	2T12 / 2T11	1T12	2T12 / 1T12	1S12	1S11	1S12 / 1S11
Produit net bancaire	1 023	1 117	-8,4%	872	+17,3%	1 895	2 279	-16,8%
Frais de gestion	-439	-450	-2,4%	-421	+4,3%	-860	-885	-2,8%
Résultat brut d'exploitation	584	667	-12,4%	451	+29,5%	1 035	1 394	-25,8%
Coût du risque	75	14	n.s.	-115	n.s.	-40	-23	+73,9%
Résultat d'exploitation	659	681	-3,2%	336	+96,1%	995	1 371	-27,4%
Eléments hors exploitation	4	23	-82,6%	5	-20,0%	9	36	-75,0%
Résultat avant impôt	663	704	-5,8%	341	+94,4%	1 004	1 407	-28,6%
Coefficient d'exploitation	42,9%	40,3%	+2,6 pt	48,3%	-5,4 pt	45,4%	38,8%	+6,6 pt
Fonds propres alloués (Md€)						8,9	10,4	-15,0%

- PNB : -16,8% / 1S11
 - Impact des cessions de crédits proche de zéro du fait de la plus-value sur le « Reserve Based Lending » basé à Houston
 - Baisse en ligne avec le plan de réduction du bilan (fonds propres alloués -15,0% / 1S11)
- Frais de gestion : -5,6% / 1S11 à périmètre et change constants
 - -7,5% / 1S11 à périmètre et change constants et hors coûts du plan d'adaptation (17 M€)
- Résultat avant impôt : -28,6% / 1S11
 - Coût du risque en hausse modérée à partir d'un niveau très faible au 1S11



Corporate and Investment Banking Risques de marchés - 2T12

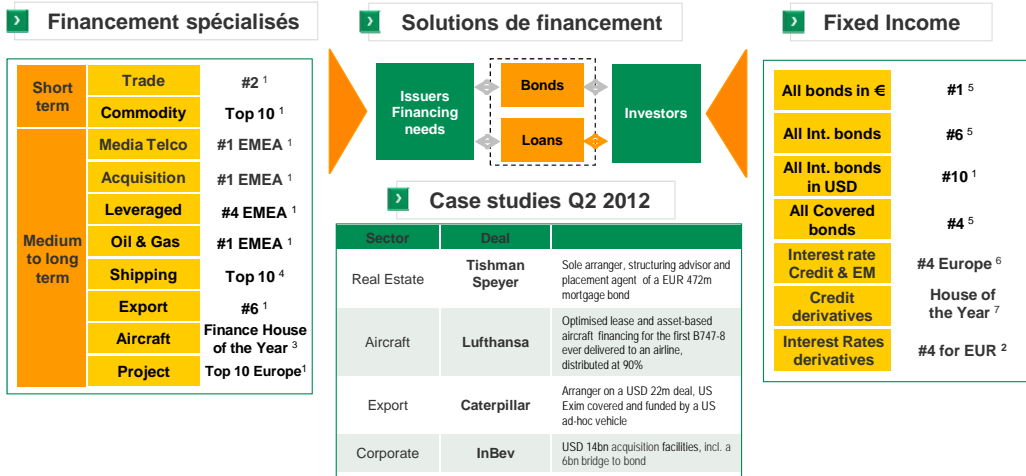


- VaR toujours à un niveau faible, en baisse par rapport au 4T11 et au 1T12
 - Approche prudente dans un contexte de forte volatilité des marchés
 - Pas de perte au-delà de la VaR au 2T12



Corporate and Investment Banking Focus sur "Originate and Distribute"

- Proposer à nos clients de nouvelles solutions de financement basées sur l'origination et la distribution de financement spécialisé d'actifs



Allier de fortes capacités d'origination et de distribution

Classement par : 1) Dealogic 1S12 ; 2) Euromoney ; 3) Jane's Transport Finance - 2011 ; 4) Marine Money ; 5) Thomson Reuters 1S12 ; 6) Greenwich ; 7) Asia Risk Award



BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2012 | 73

Corporate and Investment Banking Conseil et Marchés de Capitaux - 2T12

	Peru: Linea Amarilla SAC PEN 1.2bn (USD 525m) Senior Sec. Reg S Project Bond Via Parque Rimac toll-road project Sole Bookrunner June 2012		KOREA: LG Electronics CHF 215m 2.000% long 4-year First ever CHF from an Asia-based electronics firm Joint Bookrunner June 2012
	UK: BG Group USD 500m/EUR 500m/GBP 600m triple-currency Hybrid Capital First ever triple-tranche hybrid transaction Sole Coordinator, Joint Structuring Advisor & Bookrunner March 2012		USA: AIG USD 750m 4.875% 10-year Senior Unsecured Joint Bookrunner May 2012
	SAUDI ARABIA: Islamic Development Bank USD 800m 1.375% 5-year Trust Certificates (Sukuk) Joint Bookrunner June 2012		SPAIN/UK: Advisor to BAA , a subsidiary of Ferrovial, for the sale of Edinburgh Airport to Global Infrastructure Partners - GBP 807m April 2012
	EUROPE/SUPRANATIONAL: EFSF EUR 1.5bn 3.375% 25-year Longest ever tenor from EFSF Joint Bookrunner June 2012		FRANCE: Advisor to L'ORÉAL for the acquisition of Cadum (Luxemburg) from Milestone Capital Partners May 2012
	CHINA: Export-Import Bank of China CNH 2bn 5y/15y dual tranche Dim Sum Its second offshore RMB of 2012 Joint Bookrunner June 2012		ITALY: MERIDIANA FLY Rights issue - EUR 118.5m Sole Bookrunner May 2012












BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2012 | 74

Corporate and Investment Banking

Corporate Banking - 2T12

	FRANCE: Advisor to Tishman Speyer in the refinancing of the "Lumière" building through a EUR 472m mortgage bond subscribed by a consortium of French insurers. Sole arranger, structuring advisor and placement agent June 2012		BELGIUM: AB InBev BNP Paribas Fortis acted as Bookrunner, Mandated Lead Arranger and Facility Agent of the USD 14bn acquisition facilities (incl. a 6bn bridge to bond) granted to AB InBev for the USD 20bn acquisition of Grupo Modelo June 2012
	NETHERLANDS & FRANCE: SCHLUMBERGER Schlumberger appointed BNP Paribas in the Netherlands and in France to provide cash management and trade finance, transactions management connectivity and domestic zero balance account cash pooling. June 2012		BELGIUM: NORTHWIND 216 MW OFFSHORE WIND FARM Financial Advisor and Mandated Lead Arranger for this EUR 850m project that is scheduled to become operational in 2014. June 2012
	GERMANY: NORDEX (wind turbines manufacturer) Cash Pooling and flows mandate in 9 countries April 2012		1 BOEING B747-8 AIRCRAFT Optimised lease and an asset-based aircraft financing for the first B747-8 ever delivered to an airline. Lease Arranger, Mandated Lead Debt Arranger and Facility Agent. Final take 10% Landmark transaction under the Originate to Distribute business model - April 2012
	US: RHODIA Increase of the existing uncommitted Ulexam Just-in-Time facility for the purchase of Indian Guar Split, from USD 40m to USD 80m Syndicated 50% of the commitment to IFC. June 2012		BELGIUM: SARENS Bookrunning Mandated Lead Arranger. The Hermes covered facility was the last step in an overall EUR 725m financing package arranged for Sarens. First ever Hermes backed credit in Belgium. June 2012
	AUSTRALIA: THALES Thales appointed BNP Paribas to manage its AUD and foreign currency liquidity in Australia as well as all international payments and onshore foreign currency accounts. In addition BNP Paribas is also providing multi-channel connectivity. April 2012		



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2012 | 75

Corporate and Investment Banking

Classements et "Awards" - 1S12

- **N°5 Global Investment Bank in EMEA – S1 2012 – (Thomson Reuters)**
- **Conseil et Marchés de Capitaux : des franchises mondiales reconnues**
 - N°1 All Bonds in EUR (Thomson Reuters) – S1 2012
 - N°6 All Bonds all currencies (Thomson Reuters) – S1 2012
 - "Structured Products House of the Year" (Risk Awards 2012)
 - "Best M&A House in France" (Euromoney 2012)
 - N°5 EMEA Rights issues (Thomson Reuters) – S1 2012
 - Oil and Products House of the Year (Energy Risk Awards 2012)
 - Commodities Research House of the Year (Energy Risk Awards 2012)
- **Corporate Banking : un leadership confirmé dans tous les métiers**
 - N°1 Bookrunner in EMEA for Syndicated loans by number and N°4 by volume of deals (Dealogic) – S1 2012
 - N°1 Bookrunner in EMEA Media-Telecom by number and volume of deals (Dealogic) – S1 2012
 - N°1 Quality and Market Share Leader in Cash Management for Eurozone (Greenwich 2012)
 - N°2 Mandated Lead Arrangers of Syndicated Trade Finance Loans (Dealogic) – S1 2012



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2012 | 76

Autres Activités - 2T12

<i>En millions d'euros</i>	2T12	2T11	1T12	1S12	1S11
Produit net bancaire	205	406	-883	-678	877
Frais de gestion	-193	-281	-222	-415	-522
<i>dont coûts de restructuration</i>	-104	-148	-65	-169	-272
Résultat brut d'exploitation	12	125	-1 105	-1 093	355
Coût du risque	2	-485	-29	-27	-457
Résultat d'exploitation	14	-360	-1 134	-1 120	-102
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	31	4	76	107	10
Autres éléments hors exploitation	-48	97	1 676	1 628	58
Résultat avant impôt	-3	-259	618	615	-34

- Revenus 2T12

- Amortissement du PPA courant de Fortis et Cardif Vita : +141 M€ (+142 M€ au 2T11)
- Réévaluation de la dette propre* : +286 M€ (+14 M€ au 2T11)
- Pertes sur cessions de titres souverains : -90 M€ (0 M€ au 2T11)

- Autres éléments hors exploitation

- Rappel : plus-value sur Klépierre au 1T12 (1 790 M€)
- Impairment de goodwill Laser Pays-Bas : -27 M€ au 2T12

* La valeur de marché ou de modèle tient compte de la variation de valeur imputable au risque émetteur du groupe BNP Paribas. Pour l'essentiel des encours concernés, elle est constatée en calculant la valeur de remplacement de chaque instrument, obtenue par l'actualisation des flux de trésorerie de l'instrument en utilisant un taux correspondant à celui d'une dette similaire qui serait émise par le groupe BNP Paribas à la date de clôture.



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2012 | 77

Expositions sensibles au 30 juin 2012



Selon les recommandations
du Financial Stability Board



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

2 août 2012

Financement par titrisation pour compte propre

Cash securitisation
as at 30 June 2012
in €bn

	Amount of securitised assets	Amount of notes	Securitised positions held	
			First losses	Others
Personal Finance	5,7	5,9	0,2	1,8
o/w Residential loans	4,9	5,1	0,2	1,6
o/w Consumer loans	0,6	0,6	0,0	0,1
o/w Lease receivables	0,3	0,2	0,0	0,1
BNL	2,4	2,3	0,1	0,2
o/w Residential loans	2,4	2,3	0,1	0,2
o/w Consumer loans	-	-	-	-
o/w Lease receivables	-	-	-	-
o/w Public sector	-	-	-	-
Total	8,1	8,1	0,3	2,0

- Crédits refinancés par titrisation : 8,1 Md€ (stable / 31.12.11)
 - AutoNoria : titrisation de crédits « auto » de Personal Finance en juin 2012 (+0,5 Md€ émis)
- Positions titrisées détenues : 2,0 Md€ (hors tranches de premières pertes)
- SPVs consolidés dans le bilan de BNP Paribas depuis le passage aux IFRS (2005)
 - BNP Paribas conserve la majorité des risques et des rendements



Portefeuilles de crédits sensibles Crédits aux particuliers

Personal loans as at 30 June 2012, in €bn	Gross outstanding				Allowances		Net exposure	
	Consumer	First Mortgage Full Doc	Alt A	Home Equity Loans	Total	Portfolio		Specific
US	10,0	7,1	0,3	2,9	20,1	- 0,3	- 0,1	19,7
Super Prime <i>FICO* > 730</i>	7,5	4,5	0,1	1,9	14,0			14,0
Prime <i>600 < FICO* < 730</i>	2,3	2,3	0,1	0,9	5,6			5,6
Subprime <i>FICO* < 600</i>	0,1	0,3	0,0	0,0	0,5			0,5
UK	0,9	0,4	-	-	1,3	- 0,0	- 0,2	1,0
Spain	3,9	5,9	-	-	9,8	- 0,2	- 1,0	8,6

- Bonne qualité du portefeuille US
 - +0,5 Md€ / 31.12.11, principalement du fait de la hausse du dollar
 - Stabilité de la qualité du portefeuille de crédit à la consommation
- Exposition modérée au marché UK
- Exposition au risque espagnol bien sécurisée
 - Garanties hypothécaires sur le portefeuille immobilier
 - Part significative de crédits auto dans le portefeuille de crédit à la consommation



Portefeuilles de crédits sensibles Immobilier commercial

Commercial Real Estate
as at 30 June 2012, in €bn

	Gross exposure				Allowances		Net exposure	
	Home Builders	Non residential developers	Property companies	Others (1)	Total	Portfolio		Specific
US	0,4	0,5	0,2	4,8	5,8	- 0,1	- 0,0	5,7
BancWest	0,4	0,5	-	4,8	5,6	- 0,1	- 0,0	5,5
CIB	-	0,1	0,2	-	0,2	-	-	0,2
UK	0,1	0,4	1,0	0,5	2,0	- 0,0	- 0,6	1,4
Spain	-	0,0	0,5	0,7	1,1	- 0,0	- 0,1	1,0

(1) Excluding owner-occupied and real estate backed loans to corporates

- US : exposition diversifiée et granulaire
 - Exposition totale stable (+0,1 Md€ / 31.12.11 du fait de la hausse du dollar)
 - Autres : 4,8 Md€, financement sécurisé, très granulaire et bien diversifié de petites foncières ; principalement de bureaux, commerces et immeubles résidentiels
- Exposition au Royaume Uni concentrée sur les grandes foncières
 - Exposition totale en baisse de 0,2 Md€ / 31.12.2011
- Exposition limitée au risque immobilier commercial espagnol
 - Autres : bonne qualité du portefeuille de crédit immobilier commercial



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2012 | 5

Exposition aux ABS et CDOs immobiliers

- Portefeuille bancaire : exposition nette en baisse de -0,3 Md€ / 31.12.11
 - Portefeuille en baisse du fait d'amortissements et de ventes
- Qualité du portefeuille maintenue à un niveau élevé
 - 72% notés AAA
- Comptabilisé en intérêts courus
 - Avec les provisions nécessaires en cas de dépréciation durable

Net exposure in €bn	31.12.2011	30.06.2011		
	Net exposure	Gross exposure*	Allowances	Net exposure
TOTAL RMBS	9,9	9,9	- 0,1	9,7
US	0,1	0,1	- 0,0	0,0
Subprime	0,0	0,0	- 0,0	0,0
Mid-prime	0,0	0,0	- 0,0	0,0
Alt-A	-	-	-	-
Prime**	0,1	0,0	- 0,0	0,0
UK	0,6	0,5	- 0,0	0,5
Conforming	0,1	0,1	-	0,1
Non conforming	0,5	0,4	- 0,0	0,4
Spain	0,8	0,7	- 0,0	0,7
The Netherlands	8,1	8,1	- 0,0	8,1
Other countries	0,3	0,4	- 0,0	0,3
TOTAL CMBS	1,7	1,6	- 0,0	1,6
US	1,0	1,0	-	1,0
Non US	0,7	0,6	- 0,0	0,6
TOTAL CDOs (cash and synthetic)	1,1	1,1	- 0,0	1,1
RMBS	0,6	0,6	- 0,0	0,6
US	0,1	0,1	-	0,1
Non US	0,5	0,5	- 0,0	0,5
CMBS	0,4	0,4	- 0,0	0,4
CDO of TRUPs	0,0	0,0	-	0,0
Total	12,7	12,6	- 0,1	12,4
o/w Trading Book	0,2	-	-	0,2
TOTAL Subprime, Alt-A, US CMBS and related CDOs	1,1	1,1	- 0,0	1,0

* Entry price + accrued interests – amortisation; ** Excluding Government Sponsored Entity backed securities



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2012 | 6

Exposition aux assureurs monolines

- Exposition brute au risque de contrepartie : 1,08 Md€ (-0,10 Md€ / 31.12.11)

In €bn	31.12.2011		30.06.2012	
	Notional	Gross counterparty exposure	Notional	Gross counterparty exposure
CDOs of US RMBS subprime	0,70	0,60	0,72	0,63
CDOs of european RMBS	0,26	0,04	0,25	0,03
CDOs of CMBS	0,71	0,22	0,71	0,20
CDOs of corporate bonds	6,40	0,16	5,83	0,11
CLOs	4,96	0,16	4,91	0,11
Non credit related	n.s	0,00	n.s	0,00
Total gross counterparty exposure	n.s	1,18	n.s	1,08

- Exposition nette : 0,08 Md€ (stable / 31.12.11)

In €bn	31.12.2011	30.06.2011
Total gross counterparty exposure	1,18	1,08
Credit derivatives bought from banks or other collateralized third parties	-0,24	-0,24
Total unhedged gross counterparty exposure	0,93	0,84
Credit adjustments and allowances (1)	-0,83	-0,77
Net counterparty exposure	0,10	0,08

(1) Including specific allowances as at 30 June 2012 of €0.4bn related to monolines classified as doubtful



Portefeuille "IN" BNP Paribas Fortis (1)

- Exposition nette : 8,3 Md€, en baisse de -0,9 Md€ / 31.12.11
 - Tranche de deuxième perte garantie par l'Etat belge : 1,5 Md€
 - Globalement en réduction du fait d'amortissements ou de ventes
 - 73% notés AA (2) ou plus
- RMBS : portefeuille de bonne qualité
 - 61% notés AA (2) ou plus
- ABS de crédit à la consommation
 - Prêts étudiants : 89% notés AA (2) ou plus
 - Cartes de crédit : 99% notés AA (2) ou plus
- CLOs et CDOs d'entreprises
 - Portefeuille diversifié d'obligations et de prêts aux entreprises
 - US : 95% notés AA (2) ou plus
 - Autres pays : 62% notés AA (2) ou plus

Net exposure in €bn	31.12.2011	30.06.2012		Net exposure
	Net exposure	Gross exposure*	Allowances	
TOTAL RMBS	2,1	1,8	- 0,1	1,7
US	0,3	0,2	- 0,0	0,2
Subprime	0,0	0,0	-	0,0
Mid-prime	-	-	-	-
Alt-A	0,1	0,1	- 0,0	0,1
Prime**	0,2	0,1	- 0,0	0,1
Agency	-	-	-	-
UK	0,7	0,5	-	0,5
Conforming	0,1	0,0	-	0,0
Non conforming	0,6	0,5	-	0,5
Spain	0,3	0,3	- 0,0	0,3
Netherlands	0,2	0,1	-	0,1
Other countries	0,7	0,7	- 0,0	0,6
CDO of RMBS	-	-	-	-
TOTAL CMBS	0,8	0,8	- 0,0	0,7
US	0,1	0,1	- 0,0	0,0
Non US	0,7	0,7	- 0,0	0,7
TOTAL Consumer Related ABS	3,9	3,6	- 0,0	3,6
Auto Loans/Leases	0,2	0,1	-	0,1
US	-	-	-	-
Non US	0,2	0,1	-	0,1
Student Loans	2,8	2,6	- 0,0	2,6
Credit cards	0,6	0,6	-	0,6
Consumer Loans / Leases	0,1	0,0	- 0,0	0,0
Other ABS (equipment lease, ...)	0,2	0,2	-	0,2
CLOs and Corporate CDOs	2,6	2,3	- 0,1	2,3
US	1,8	1,7	- 0,0	1,7
Non US	0,7	0,6	- 0,0	0,6
Sectorial Provision	-	-	- 0,0	-
TOTAL	9,2	8,5	- 0,2	8,3

(1) Y compris Scaldis, conduit de refinancement d'ABCP consolidé par BNP Paribas Fortis
 (2) Sur la base de la note la plus basse entre S&P, Moody's & Fitch

* Entry price + accrued interests - amortisation
 ** Excluding Government Sponsored Entity backed securities



HISTORIQUE DES RESULTATS TRIMESTRIELS

<i>en millions d'euros</i>	2T12	1T12	4T11	3T11	2T11	1T11
GROUPE						
PNB	10 098	9 886	9 686	10 032	10 981	11 685
Frais de gestion	-6 337	-6 847	-6 678	-6 108	-6 602	-6 728
RBE	3 761	3 039	3 008	3 924	4 379	4 957
Coût du risque	-853	-945	-1 518	-3 010	-1 350	-919
Résultat d'exploitation	2 908	2 094	1 490	914	3 029	4 038
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	119	154	-37	-20	42	95
Autres éléments hors exploitation	-42	1 690	-127	54	197	-24
Résultat avant impôt	2 985	3 938	1 326	948	3 268	4 109
Impôt sur les bénéfices	-914	-927	-386	-240	-956	-1 175
Intérêts minoritaires	-223	-144	-175	-167	-184	-318
Résultat net part du groupe	1 848	2 867	765	541	2 128	2 616
Coefficient d'exploitation	62,8%	69,3%	68,9%	60,9%	60,1%	57,6%

<i>en millions d'euros</i>	2T12	1T12	4T11	3T11	2T11	1T11
RETAIL BANKING - HORS EFFETS PEL/CEL (Intégrant 100% de Banque Privée France, Italie, Belgique, Luxembourg)*						
PNB	6 259	6 260	6 132	6 143	6 230	6 301
Frais de gestion	-3 735	-3 743	-3 932	-3 766	-3 726	-3 674
RBE	2 524	2 517	2 200	2 377	2 504	2 627
Coût du risque	-832	-827	-918	-845	-869	-936
Résultat d'exploitation	1 692	1 690	1 282	1 532	1 635	1 691
Eléments hors exploitation	51	60	97	83	40	43
Résultat avant impôt	1 743	1 750	1 379	1 615	1 675	1 734
Résultat attribuable à Investment Solutions	-53	-57	-46	-45	-57	-58
Résultat avant impôt de Retail Banking	1 690	1 693	1 333	1 570	1 618	1 676
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	33,7	34,0	32,9	32,9	32,7	32,8

<i>en millions d'euros</i>	2T12	1T12	4T11	3T11	2T11	1T11
RETAIL BANKING (Intégrant 2/3 de Banque Privée France, Italie, Belgique et Luxembourg)						
PNB	6 097	6 127	6 006	6 045	6 122	6 188
Frais de gestion	-3 679	-3 690	-3 878	-3 710	-3 669	-3 621
RBE	2 418	2 437	2 128	2 335	2 453	2 567
Coût du risque	-833	-827	-916	-844	-869	-936
Résultat d'exploitation	1 585	1 610	1 212	1 491	1 584	1 631
Eléments hors exploitation	51	60	97	82	40	43
Résultat avant impôt	1 636	1 670	1 309	1 573	1 624	1 674
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	33,7	34,0	32,9	32,9	32,7	32,8

<i>en millions d'euros</i>	2T12	1T12	4T11	3T11	2T11	1T11
DOMESTIC MARKETS - HORS EFFETS PEL/CEL (Intégrant 100% de Banque Privée France, Italie, Belgique, Luxembourg)*						
PNB	3 961	4 023	3 885	3 932	3 970	4 008
Frais de gestion	-2 467	-2 441	-2 642	-2 554	-2 503	-2 461
RBE	1 494	1 582	1 243	1 378	1 467	1 547
Coût du risque	-381	-364	-380	-344	-354	-327
Résultat d'exploitation	1 113	1 218	863	1 034	1 113	1 220
SME	10	11	-4	9	3	12
Autres éléments hors exploitation	0	3	5	2	7	-2
Résultat avant impôt	1 123	1 232	864	1 045	1 123	1 230
Résultat attribuable à Investment Solutions	-53	-57	-46	-45	-57	-58
Résultat avant impôt de Domestic Markets	1 070	1 175	818	1 000	1 066	1 172
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	21,3	21,5	21,0	20,9	20,7	20,6

<i>en millions d'euros</i>	2T12	1T12	4T11	3T11	2T11	1T11
DOMESTIC MARKETS (Intégrant 2/3 de Banque Privée France, Italie, Belgique et Luxembourg)						
PNB	3 799	3 890	3 759	3 834	3 862	3 895
Frais de gestion	-2 411	-2 388	-2 588	-2 498	-2 446	-2 408
RBE	1 388	1 502	1 171	1 336	1 416	1 487
Coût du risque	-382	-364	-378	-343	-354	-327
Résultat d'exploitation	1 006	1 138	793	993	1 062	1 160
SME	10	11	-4	8	3	12
Autres éléments hors exploitation	0	3	5	2	7	-2
Résultat avant impôt	1 016	1 152	794	1 003	1 072	1 170
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	21,3	21,5	21,0	20,9	20,7	20,6

**Intégrant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt*

<i>en millions d'euros</i>	2T12	1T12	4T11	3T11	2T11	1T11
BANQUE DE DETAIL EN FRANCE (Intégrant 100% de Banque Privée France)*						
PNB	1 716	1 790	1 673	1 751	1 790	1 806
<i>dont revenus d'intérêt</i>	<i>1 020</i>	<i>1 071</i>	<i>989</i>	<i>1 046</i>	<i>1 054</i>	<i>1 060</i>
<i>dont commissions</i>	<i>696</i>	<i>719</i>	<i>684</i>	<i>705</i>	<i>736</i>	<i>746</i>
Frais de gestion	-1 098	-1 090	-1 190	-1 168	-1 116	-1 099
RBE	618	700	483	583	674	707
Coût du risque	-85	-84	-85	-69	-81	-80
Résultat d'exploitation	533	616	398	514	593	627
Eléments hors exploitation	1	0	1	1	0	1
Résultat avant impôt	534	616	399	515	593	628
Résultat attribuable à Investment Solutions	-30	-34	-28	-28	-34	-34
Résultat avant impôt de BDDF	504	582	371	487	559	594
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	7,8	7,9	7,6	7,6	7,4	7,3

<i>en millions d'euros</i>	2T12	1T12	4T11	3T11	2T11	1T11
BANQUE DE DETAIL EN FRANCE - HORS EFFETS PEL/CEL (Intégrant 100% de Banque Privée France)*						
PNB	1 770	1 813	1 697	1 748	1 784	1 808
<i>dont revenus d'intérêt</i>	<i>1 074</i>	<i>1 094</i>	<i>1 013</i>	<i>1 043</i>	<i>1 048</i>	<i>1 062</i>
<i>dont commissions</i>	<i>696</i>	<i>719</i>	<i>684</i>	<i>705</i>	<i>736</i>	<i>746</i>
Frais de gestion	-1 098	-1 090	-1 190	-1 168	-1 116	-1 099
RBE	672	723	507	580	668	709
Coût du risque	-85	-84	-85	-69	-81	-80
Résultat d'exploitation	587	639	422	511	587	629
Eléments hors exploitation	1	0	1	1	0	1
Résultat avant impôt	588	639	423	512	587	630
Résultat attribuable à Investment Solutions	-30	-34	-28	-28	-34	-34
Résultat avant impôt de BDDF	558	605	395	484	553	596
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	7,8	7,9	7,6	7,6	7,4	7,3

<i>en millions d'euros</i>	2T12	1T12	4T11	3T11	2T11	1T11
BANQUE DE DETAIL EN FRANCE (Intégrant 2/3 de Banque Privée France)						
PNB	1 658	1 730	1 618	1 695	1 728	1 745
Frais de gestion	-1 069	-1 064	-1 163	-1 139	-1 088	-1 072
RBE	589	666	455	556	640	673
Coût du risque	-86	-84	-85	-69	-81	-80
Résultat d'exploitation	503	582	370	487	559	593
Eléments hors exploitation	1	0	1	0	0	1
Résultat avant impôt	504	582	371	487	559	594
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	7,8	7,9	7,6	7,6	7,4	7,3

**Intégrant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt*

<i>en millions d'euros</i>	2T12	1T12	4T11	3T11	2T11	1T11
BNL banca commerciale (Intégrant 100% de Banque Privée Italie)*						
PNB	813	816	811	796	797	798
Frais de gestion	-444	-442	-489	-444	-452	-444
RBE	369	374	322	352	345	354
Coût du risque	-230	-219	-203	-198	-196	-198
Résultat d'exploitation	139	155	119	154	149	156
Eléments hors exploitation	0	0	0	0	0	0
Résultat avant impôt	139	155	119	154	149	156
Résultat attribuable à Investment Solutions	-7	-5	-2	-3	-5	-4
Résultat avant impôt de BNL bc	132	150	117	151	144	152
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	6,3	6,4	6,4	6,4	6,3	6,3

<i>en millions d'euros</i>	2T12	1T12	4T11	3T11	2T11	1T11
BNL banca commerciale (Intégrant 2/3 de Banque Privée Italie)						
PNB	801	805	801	787	786	789
Frais de gestion	-439	-436	-483	-438	-446	-439
RBE	362	369	318	349	340	350
Coût du risque	-230	-219	-201	-198	-196	-198
Résultat d'exploitation	132	150	117	151	144	152
Eléments hors exploitation	0	0	0	0	0	0
Résultat avant impôt	132	150	117	151	144	152
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	6,3	6,4	6,4	6,4	6,3	6,3

<i>en millions d'euros</i>	2T12	1T12	4T11	3T11	2T11	1T11
BANQUE DE DETAIL EN BELGIQUE (Intégrant 100% de Banque Privée Belgique)*						
PNB	837	841	820	809	796	813
Frais de gestion	-612	-594	-612	-599	-601	-590
RBE	225	247	208	210	195	223
Coût du risque	-41	-37	-36	-26	-53	-22
Résultat d'exploitation	184	210	172	184	142	201
SME	4	5	1	2	2	2
Autres éléments hors exploitation	2	3	-1	4	2	0
Résultat avant impôt	190	218	172	190	146	203
Résultat attribuable à Investment Solutions	-16	-17	-15	-13	-17	-19
Résultat avant impôt de BDDB	174	201	157	177	129	184
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	3,6	3,6	3,5	3,5	3,4	3,4

<i>en millions d'euros</i>	2T12	1T12	4T11	3T11	2T11	1T11
BANQUE DE DETAIL EN BELGIQUE (Intégrant 2/3 de Banque Privée Belgique)						
PNB	801	804	785	775	758	774
Frais de gestion	-592	-574	-592	-579	-580	-570
RBE	209	230	193	196	178	204
Coût du risque	-41	-37	-36	-25	-53	-22
Résultat d'exploitation	168	193	157	171	125	182
SME	4	5	1	2	2	2
Autres éléments hors exploitation	2	3	-1	4	2	0
Résultat avant impôt	174	201	157	177	129	184
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	3,6	3,6	3,5	3,5	3,4	3,4

**Intégrant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt*

<i>en millions d'euros</i>	2T12	1T12	4T11	3T11	2T11	1T11
PERSONAL FINANCE						
PNB	1 244	1 231	1 272	1 250	1 310	1 310
Frais de gestion	-592	-642	-636	-580	-613	-591
RBE	652	589	636	670	697	719
Coût du risque	-374	-327	-412	-390	-406	-431
Résultat d'exploitation	278	262	224	280	291	288
SME	24	24	29	27	18	21
Autres éléments hors exploitation	4	0	59	3	2	1
Résultat avant impôt	306	286	312	310	311	310
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	5,0	5,1	4,9	5,0	5,0	5,0
<i>en millions d'euros</i>	2T12	1T12	4T11	3T11	2T11	1T11
EUROPE MEDITERRANEE						
PNB	448	413	422	401	399	417
Frais de gestion	-333	-318	-328	-333	-308	-308
RBE	115	95	94	68	91	109
Coût du risque	-45	-90	-70	-48	-47	-103
Résultat d'exploitation	70	5	24	20	44	6
SME	13	20	11	16	12	11
Autres éléments hors exploitation	-1	1	-2	25	-2	-1
Résultat avant impôt	82	26	33	61	54	16
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	3,4	3,3	3,3	3,3	3,3	3,4
<i>en millions d'euros</i>	2T12	1T12	4T11	3T11	2T11	1T11
BANCWEST						
PNB	606	593	553	560	551	566
Frais de gestion	-343	-342	-326	-299	-302	-314
RBE	263	251	227	261	249	252
Coût du risque	-32	-46	-56	-63	-62	-75
Résultat d'exploitation	231	205	171	198	187	177
Eléments hors exploitation	1	1	-1	1	0	1
Résultat avant impôt	232	206	170	199	187	178
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	4,0	4,0	3,8	3,7	3,8	3,9

<i>en millions d'euros</i>	2T12	1T12	4T11	3T11	2T11	1T11
INVESTMENT SOLUTIONS						
PNB	1 566	1 521	1 406	1 462	1 533	1 521
Frais de gestion	-1 068	-1 043	-1 134	-1 043	-1 039	-1 042
RBE	498	478	272	419	494	479
Coût du risque	-3	-11	3	-53	-19	5
Résultat d'exploitation	495	467	275	366	475	484
SME	35	9	-50	-111	-8	35
Autres éléments hors exploitation	1	7	-19	-2	66	13
Résultat avant impôt	531	483	206	253	533	532
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	7,9	7,9	7,5	7,4	7,2	7,1
<i>en millions d'euros</i>	2T12	1T12	4T11	3T11	2T11	1T11
GESTION INSTITUTIONNELLE ET PRIVEE						
PNB	710	706	725	714	741	777
Frais de gestion	-528	-520	-598	-539	-539	-544
RBE	182	186	127	175	202	233
Coût du risque	1	-6	3	-5	0	8
Résultat d'exploitation	183	180	130	170	202	241
SME	12	7	5	15	5	8
Autres éléments hors exploitation	1	5	-19	-2	66	16
Résultat avant impôt	196	192	116	183	273	265
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	1,8	1,9	1,7	1,7	1,7	1,6
<i>en millions d'euros</i>	2T12	1T12	4T11	3T11	2T11	1T11
ASSURANCE						
PNB	475	475	351	421	429	425
Frais de gestion	-241	-234	-243	-224	-223	-222
RBE	234	241	108	197	206	203
Coût du risque	-4	-5	-1	-48	-19	-3
Résultat d'exploitation	230	236	107	149	187	200
SME	23	1	-55	-125	-13	27
Autres éléments hors exploitation	1	1	0	0	0	-3
Résultat avant impôt	254	238	52	24	174	224
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	5,6	5,5	5,3	5,2	5,1	5,0
<i>en millions d'euros</i>	2T12	1T12	4T11	3T11	2T11	1T11
METIER TITRES						
PNB	381	340	330	327	363	319
Frais de gestion	-299	-289	-293	-280	-277	-276
RBE	82	51	37	47	86	43
Coût du risque	0	0	1	0	0	0
Résultat d'exploitation	82	51	38	47	86	43
Eléments hors exploitation	-1	2	0	-1	0	0
Résultat avant impôt	81	53	38	46	86	43
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5

<i>en millions d'euros</i>	2T12	1T12	4T11	3T11	2T11	1T11
CORPORATE AND INVESTMENT BANKING						
PNB	2 230	3 121	1 685	1 787	2 920	3 505
Frais de gestion	-1 397	-1 892	-1 569	-1 120	-1 613	-1 824
RBE	833	1 229	116	667	1 307	1 681
Coût du risque	-19	-78	-72	-10	23	-16
Résultat d'exploitation	814	1 151	44	657	1 330	1 665
SME	6	14	1	14	13	10
Autres éléments hors exploitation	1	2	1	11	27	3
Résultat avant impôt	821	1 167	46	682	1 370	1 678
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	17,2	18,1	16,9	17,0	17,2	17,5
<i>en millions d'euros</i>	2T12	1T12	4T11	3T11	2T11	1T11
CONSEIL ET MARCHES DE CAPITAUX						
PNB	1 207	2 249	767	752	1 803	2 343
Frais de gestion	-958	-1 471	-1 153	-672	-1 163	-1 389
RBE	249	778	-386	80	640	954
Coût du risque	-94	37	33	-42	9	21
Résultat d'exploitation	155	815	-353	38	649	975
SME	2	9	1	7	9	0
Autres éléments hors exploitation	1	2	0	5	8	0
Résultat avant impôt	158	826	-352	50	666	975
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	8,3	8,8	6,7	6,8	6,8	6,8
<i>en millions d'euros</i>	2T12	1T12	4T11	3T11	2T11	1T11
CORPORATE BANKING						
PNB	1 023	872	918	1 035	1 117	1 162
Frais de gestion	-439	-421	-416	-448	-450	-435
RBE	584	451	502	587	667	727
Coût du risque	75	-115	-105	32	14	-37
Résultat d'exploitation	659	336	397	619	681	690
Eléments hors exploitation	4	5	1	13	23	13
Résultat avant impôt	663	341	398	632	704	703
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	8,9	9,3	10,1	10,2	10,4	10,7
<i>en millions d'euros</i>	2T12	1T12	4T11	3T11	2T11	1T11
AUTRES ACTIVITES (Y compris Klépierre)						
PNB	205	-883	589	738	406	471
Frais de gestion	-193	-222	-97	-235	-281	-241
<i>Dont coûts de restructuration</i>	-104	-65	-213	-118	-148	-124
RBE	12	-1 105	492	503	125	230
Coût du risque	2	-29	-533	-2 103	-485	28
Résultat d'exploitation	14	-1 134	-41	-1 600	-360	258
SME	31	76	-24	26	4	6
Autres éléments hors exploitation	-48	1 676	-170	14	97	-39
Résultat avant impôt	-3	618	-235	-1 560	-259	225

1.3 Notations long-terme

Standard & Poor's : AA-, perspective négative – perspective revue le 23 janvier 2012

Moody's : A2, perspective stable – notation révisée le 21 juin 2012

Fitch : A+, perspective stable – notation révisée le 15 décembre 2011

1.4 Parties liées

Pour BNP Paribas, les principales transactions avec les parties liées n'ont pas subi d'évolution significative, hormis la consolidation par mise en équivalence de Klépierre intervenue au cours du premier semestre 2012 et telle que décrite dans la note 6.d des états financiers consolidés au 30 juin 2012.

1.5 Facteurs de risques et d'incertitudes

Pour BNP Paribas, les facteurs de risques et d'incertitudes n'ont pas subi d'évolution significative par rapport à la situation décrite, dans les chapitres 5.2 à 5.12 du document de référence et rapport financier annuel 2011.

1.6 Evénements récents

Il n'y a pas eu depuis le 4 mai 2012, date de publication de la première actualisation du Document de référence et rapport financier annuel 2011, d'évènement significatif susceptible d'apparaître dans cette section.

2. Information financière au 30 juin 2012

2.1 Etats financiers consolidés au 30 juin 2012

SOMMAIRE

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

COMPTE DE RESULTAT DU PREMIER SEMESTRE 2012
ETAT DU RESULTAT NET ET DES VARIATIONS D'ACTIFS ET DE PASSIFS COMPTABILISEES
DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES
BILAN AU 30 JUIN 2012
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE RELATIFS AU PREMIER SEMESTRE 2012
TABLEAUX DE PASSAGE DES CAPITAUX PROPRES DU 1ER JANVIER 2011 AU 30 JUIN 2012

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

- 1. RESUME DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE**
 - 1.a Normes comptables applicables
 - 1.b Principes de consolidation
 - 1.c Actifs et passifs financiers
 - 1.d Normes comptables propres aux activités d'assurance
 - 1.e Immobilisations
 - 1.f Contrats de location
 - 1.g Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées
 - 1.h Avantages bénéficiant au personnel
 - 1.i Paiement à base d'actions
 - 1.j Provisions de passif
 - 1.k Impôt courant et différé
 - 1.l Tableau des flux de trésorerie
 - 1.m Utilisation d'estimations dans la préparation des Etats Financiers
- 2. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT du premier semestre 2012**
 - 2.a Marge d'intérêts
 - 2.b Commissions
 - 2.c Gains nets sur instruments financiers évalués en valeur de marché par résultat
 - 2.d Gains nets sur actifs financiers disponibles à la vente et autres actifs financiers non évalués en valeur de marché
 - 2.e Produits et charges des autres activités
 - 2.f Coût du risque
 - 2.g Impôt sur les bénéfices
- 3. Informations sectorielles**
- 4. Exposition au risque souverain**
- 5. Notes relatives au bilan au 30 juin 2012**
 - 5.a Actifs, passifs et instruments financiers dérivés en valeur de marché par résultat
 - 5.b Actifs financiers disponibles à la vente
 - 5.c Ecart d'acquisition
 - 5.d Mesure de la valeur de marché des instruments financiers
 - 5.e Reclassification d'instruments financiers initialement comptabilisés en valeur de marché par résultat à des fins de transaction ou en actifs disponibles à la vente
 - 5.f Prêts, créances et dettes sur la clientèle
 - 5.g Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées
 - 5.h Impôts courants et différés
 - 5.i Comptes de régularisation, actifs et passifs divers
- 6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**
 - 6.a Evolution du capital et résultat par action
 - 6.b Périmètre de consolidation

- 6.c Variation de la part du Groupe et des actionnaires minoritaires dans le capital et les réserves des filiales
- 6.d Regroupement d'entreprises et perte de contrôle

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

établis selon les normes comptables IFRS adoptées par l'Union Européenne

Les états financiers consolidés du groupe BNP Paribas sont présentés au titre des premiers semestres 2012 et 2011. Conformément à l'article 20.1 de l'annexe I au règlement européen Prospectus (règlement EU 809/2004), il est précisé que le premier semestre 2011 est consultable dans l'actualisation du 5 août 2011 enregistrée sous le numéro D.11-0116-A02 du document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 11 mars 2011 sous le numéro D.11-0116.

COMPTE DE RESULTAT DU PREMIER SEMESTRE 2012

En millions d'euros	Notes	1er semestre 2012	1er semestre 2011
Intérêts et produits assimilés	2.a	22 752	22 847
Intérêts et charges assimilées	2.a	(12 189)	(11 450)
Commissions (produits)	2.b	6 560	7 378
Commissions (charges)	2.b	(2 647)	(2 968)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat	2.c	2 158	3 225
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente et autres actifs financiers non évalués en valeur de marché	2.d	600	778
Produits des autres activités	2.e	17 595	14 487
Charges des autres activités	2.e	(14 845)	(11 631)
PRODUIT NET BANCAIRE		19 984	22 666
Charges générales d'exploitation		(12 447)	(12 629)
Dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles		(737)	(701)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		6 800	9 336
Coût du risque	2.f	(1 798)	(2 269)
RESULTAT D'EXPLOITATION		5 002	7 067
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		273	137
Gains nets sur autres actifs immobilisés		1 752	136
Ecart d'acquisition		(104)	37
RESULTAT AVANT IMPOT		6 923	7 377
Impôt sur les bénéfices	2.g	(1 841)	(2 131)
RESULTAT NET		5 082	5 246
dont intérêts minoritaires		367	502
RESULTAT NET, PART DU GROUPE		4 715	4 744
Résultat par action	6.a	3,84	3,84
Résultat dilué par action	6.a	3,83	3,83

ETAT DU RESULTAT NET ET DES VARIATIONS D'ACTIFS ET DE PASSIFS COMPTABILISEES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

En millions d'euros	1er semestre 2012	1er semestre 2011
Résultat net	5 082	5 246
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres	3 028	(260)
- Eléments relatifs aux variations de parités monétaires	590	(950)
- Variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente, y compris ceux reclassés en prêts et créances	1 906	752
- Variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente, y compris ceux reclassés en prêts et créances, rapportées au résultat de la période	(102)	182
- Variations de valeur différées des instruments dérivés de couverture	428	(51)
- Variations de valeur des instruments dérivés de couverture, rapportées au résultat de la période	74	(15)
- Eléments relatifs aux sociétés mises en équivalence	132	(178)
Total cumulé	8 110	4 986
- Part du groupe	7 207	4 449
- Part des minoritaires	903	537

BILAN AU 30 JUIN 2012

En millions d'euros, au	Notes	30 juin 2012	31 décembre 2011
ACTIF			
Caisse, banques centrales, CCP		94 279	58 382
Instrument financiers en valeur de marché par résultat	5.a	797 616	820 463
Instrument financiers dérivés de couverture		12 482	9 700
Actifs financiers disponibles à la vente	5.b	183 892	192 468
Prêts et créances sur les établissements de crédit		49 883	49 369
Prêts et créances sur la clientèle	5.f	657 441	665 834
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		4 616	4 060
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		10 512	10 576
Actifs d'impôts courants et différés	5.h	9 809	11 570
Comptes de régularisation et actifs divers	5.i	110 793	93 540
Participation différée des assurés aux bénéfices		231	1 247
Participations dans les entreprises mises en équivalence		6 556	4 474
Immeubles de placement		966	11 444
Immobilisations corporelles		17 274	18 278
Immobilisations incorporelles		2 510	2 472
Ecarts d'acquisition	5.c	11 181	11 406
TOTAL ACTIF		1 970 041	1 965 283
DETTES			
Banques centrales, CCP		3 176	1 231
Instrument financiers en valeur de marché par résultat	5.a	750 075	762 795
Instrument financiers dérivés de couverture		16 858	14 331
Dettes envers les établissements de crédit		136 250	149 154
Dettes envers la clientèle	5.f	535 359	546 284
Dettes représentées par un titre	5.g	168 416	157 786
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		677	356
Passifs d'impôts courants et différés	5.h	3 256	3 489
Comptes de régularisation et passifs divers	5.i	98 701	81 010
Provisions techniques des sociétés d'assurance		138 989	133 058
Provisions pour risques et charges		10 841	10 480
Dettes subordonnées	5.g	17 164	19 683
Total Dettes		1 879 762	1 879 657
CAPITAUX PROPRES			
<i>Capital et réserves</i>		<i>76 317</i>	<i>70 714</i>
<i>Résultat de l'exercice, part du Groupe</i>		<i>4 715</i>	<i>6 050</i>
Total capital, réserves consolidées et résultat de la période, part du Groupe		81 032	76 764
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres		1 098	(1 394)
Total part du Groupe		82 130	75 370
Réserves et résultat des minoritaires		8 094	10 737
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres		55	(481)
Total intérêts minoritaires		8 149	10 256
Total Capitaux Propres Consolidés		90 279	85 626
TOTAL PASSIF		1 970 041	1 965 283

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE RELATIFS AU PREMIER SEMESTRE 2012

En millions d'euros	Note	1er semestre 2012	1er semestre 2011
Résultat avant impôts		6 923	7 377
Eléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et autres ajustements hors résultat		2 048	21 442
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		1 839	1 828
Dotations nettes aux provisions des autres immobilisations et dépréciation (produit) des écarts d'acquisition		111	(15)
Dotations nettes aux provisions		3 715	4 375
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		(273)	(137)
Produits (charges) nets des activités d'investissement		(1 709)	35
Produits nets des activités de financement		(768)	(1 148)
Autres mouvements		(867)	16 504
Augmentation (diminution) nette liée aux actifs et passifs provenant des activités opérationnelles		33 804	(22 808)
Diminution nette liée aux opérations avec les établissements de crédit		(9 658)	(46 320)
Augmentation nette liée aux opérations avec la clientèle		18 208	9 252
Augmentation nette liée aux opérations affectant les autres actifs ou passifs financiers		27 505	17 158
Diminution nette liée aux opérations affectant les actifs ou passifs non financiers		(1 351)	(1 443)
Impôts versés		(900)	(1 455)
AUGMENTATION NETTE DE LA TRESORERIE GENEREE PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE		42 775	6 011
Augmentation (diminution) nette liée aux actifs financiers et aux participations	6.d	1 433	(317)
Diminution (augmentation) nette liée aux immobilisations corporelles et incorporelles		(727)	175
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRESORERIE LIEE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		706	(142)
Augmentation (diminution) de trésorerie liée aux opérations réalisées avec les actionnaires		525	(2 870)
Diminution de trésorerie provenant des autres activités de financement		(8 877)	(653)
DIMINUTION NETTE DE LA TRESORERIE LIEE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		(8 352)	(3 523)
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRESORERIE ET ASSIMILEE		1 014	(1 624)
AUGMENTATION NETTE DE LA TRESORERIE		36 143	722
Solde des comptes de trésorerie et assimilée à l'ouverture de la période		50 329	25 015
Comptes actifs de caisse, banques centrales et CCP		58 382	33 568
Comptes passifs de banques centrales et CCP		(1 231)	(2 123)
Prêts à vue aux établissements de crédit		12 099	11 273
Emprunts à vue auprès des établissements de crédit		(18 308)	(17 464)
Déduction des créances et dettes rattachées sur les comptes de trésorerie et assimilée		(613)	(239)
Solde des comptes de trésorerie et assimilée à la clôture de la période		86 472	25 737
Comptes actifs de caisse, banques centrales et CCP		94 279	35 110
Comptes passifs de banques centrales et CCP		(3 176)	(1 693)
Prêts à vue aux établissements de crédit		10 511	9 697
Emprunts à vue auprès des établissements de crédit		(14 588)	(18 238)
Déduction des créances et dettes rattachées sur les comptes de trésorerie et assimilée		(554)	861
AUGMENTATION DES SOLDES DES COMPTES DE TRESORERIE ET ASSIMILEE		36 143	722

TABLEAUX DE PASSAGE DES CAPITAUX PROPRES DU 1ER JANVIER 2011 AU 30 JUIN 2012

En millions d'euros	Capital et réserves						
	Part du Groupe				Intérêts minoritaires		
	Capital et réserves liées	Titres Super subordonnés à Durée Indéterminée	Réserves non distribuées	Total	Capital et réserves	Preferred shares éligibles au Tier1	Total
Situation au 31 décembre 2010	25 711	8 029	40 723	74 463	9 401	1 892	11 293
Affectation du résultat de l'exercice 2010			(2 521)	(2 521)	(457)		(457)
Augmentations de capital et émissions	128			128			
Mouvements sur titres propres	(63)	9	(87)	(141)	(9)	3	(6)
Opérations résultant de plans de paiement en actions			34	34			
Rémunération des preferred shares et des Titres Super subordonnés à Durée Indéterminée			(112)	(112)	(85)		(85)
Opérations internes affectant les actionnaires minoritaires			(52)	(52)	52		52
Changement de méthode de consolidation affectant les actionnaires minoritaires					(11)		(11)
Opérations d'acquisition de participations complémentaires ou de cession partielle			(292)	(292)	(470)		(470)
Variation des engagements de rachat des participations aux actionnaires minoritaires			20	20	(16)		(16)
Autres variations			(17)	(17)	26		26
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres							
Résultat net premier semestre 2011			4 744	4 744	502		502
Acomptes distribués sur le résultat de l'exercice					(19)		(19)
Situation au 30 juin 2011	25 776	8 038	42 440	76 254	8 914	1 895	10 809
Affectation du résultat de l'exercice 2010					(5)		(5)
Augmentations de capital et émissions	268			268			
Réduction de capital						(500)	(500)
Incidence des échanges et des rachats des TSSDI			114	114			
Mouvements sur titres propres	(364)	(777)	178	(963)	9	(3)	6
Opérations résultant de plans de paiement en actions			31	31			
Rémunération des preferred shares et des Titres Super subordonnés à Durée Indéterminée			(183)	(183)	(32)		(32)
Opérations internes affectant les actionnaires minoritaires			(28)	(28)	28		28
Changement de méthode de consolidation affectant les actionnaires minoritaires			(8)	(8)	74		74
Opérations d'acquisition de participations complémentaires ou de cession partielle					(7)		(7)
Variation des engagements de rachat des participations aux actionnaires minoritaires			(17)	(17)			
Autres variations	(2)		(8)	(10)	39	3	42
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres							
Résultat net deuxième semestre 2011			1 306	1 306	342		342
Acomptes distribués sur le résultat de l'exercice					(20)		(20)
Situation au 31 décembre 2011	25 678	7 261	43 825	76 764	9 342	1 395	10 737
Affectation du résultat de l'exercice 2011			(1 430)	(1 430)	(236)		(236)
Augmentations de capital et émissions	1 132			1 132			
Réduction de capital						(623)	(623)
Mouvements sur titres propres	(92)	(18)	(3)	(113)			
Opérations résultant de plans de paiement en actions			32	32			
Rémunération des preferred shares et des Titres Super subordonnés à Durée Indéterminée			(103)	(103)	(84)		(84)
Opérations internes affectant les actionnaires minoritaires (note 6c)			18	18	(18)		(18)
Changement de méthode de consolidation affectant les actionnaires minoritaires					(2 027)		(2 027)
Variation des engagements de rachat des participations aux actionnaires minoritaires			14	14	(8)		(8)
Autres variations			3	3	4		4
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres							
Résultat net premier semestre 2012			4 715	4 715	367		367
Acomptes distribués sur le résultat de l'exercice					(18)		(18)
Situation au 30 juin 2012	26 718	7 243	47 071	81 032	7 322	772	8 094

DU 1^{ER} JANVIER 2011 AU 30 JUIN 2012

Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres					Capitaux propres totaux
Part du Groupe				Intérêts minoritaires	
Parités monétaires	Actifs financiers disponibles à la vente et prêts et créances reclassés	Instruments dérivés de couverture	Total		
(401)	(14)	584	169	(296)	85 629
					(2 978)
					128
					(147)
					34
					(197)
					0
					(11)
					(762)
					4
					9
(1 037)	828	(86)	(295)	35	(260)
					5 246
					(19)
(1 438)	814	498	(126)	(261)	86 676
					(5)
					268
					(500)
					114
					(957)
					31
					(215)
					0
					66
					(7)
					(17)
					32
993	(3 010)	749	(1 268)	(220)	(1 488)
					1 648
					(20)
(445)	(2 196)	1 247	(1 394)	(481)	85 626
					(1 666)
					1 132
					(623)
					(113)
					32
					(187)
					0
					(2 027)
					6
					7
498	1 703	291	2 492	536	3 028
					5 082
					(18)
53	(493)	1 538	1 098	55	90 279

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

établis selon les Normes comptables IFRS adoptées par l'Union Européenne

1. RESUME DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE

1.a NORMES COMPTABLES APPLICABLES

Les comptes consolidés du Groupe BNP Paribas sont établis conformément aux normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS), telles qu'elles ont été adoptées au sein de l'Union Européenne²². A ce titre, certaines dispositions de la norme IAS 39 relative à la comptabilité de couverture ont été exclues, et certains textes récents n'ont pas encore fait l'objet d'une procédure d'adoption. Le contenu des présents états financiers est conforme à la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire qui prévoit la publication de comptes semestriels condensés.

L'entrée en vigueur des autres normes d'application obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2012 n'a pas eu d'effet sur les comptes semestriels condensés au 30 juin 2012.

Le Groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne lorsque l'application en 2012 n'est l'objet que d'une option.

A compter du 1^{er} janvier 2013, et conformément à l'amendement à IAS 19 'Avantages au personnel' adopté le 6 juin 2012 par l'Union Européenne, la dette au titre des engagements de retraite figurera au bilan du Groupe sans être ajustée d'écarts actuariels non encore comptabilisés ou d'autres éléments en étalement. Elle sera ainsi augmentée de 412 millions d'euros au 1^{er} janvier 2012 dans la référence aux comptes 2012 qui sera présentée dans les états financiers de l'exercice 2013.

1.b PRINCIPES DE CONSOLIDATION

1.b.1 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés de BNP Paribas regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle exclusif, contrôle conjoint ou sous influence notable hormis celles dont la consolidation présente un caractère négligeable pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe. Une entreprise est présumée présenter un caractère négligeable pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe dès lors que sa contribution dans les comptes consolidés reste en deçà des trois seuils suivants : 15 millions d'euros pour le produit net bancaire, 1 million d'euros pour le résultat brut d'exploitation ou le résultat net avant impôt, et 500 millions d'euros pour le total du bilan. Sont également consolidées les entités portant à leur actif des titres de participation de sociétés consolidées.

Une filiale est consolidée à partir de la date à laquelle le Groupe obtient effectivement son contrôle. Les entités temporairement contrôlées sont également intégrées dans les comptes consolidés jusqu'à la date de leur cession.

Enfin, le Groupe consolide les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour gérer une opération ou un groupe d'opérations similaires (entités « ad hoc »), et ce même en l'absence de lien en capital, dans la mesure où il en exerce en substance le contrôle, au regard des critères suivants :

- les activités de l'entité sont menées pour le compte exclusif du Groupe, de telle sorte que ce dernier en tire des avantages ;

²² Le référentiel intégral des normes adoptées au sein de l'Union Européenne peut être consulté sur le site internet de la Commission Européenne à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission

- le Groupe dispose du pouvoir de décision et de gestion afin d'obtenir la majorité des avantages liés aux activités courantes de l'entité. Ce pouvoir se caractérise notamment par la capacité de dissoudre l'entité, d'en changer les statuts ou de s'opposer formellement à leur modification ;
- le Groupe a la capacité d'obtenir la majorité des avantages de l'entité et par conséquent peut être exposé aux risques liés à l'activité de la dite entité. Les avantages peuvent prendre la forme d'un droit à recevoir tout ou partie du résultat, évalué sur une base annuelle, une quote-part d'actif net, à disposer d'un ou plusieurs actifs ou à bénéficier de la majorité des actifs résiduels en cas de liquidation ;
- le Groupe conserve la majorité des risques pris par l'entité afin d'en retirer un avantage ; tel peut être le cas si le Groupe reste exposé aux premières pertes du portefeuille d'actifs logé dans l'entité.

1.b.2 METHODES DE CONSOLIDATION

Les entreprises sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le Groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de bénéficier de ses activités. Le contrôle exclusif est présumé exister lorsque le Groupe BNP Paribas détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote de la filiale ; il est attesté lorsque le Groupe dispose du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité en vertu d'un accord, ou de nommer, de révoquer ou de réunir la majorité des membres du Conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

La détermination du pourcentage de contrôle prend en compte les droits de vote potentiels qui donnent accès à des droits de vote complémentaires, dès lors qu'ils sont immédiatement exerçables ou convertibles.

Les entreprises sous contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle. Le Groupe possède un contrôle conjoint lorsque, en vertu d'un accord contractuel, les décisions financières et opérationnelles stratégiques liées à l'activité nécessitent l'accord unanime des parties qui se partagent le contrôle.

Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité. Les participations inférieures à ce seuil sont exclues du périmètre de consolidation, sauf si elles représentent un investissement stratégique, et si le Groupe y exerce une influence notable effective. Tel est le cas des sociétés développées en partenariat avec d'autres groupes dans lesquelles le Groupe BNP Paribas participe aux décisions stratégiques de l'entreprise associée en étant représenté dans les organes de direction, exerce une influence sur la gestion opérationnelle de l'entreprise associée par la mise à disposition de systèmes de gestion ou d'aide à la décision, et apporte sa collaboration technique au développement de cette entreprise.

Les variations de capitaux propres des sociétés mises en équivalence sont comptabilisées à l'actif du bilan sous la rubrique « Participations dans les sociétés mises en équivalence » et au passif du bilan sous la rubrique de capitaux propres appropriée. L'écart d'acquisition sur une société consolidée par mise en équivalence figure également sous la rubrique « Participations dans les sociétés mises en équivalence ».

Si la quote-part du Groupe dans les pertes d'une entreprise mise en équivalence est égale ou supérieure à ses intérêts dans cette entreprise, le Groupe cesse de prendre en compte sa quote-part dans les pertes à venir. La participation est alors présentée pour une valeur nulle. Les pertes supplémentaires de l'entreprise associée sont provisionnées uniquement lorsque le Groupe a une obligation légale ou implicite de le faire ou lorsqu'il a effectué des paiements pour le compte de l'entreprise.

Les intérêts minoritaires sont présentés séparément dans le résultat consolidé, ainsi que dans le bilan consolidé au sein des capitaux propres. La détermination des intérêts minoritaires tient compte le cas échéant des actions préférentielles cumulatives en circulation émises par les filiales et classées comme des instruments de capitaux propres, dès lors qu'elles sont détenues par des entreprises hors du Groupe.

Les transactions aboutissant à une perte de contrôle intervenues antérieurement au 1^{er} janvier 2010 conduisent à la constatation d'un résultat de cession correspondant à la différence entre le prix de cession et la quote-part de capitaux propres cédée. L'application de la norme IAS 27 révisée modifie le traitement des pertes de contrôle intervenant postérieurement au 1^{er} janvier 2010 et conduit à réévaluer la quote-part résiduelle éventuellement conservée à sa valeur de marché par la contrepartie du résultat.

Les résultats de cession réalisés sur les titres consolidés sont enregistrés au compte de résultat sous la rubrique « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».

1.b.3 REGLES DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

- **Elimination des opérations réciproques**

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés consolidées du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe sont éliminés, sauf dans l'hypothèse où l'actif cédé est considéré comme durablement déprécié. Les profits et pertes latents compris dans la valeur des actifs disponibles à la vente sont conservés au niveau du Groupe.

- **Conversion des comptes en devises étrangères**

Les comptes consolidés de BNP Paribas sont établis en euros.

La conversion des comptes des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro est effectuée par application de la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

La même méthode s'applique aux comptes des filiales du Groupe situées dans des pays dotés d'une économie à caractère hyper-inflationniste, préalablement corrigés des effets de l'inflation au moyen d'indices reflétant les variations générales des prix.

Les écarts de conversion constatés, tant sur les éléments du bilan que du résultat, sont portés, pour la part revenant au Groupe dans ses capitaux propres sous la rubrique «Ecart de conversion» et pour la part des tiers sous la rubrique «Intérêts minoritaires». Par application de l'option offerte par la norme IFRS 1, le Groupe a procédé, par transfert aux réserves consolidées, à la mise à zéro de l'ensemble des écarts de conversion en part du Groupe et en Intérêts minoritaires dans le bilan d'ouverture du 1^{er} janvier 2004.

En cas de liquidation ou de cession de tout ou partie d'une participation détenue dans une entreprise située hors de la zone euro conduisant à changer la nature de l'investissement (perte de contrôle, d'influence notable ou de contrôle conjoint), l'écart de conversion cumulé existant au sein des capitaux propres à la date de liquidation ou de cession est enregistré en résultat.

En cas de variation de pourcentage d'intérêts ne conduisant pas à changer la nature de l'investissement, l'écart de conversion est réalloué entre la part du groupe et les intérêts minoritaires si l'entité est intégrée globalement ; dans le cas d'une entreprise associée ou d'une coentreprise, il est enregistré en résultat pour la fraction afférente à la participation cédée.

1.b.4 REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET EVALUATION DES ECARTS D'ACQUISITION

- **Regroupement d'entreprises**

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition.

Selon cette méthode, les actifs identifiables acquis et les passifs repris de l'entité acquise sont comptabilisés à la valeur de marché ou son équivalent, déterminée à la date d'acquisition, à l'exception des actifs non courants classés comme actifs détenus en vue de la vente, qui sont comptabilisés à la valeur de marché nette des coûts de sortie.

Les passifs éventuels de l'entité acquise ne sont comptabilisés au bilan consolidé que dans la mesure où ils sont représentatifs d'une obligation actuelle à la date de prise de contrôle et où leur valeur de marché peut être estimée de façon fiable.

Le coût d'acquisition est égal à la valeur de marché ou son équivalent, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ou des instruments de capitaux propres émis pour obtenir le contrôle de la société acquise. Les coûts directement afférents à l'opération de regroupement constituent une transaction séparée du regroupement et sont enregistrés en résultat.

Les compléments de prix éventuels sont intégrés dès la prise de contrôle dans le coût d'acquisition pour leur valeur de marché à la date d'acquisition. Les variations ultérieures de valeur des compléments de prix éventuels qualifiés de passifs financiers sont enregistrées en résultat.

Le Groupe dispose d'un délai de douze mois après la date d'acquisition pour finaliser la comptabilisation du regroupement d'entreprises considéré.

L'écart d'acquisition, ou survaleur, correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part d'intérêt de l'acquéreur dans la valeur de marché ou son équivalent des actifs et passifs identifiables à la date d'acquisition. A cette date, cet écart est inscrit à l'actif de l'acquéreur s'il est positif, et est comptabilisé immédiatement en résultat s'il est négatif. Les intérêts minoritaires sont alors évalués pour leur quote-part dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entité acquise. Cependant, le Groupe peut également choisir, pour chaque regroupement d'entreprises, d'évaluer les intérêts minoritaires à leur juste valeur, une fraction de l'écart d'acquisition ainsi déterminé leur étant alors affectée. Le Groupe n'a, à ce jour, jamais retenu cette option.

Les écarts d'acquisition sont enregistrés dans la monnaie fonctionnelle de la société acquise et sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

A la date de prise de contrôle d'une entité, l'éventuelle quote-part antérieurement détenue dans cette dernière est réévaluée à sa valeur de marché en contrepartie du compte de résultat. Lorsqu'un regroupement d'entreprise a été réalisé au moyen de plusieurs transactions d'échange (acquisition par étapes), l'écart d'acquisition est déterminé par référence à la valeur de marché à la date de prise de contrôle.

L'application de la norme IFRS 3 révisée étant prospective, les regroupements d'entreprises réalisés avant le 1^{er} janvier 2010 n'ont pas été retraités des effets des révisions de la norme IFRS 3.

En application de l'exception offerte par la norme IFRS 1, les regroupements d'entreprises intervenus avant le 1^{er} janvier 2004 et comptabilisés selon les règles comptables françaises prévalant à l'époque, n'avaient pas été retraités selon les principes de la norme IFRS 3.

- **Evaluation des écarts d'acquisition**

Le Groupe BNP Paribas procède régulièrement à des tests de dépréciation des écarts d'acquisition.

- Ensemble homogène de métiers

Le Groupe a réparti l'ensemble de ses activités en "ensembles homogènes de métiers"²³. Cette répartition, opérée de manière cohérente avec le mode d'organisation et de gestion des métiers du Groupe, tient compte à la fois du caractère indépendant des résultats générés et du mode de gestion et de direction de ces ensembles. Cette répartition est régulièrement revue afin de tenir compte des événements susceptibles d'avoir une conséquence sur la composition des ensembles homogènes de métiers (opérations d'acquisition et de cession, réorganisation majeure, etc.).

- Tests de dépréciation d'un ensemble homogène de métiers

Des tests de dépréciation consistant à s'assurer que les écarts d'acquisition affectés à chaque ensemble homogène de métiers ne sont pas frappés d'une dépréciation durable sont effectués lorsqu'apparaît un risque de dépréciation durable, et en tout état de cause une fois par an. La valeur comptable de l'ensemble homogène de métiers est alors comparée à sa valeur recouvrable. Dans le cas où la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, il est procédé à une dépréciation irréversible de l'écart d'acquisition égale à la différence entre la valeur comptable et la valeur recouvrable de l'ensemble homogène considéré.

- Valeur recouvrable d'un ensemble homogène de métiers

La valeur recouvrable d'un ensemble homogène de métiers est définie comme la valeur la plus élevée entre sa valeur de marché et sa valeur d'utilité.

La valeur de marché correspond au montant susceptible d'être obtenu de la cession de l'ensemble homogène de métiers dans les conditions de marché prévalant à la date d'évaluation. Les références au marché sont essentiellement constituées par les prix observés lors de transactions récentes sur des entités comparables ou bien encore établies par rapport à des multiples boursiers de sociétés comparables cotées.

La valeur d'utilité repose sur une estimation des flux futurs dégagés par l'ensemble homogène de métiers tels qu'ils résultent des plans prévisionnels établis chaque année par les responsables des ensembles homogènes et approuvés par la direction générale du Groupe, et des analyses d'évolution à long terme du

²³ Le terme consacré aux ensembles homogènes de métiers par la norme IAS 36 est celui d' « Unité Génératrice de Trésorerie ».

positionnement relatif des activités concernées sur leur marché. Ces flux sont actualisés à un taux reflétant le niveau de rendement attendu par un investisseur sur le type d'activité et dans la zone géographique concernés.

1.c ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

1.c.1 CREDITS

La catégorie « Prêts et créances » inclut les crédits consentis par le Groupe, les participations du Groupe dans des crédits syndiqués, et les crédits acquis non cotés sur un marché actif, lorsqu'ils ne sont pas détenus à des fins de transaction. Les prêts cotés sur un marché actif sont inclus dans la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » et valorisés conformément aux règles s'appliquant à cette catégorie.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur valeur de marché ou son équivalent, qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origination directement imputables à l'opération ainsi que certaines commissions perçues (commissions de participation et d'engagement, frais de dossier), analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt.

Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti, et les intérêts, ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits concourent à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les commissions perçues sur des engagements de financement préalables à la mise en place d'un crédit sont différées, puis intégrées à la valeur du crédit lors de son attribution.

Les commissions perçues sur des engagements de financement dont la probabilité qu'ils donnent lieu au tirage d'un prêt est faible, ou dont les utilisations sont aléatoires dans le temps et dans leur montant, sont étalées linéairement sur la durée de l'engagement.

1.c.2 CONTRATS D'EPARGNE ET DE PRET REGLEMENTES

Les comptes épargne logement (CEL) et plans d'épargne logement (PEL) sont des produits d'épargne réglementés par les pouvoirs publics, destinés aux particuliers. Ils associent une phase d'épargne et une phase de crédit, indissociablement liées, la phase de crédit étant contingente à la phase d'épargne.

Ces produits comportent deux types d'engagements pour le Groupe qui s'est engagé d'une part à rémunérer l'épargne, pour une durée indéterminée, à un taux d'intérêt fixé à l'ouverture du contrat par les pouvoirs publics pour les PEL ou à un taux refixé chaque semestre en fonction d'une formule d'indexation fixée par la loi pour les CEL, et d'autre part à prêter au client, s'il le demande, pour un montant fonction des droits acquis pendant la phase d'épargne, à un taux fixé à l'ouverture du contrat pour les PEL ou à un taux fonction de la phase d'épargne pour les contrats de CEL.

Les engagements futurs du Groupe relatifs à chaque génération – les PEL de même taux à l'ouverture formant une génération, et les CEL formant, pour leur ensemble, une génération – sont mesurés par actualisation des résultats potentiels futurs associés aux encours en risque de la génération considérée.

Les encours en risque sont estimés sur la base d'une analyse des historiques des comportements clientèle, et correspondent :

- pour la phase crédit, aux encours statistiquement probables pour les crédits, ainsi qu'aux encours de crédit déjà mis en place ;
- pour la phase épargne, à la différence entre les encours statistiquement probables et les encours minimum attendus; les encours minimum attendus étant assimilables à des dépôts à terme certains.

Les résultats des périodes futures afférents à la phase épargne sont estimés par la différence entre le taux de remplacement et le taux fixe de rémunération de l'épargne sur l'encours en risque d'épargne de la période considérée. Les résultats des périodes futures afférents à la phase crédit sont estimés par la différence entre le taux de refinancement et le taux fixe de rémunération des crédits sur l'encours en risque de crédit de la période considérée.

Les taux de placement de l'épargne et les taux de refinancement des crédits sont déduits de la courbe de taux de swap et des marges attendues sur des instruments financiers de nature et de maturités comparables. Les marges sont déterminées à partir de celles observées sur les crédits à l'habitat à taux fixe pour la phase crédit, et de celles observées sur les produits d'assurance vie en euro pour la phase d'épargne. Pour traduire l'incertitude sur les évolutions potentielles des taux et leurs conséquences sur les comportements futurs

modélisés des clients et sur les encours en risque, les engagements sont estimés par application de la méthode dite Monte Carlo.

Lorsque la somme algébrique de la mesure des engagements futurs sur la phase d'épargne et sur la phase de crédit d'une même génération de contrats traduit une situation potentiellement défavorable pour le Groupe, une provision est constituée, sans compensation entre les générations, et enregistrée sous la rubrique « Provisions pour risques et charges » du bilan. Les variations de cette provision sont enregistrées au compte de résultat en « Produits et charges d'intérêt et assimilés ».

1.c.3 TITRES

- **Catégories de titres**

Les titres détenus par le Groupe peuvent être classés en quatre catégories.

- Actifs financiers à la valeur de marché par résultat

La catégorie des « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat » comprend :

- les actifs financiers faisant l'objet d'opérations de négoce (opérations dites de transaction) ;
- les actifs financiers que le Groupe a discrétionnairement choisi de comptabiliser et d'évaluer à la valeur de marché par résultat dès l'origine, conformément à l'option offerte par la norme IAS 39 et dont les conditions sont rappelées au paragraphe 1.c.10.

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, les frais des transactions étant directement comptabilisés en compte de résultat. En date d'arrêté, ils sont évalués à leur valeur de marché et les variations de celle-ci, hors revenus courus des titres à revenu fixe, sont présentées, ainsi que les dividendes des titres à revenu variable et les plus et moins-values de cession réalisées, sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur les instruments financiers à la valeur de marché par résultat » du compte de résultat.

Les revenus perçus sur les titres à revenu fixe classés dans cette catégorie sont présentés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

L'évaluation du risque de contrepartie sur ces titres est comprise dans leur valeur de marché.

- Prêts et créances

Les titres à revenu fixe ou déterminable, qui ne sont pas cotés sur un marché actif, autres que ceux pour lesquels le porteur peut ne pas recouvrer la quasi-totalité de son investissement initial pour des raisons autres que la détérioration du crédit, sont classés en « Prêts et créances » quand ils ne répondent pas aux conditions de classement en actifs financiers à la valeur de marché par résultat. Ils sont comptabilisés et évalués comme précisé au paragraphe 1.c.1.

- Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

La catégorie des « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance » comprend les titres à revenu fixe ou déterminable, à échéance fixe, que le Groupe a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à leur échéance. Les opérations de couverture du risque de taux d'intérêt éventuellement mises en place sur cette catégorie de titres ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture définie par la norme IAS 39.

Les titres classés dans cette catégorie sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui intègre l'amortissement des primes et décotes correspondant à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement de ces titres ainsi que les frais d'acquisition des titres s'ils sont significatifs. Les revenus perçus sur ces titres sont présentés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

- Actifs financiers disponibles à la vente

La catégorie des « Actifs financiers disponibles à la vente » comprend les titres à revenu fixe ou à revenu variable qui ne relèvent pas des trois catégories précédentes.

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, frais de transaction inclus lorsque ces derniers sont significatifs. En date d'arrêté, ils sont évalués à leur valeur de marché et les variations de celle-ci, hors revenus courus, présentées sous une rubrique spécifique des

capitaux propres. Lors de la cession des titres, ces gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres sont constatés en compte de résultat sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ». Il en est de même en cas de dépréciation.

Les revenus comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur les titres à revenu fixe de cette catégorie sont présentés dans l'agrégat « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat. Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont présentés dans l'agrégat « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » lorsque le droit du Groupe à les recevoir est établi.

- **Opérations de pensions et prêts/emprunts de titres**

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé en « Passifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

Les opérations de prêts de titres ne donnent pas lieu à la décomptabilisation des titres prêtés et les opérations d'emprunts de titres ne donnent pas lieu à la comptabilisation au bilan des titres empruntés, à l'exception des cas où les titres empruntés sont ensuite cédés par le Groupe. Dans ce cas, l'obligation de livrer les titres à l'échéance de l'emprunt est matérialisée par un passif financier présenté au bilan sous la rubrique « Passifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

- **Date de comptabilisation des opérations sur titres**

Les titres en valeur de marché par résultat ou classés en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ou en actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés en date de négociation.

Les opérations de cession temporaire de titres (qu'elles soient comptabilisées à la juste valeur par le résultat, en prêts et créances ou en dettes) ainsi que les ventes de titres empruntés sont comptabilisées initialement en date de règlement livraison.

Ces opérations sont maintenues au bilan jusqu'à l'extinction des droits du Groupe à recevoir les flux qui leur sont attachés ou jusqu'à ce que le Groupe ait transféré substantiellement tous les risques et avantages qui leur sont liés.

1.c.4 OPERATIONS EN DEVISES

Le mode d'enregistrement comptable et d'évaluation du risque de change inhérent aux actifs et aux passifs concourant aux opérations en devises faites par le Groupe dépend du caractère monétaire ou non monétaire de ces actifs et de ces passifs.

- Actifs et passifs monétaires²⁴ libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

- Actifs non monétaires libellés en devises

Les actifs non monétaires peuvent être comptabilisés au coût historique ou à la valeur de marché. Les actifs non monétaires libellés en devises sont dans le premier cas évalués au cours de change du jour de la transaction et dans le second évalués au cours de change prévalant à la date de clôture.

²⁴ Les actifs et passifs monétaires correspondent aux actifs et aux passifs devant être reçus ou payés pour un montant en numéraire déterminé ou déterminable.

Les écarts de change relatifs aux actifs non monétaires libellés en devises et comptabilisés à la valeur de marché (titres à revenu variable) sont constatés en résultat lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat » et en capitaux propres lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Actifs financiers disponibles à la vente », à moins que l'actif financier ne soit désigné comme élément couvert au titre du risque de change dans une relation de couverture de valeur, les écarts de change étant alors comptabilisés en résultat.

1.c.5 DEPRECIATION DES ACTIFS FINANCIERS

- **Dépréciations sur prêts et créances et sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, provisions sur engagements de financement et de garantie**

Des dépréciations sont constituées sur les crédits et sur les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du prêt ou à l'acquisition de l'actif, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille. Les provisions relatives aux engagements de financement et de garantie donnés par le Groupe suivent des principes analogues, en tenant compte pour les engagements de financement de leur probabilité de tirage.

Au niveau individuel, constitue notamment une indication objective de perte de valeur toute donnée observable afférente aux événements suivants :

- l'existence d'impayés depuis trois mois au moins (6 mois pour les crédits immobiliers et les crédits aux collectivités locales) ;
- la connaissance ou l'observation de difficultés financières significatives de la contrepartie telles qu'il est possible de conclure à l'existence d'un risque avéré, qu'un impayé ait été ou non constaté ;
- les concessions consenties aux termes des crédits, qui ne l'auraient pas été en l'absence de difficultés financières de l'emprunteur.

La dépréciation est mesurée comme la différence entre la valeur comptable avant dépréciation et la valeur, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif, des composantes jugées recouvrables (principal, intérêts, garanties...). Les modifications de valeur des actifs ainsi dépréciés sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ». Toute réappréciation postérieure du fait d'une cause objective intervenue après la dépréciation est constatée par le compte de résultat, également dans la rubrique « Coût du risque ». A compter de la dépréciation de l'actif, la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat enregistre la rémunération théorique de la valeur nette comptable de l'actif calculée au taux d'intérêt effectif d'origine utilisé pour actualiser les flux jugés recouvrables.

La dépréciation d'un prêt ou d'une créance est le plus souvent enregistrée dans un compte de provision distinct venant réduire la valeur d'origine de la créance enregistrée à l'actif. Les provisions afférentes à un instrument financier enregistré hors-bilan, un engagement de financement ou de garantie, ou encore un litige, sont inscrites au passif. Une créance dépréciée est enregistrée pour tout ou partie en pertes et sa provision reprise à due concurrence de la perte lorsque toutes les voies de recours offertes à la banque ont été épuisées pour recouvrer les constituants de la créance ainsi que les garanties ou lorsqu'elle a fait l'objet d'un abandon total ou partiel.

Les contreparties non dépréciées individuellement font l'objet d'une analyse du risque par portefeuilles homogènes, qui s'appuie sur le système de notation interne du Groupe fondé sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêt. Cette analyse permet d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des crédits, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée. Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

L'exercice du jugement expérimenté des métiers ou de la Direction des Risques peut conduire le Groupe à constater des provisions collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels ; tel peut être le cas lorsque les conséquences de ces événements n'ont pu être mesurées avec la précision nécessaire pour ajuster les paramètres servant à déterminer la provision collective sur les portefeuilles homogènes non spécifiquement dépréciés.

- **Dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente**

Les « actifs financiers disponibles à la vente », essentiellement composés de titres, sont dépréciés individuellement par contrepartie du compte de résultat lorsqu'existe une indication objective de dépréciation durable résultant d'un ou plusieurs événements intervenus depuis l'acquisition.

S'agissant des titres à revenu variable cotés sur un marché actif, le dispositif de contrôle permet d'identifier les participations susceptibles d'être dépréciées durablement au moyen des deux critères suivants : la baisse significative du cours en deçà de la valeur d'acquisition ou la durée sur laquelle une moins value latente est observée, afin de procéder à une analyse qualitative complémentaire individuelle. Celle-ci peut conduire à la constitution d'une dépréciation, alors déterminée sur la base du cours coté.

Au-delà des critères d'identification, le Groupe a défini trois critères de dépréciation, l'un fondé sur la baisse significative du cours du titre en considérant comme significative une baisse du cours supérieure à 50 % de la valeur d'acquisition, un autre fondé sur l'observation d'une moins-value latente sur deux années consécutives, et le dernier associant une moins-value latente d'au moins 30% à une durée d'observation d'un an, en moyenne. La durée de deux ans est considérée par le Groupe comme la période nécessaire pour qu'une baisse modérée du cours au dessous du prix de revient puisse être considérée comme n'étant pas seulement l'effet de la volatilité aléatoire inhérente aux marchés boursiers ni de la variation cyclique sur une période de plusieurs années affectant ces marchés mais un phénomène durable justifiant une dépréciation.

Une méthode similaire est appliquée pour les titres à revenu variable non cotés sur un marché actif. La dépréciation éventuelle est alors déterminée sur la base de la valeur de modèle.

Pour les titres à revenu fixe, les critères de dépréciation sont les mêmes que ceux s'appliquant aux dépréciations des prêts et créances au niveau individuel. Pour les titres cotés sur un marché actif, la dépréciation est déterminée sur la base du cours coté, pour les autres sur la base de la valeur de modèle.

La dépréciation d'un titre à revenu variable est enregistrée au sein du produit net bancaire sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » et ne peut être reprise en compte de résultat, le cas échéant, qu'à la date de cession du titre. En outre, toute baisse ultérieure de la valeur de marché constitue une dépréciation reconnue en résultat.

Une dépréciation constituée sur un titre à revenu fixe est enregistrée au sein de la rubrique « Coût du risque » et peut être reprise en compte de résultat lorsque la valeur de marché du titre s'est appréciée du fait d'une cause objective intervenue postérieurement à la dernière dépréciation.

1.c.6 RECLASSEMENTS D'ACTIFS FINANCIERS

Les reclassements d'actifs financiers possibles sont les suivants :

- de la catégorie « actifs financiers à la valeur de marché par résultat », pour un actif financier non dérivé qui n'est plus détenu en vue d'être vendu dans un avenir proche :

- vers la catégorie « prêts et créances » dès lors qu'il répond à cette définition à la date du reclassement et que le Groupe a l'intention et la capacité de le détenir dans un avenir prévisible ou jusqu'à son échéance ;
- vers les autres catégories dès lors que des circonstances exceptionnelles le justifient et pour autant que les actifs transférés respectent les conditions applicables au portefeuille d'accueil.

- de la catégorie « actifs financiers disponibles à la vente » :

- vers la catégorie « prêts et créances » selon les mêmes conditions que celles définies ci-dessus pour les « actifs financiers à la valeur du marché par résultat » ;
- vers la catégorie « actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance », pour les actifs présentant une échéance ou « actifs financiers au coût » pour les actifs à revenu variable non cotés.

Les reclassements s'effectuent à la valeur de marché ou de modèle de l'instrument financier à la date du reclassement. Les dérivés incorporés aux actifs financiers transférés sont, le cas échéant, comptabilisés de manière séparée et les variations de valeur portées en résultat.

Postérieurement au reclassement, les actifs sont comptabilisés selon les dispositions applicables au portefeuille d'accueil, le prix de transfert à la date du reclassement constituant le coût initial de l'actif pour la détermination des dépréciations éventuelles.

Dans le cas de reclassement de la catégorie « actifs financiers disponibles à la vente » vers une autre catégorie, les profits ou pertes antérieurement constatés en capitaux propres sont amortis par le résultat sur la durée de vie résiduelle de l'instrument en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les révisions à la hausse des flux estimés recouvrables seront comptabilisées en tant qu'ajustement du taux d'intérêt effectif à compter de la date de changement d'estimation. Les révisions à la baisse se traduiront par un ajustement de la valeur comptable de l'actif financier.

1.c.7 DETTES EMISES REPRESENTÉES PAR UN TITRE

Les instruments financiers émis par le Groupe sont qualifiés d'instruments de dettes s'il existe une obligation contractuelle pour la société du Groupe émettrice de ces instruments de délivrer du numéraire ou un actif financier au détenteur des titres. Il en est de même dans les cas où le Groupe peut être contraint à échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables, ou de livrer un nombre variable de ses propres actions.

Les dettes émises représentées par un titre sont enregistrées à l'origine à leur valeur d'émission comprenant les frais de transaction, puis sont évaluées à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les obligations remboursables ou convertibles en actions propres sont considérées comme des instruments hybrides comprenant à la fois une composante dette et une composante capitaux propres, déterminées lors de la comptabilisation initiale de l'opération.

1.c.8 ACTIONS PROPRES ET DERIVES SUR ACTIONS PROPRES

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société consolidante BNP Paribas SA et de ses filiales consolidées par intégration globale.

Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objectif de leur détention et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Les actions émises par les filiales du Groupe contrôlées de manière exclusive étant assimilées aux actions émises par la société consolidante, lorsque le Groupe rachète les titres émis par ces filiales, la différence entre le prix d'acquisition et la quote-part d'actif net rachetée est enregistrée dans les réserves consolidées, part du Groupe. De même la valeur de la dette, ainsi que ses variations, représentative d'options de vente consenties, le cas échéant, aux actionnaires minoritaires de ces filiales, est imputée sur les intérêts minoritaires et, à défaut, sur les réserves consolidées, part du Groupe. Tant que ces options ne sont pas exercées, les résultats liés aux intérêts minoritaires sont affectés aux intérêts minoritaires au compte de résultat consolidé. L'incidence d'une baisse du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une filiale consolidée par intégration globale, est traitée comptablement comme un mouvement des capitaux propres.

Les dérivés sur actions propres, sont considérés, selon leur mode de dénouement :

- soit comme des instruments de capitaux propres si le dénouement se fait par livraison physique d'un nombre fixe d'actions propres contre un montant fixe de trésorerie ou un autre actif financier; ces instruments dérivés ne sont dans ce cas pas réévalués ;
- soit comme des dérivés si le dénouement se fait en numéraire ou au choix par la livraison physique d'actions propres ou la remise de numéraire. Les variations de valeur de ces instruments sont dans ce cas enregistrées en résultat.

En outre, si le contrat contient une obligation, même si celle-ci n'est qu'éventuelle, de rachat par la banque de ses propres actions, la valeur présente de la dette est comptabilisée par la contrepartie des capitaux propres.

1.c.9 INSTRUMENTS DERIVES ET COMPTABILITE DE COUVERTURE

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en date de négociation pour leur prix de transaction. En date d'arrêté, ils sont réévalués à leur valeur de marché.

- **Dérivés détenus à des fins de transaction**

Les dérivés détenus à des fins de transaction sont comptabilisés au bilan dans le poste « Actifs et passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Ils sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative. Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

- **Dérivés et comptabilité de couverture**

Les dérivés conclus dans le cadre de relations de couverture sont désignés en fonction de l'objectif poursuivi. La couverture de valeur est notamment utilisée pour couvrir le risque de taux d'intérêt des actifs et passifs à taux fixe, tant pour des instruments financiers identifiés (titres, émissions, prêts, emprunts) que pour des portefeuilles d'instruments financiers (dépôts à vue et crédits à taux fixe notamment).

La couverture de résultats futurs est notamment utilisée pour couvrir le risque de taux d'intérêt des actifs et passifs à taux révisable, y compris leur renouvellement, et le risque de change des revenus futurs hautement probables en devises.

Lors de la mise en place de la relation de couverture, le Groupe établit une documentation formalisée : désignation de l'instrument ou de la portion d'instrument ou de risque couvert, stratégie et nature du risque couvert, désignation de l'instrument de couverture, modalités d'évaluation de l'efficacité de la relation de couverture.

Conformément à cette documentation, le Groupe évalue, lors de sa mise en place et au minimum trimestriellement, l'efficacité rétrospective et prospective des relations de couverture mises en place. Les tests d'efficacité rétrospectifs ont pour but de s'assurer que le rapport entre les variations effectives de valeur ou de résultat des dérivés de couverture et celles des instruments couverts se situe entre 80% et 125%. Les tests prospectifs ont pour but de s'assurer que les variations de valeur ou de résultat des dérivés attendues sur la durée de vie résiduelle de la couverture compensent de manière adéquate celles des instruments couverts. Concernant les transactions hautement probables, leur caractère s'apprécie notamment au travers de l'existence d'historiques sur des transactions similaires.

En application de la norme IAS 39 adoptée par l'Union Européenne (excluant certaines dispositions concernant la comptabilité de couverture d'un portefeuille), des relations de couverture de valeur du risque de taux d'intérêt sur base de portefeuille d'actifs ou de passifs sont utilisées. Dans ce cadre :

- le risque désigné comme étant couvert est le risque de taux d'intérêt associé à la composante de taux interbancaire inclus dans le taux des opérations commerciales de crédits à la clientèle, d'épargne et de dépôts à vue ;
- les instruments réputés couverts correspondent, pour chaque bande de maturité, à une fraction de la position constitutive des impasses associées aux sous-jacents couverts ;
- les instruments de couverture sont uniquement des swaps de taux simples ;
- l'efficacité des couvertures est assurée prospectivement par le fait que tous les dérivés doivent avoir à la date de leur mise en place pour effet de réduire le risque de taux d'intérêt du portefeuille de sous-jacents couverts. Rétrospectivement, ces couvertures doivent être déqualifiées lorsque les sous-jacents qui leur sont spécifiquement associés sur chaque bande de maturité deviennent insuffisants (du fait des remboursements anticipés des prêts ou des retraits des dépôts).

Les principes de comptabilisation des dérivés et des instruments couverts dépendent de la stratégie de couverture.

Dans le cas d'une relation de couverture de valeur, les dérivés sont réévalués au bilan à leur valeur de marché par contrepartie du compte de résultat dans le poste « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat », symétriquement à la réévaluation des instruments couverts pour le risque considéré. Au bilan, la réévaluation de la composante couverte est comptabilisée soit conformément à la classification de l'instrument couvert dans le cas d'une relation de couverture d'actifs ou de passifs identifiés, soit dans le poste « Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux » dans le cas d'une relation de couverture de portefeuille.

En cas d'interruption de la relation de couverture ou lorsque celle-ci ne satisfait plus aux tests d'efficacité, les dérivés de couverture sont transférés en portefeuille de transaction et comptabilisés selon les principes applicables à cette catégorie. Dans le cas d'instruments de taux d'intérêt identifiés initialement couverts, le montant de réévaluation inscrit au bilan sur ces instruments est amorti au taux d'intérêt effectif sur sa durée de vie résiduelle. Dans le cas de portefeuilles d'instruments de taux d'intérêt initialement couverts en taux, cet ajustement est amorti linéairement sur la période restant à courir par rapport à la durée initiale de la

couverture. Si les éléments couverts ne figurent plus au bilan, du fait notamment de remboursements anticipés, ce montant est immédiatement porté au compte de résultat.

Dans le cas d'une relation de couverture de résultats futurs, les dérivés sont réévalués au bilan en valeur de marché en contrepartie d'une ligne spécifique des capitaux propres « Gains et pertes latents ou différés ». Les montants inscrits en capitaux propres pendant la durée de vie de la couverture sont transférés en résultat sous la rubrique « Produits et charges d'intérêts » au fur et à mesure que les éléments de résultat de l'instrument couvert affectent le résultat. Les instruments couverts restent comptabilisés conformément aux règles spécifiques à leur catégorie comptable.

En cas d'interruption de la relation de couverture ou lorsque celle-ci ne satisfait plus aux tests d'efficacité, les montants cumulés inscrits en capitaux propres au titre de la réévaluation du dérivé de couverture sont maintenus en capitaux propres jusqu'à ce que la transaction couverte affecte elle-même le résultat ou lorsqu'il est déterminé qu'elle ne se réalisera pas. Ces montants sont alors transférés en résultat.

En cas de disparition de l'élément couvert, les montants cumulés inscrits en capitaux propres sont immédiatement constatés en résultat.

Quelle que soit la stratégie de couverture retenue, l'inefficacité de la couverture est comptabilisée au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

Les couvertures des investissements nets en devises réalisés dans des filiales et succursales sont comptabilisées de la même façon que les couvertures de résultats futurs. Les instruments de couverture peuvent être des dérivés de change ou tout instrument financier non dérivé.

- **Dérivés incorporés**

Les dérivés incorporés à des instruments financiers composés sont extraits de la valeur de l'instrument qui les recèle et comptabilisés séparément en tant qu'instrument dérivé lorsque l'instrument composé n'est pas comptabilisé dans le poste « Actifs et passifs financiers à la valeur de marché par résultat » et lorsque les caractéristiques économiques et les risques de l'instrument dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte.

1.c.10 DETERMINATION DE LA VALEUR DE MARCHE

Les actifs et passifs financiers de la catégorie « valeur de marché par résultat » et les actifs de la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » sont évalués et comptabilisés à leur valeur de marché, à la date de première comptabilisation, comme en date d'évaluation ultérieure. Celle-ci correspond au montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes, et agissant dans des conditions de concurrence normale. Lors de sa comptabilisation initiale, la valeur d'un instrument financier est normalement le prix de négociation (c'est à dire la valeur de la contrepartie versée ou reçue).

La valeur de marché est déterminée :

- soit à partir de prix cotés sur un marché actif ;
- soit à partir d'une technique de valorisation faisant appel à :
- des méthodes de calcul mathématiques fondées sur des théories financières reconnues et
- des paramètres dont la valeur est déterminée, pour certains, à partir des prix d'instruments traités sur des marchés actifs et pour d'autres, à partir d'estimations statistiques ou d'autres méthodes quantitatives, du fait de l'absence de marché actif.

La détermination du caractère actif ou non d'un marché s'appuie sur des indicateurs tels que la baisse significative du volume des transactions pour un instrument identique ou similaire, la raréfaction des valeurs restituées par les sociétés de service, la forte dispersion des prix disponibles entre les différents intervenants de marché ou l'ancienneté des prix provenant de transactions observées.

- **Utilisation de prix cotés sur un marché actif**

Lorsque des prix cotés sur un marché actif sont disponibles, ils sont retenus pour la détermination de la valeur de marché. Il s'agit de prix directement cotés pour des instruments identiques.

- **Utilisation de modèles pour la valorisation des instruments financiers non cotés**

La majorité des dérivés de gré à gré est traitée sur des marchés actifs. Leur valorisation est opérée par des modèles communément admis (méthode d'actualisation des cash flows futurs, modèle de Black and Scholes, techniques d'interpolation) et fondés sur des prix de marché cotés d'instruments ou de sous-jacents similaires.

Certains instruments financiers, bien que n'étant pas traités sur des marchés actifs, sont valorisés selon des méthodes fondées sur des paramètres observables sur les marchés.

Les modèles utilisent des paramètres de marché calibrés à partir de données observables telles que les courbes de taux, les nappes de volatilité implicite des options, les taux de défaut et hypothèses de pertes.

La valorisation issue des modèles est ajustée afin de tenir compte des risques de liquidité et de crédit. Ainsi, à partir des valorisations produites sur la base d'un cours médian de marché, un ajustement de cours permet de valoriser la position nette de chaque instrument financier au cours acheteur pour les positions vendeuses ou au cours vendeur pour les positions acheteuses. Le cours acheteur reflète le prix auquel une contrepartie achèterait l'instrument financier, le cours vendeur reflète le prix auquel une contrepartie vendrait le même instrument.

De même, afin de refléter la qualité de crédit des instruments dérivés, un ajustement pour risque de contrepartie est intégré à la valorisation issue des modèles.

La marge dégagée lors de la négociation des instruments financiers valorisés selon des méthodes fondées sur des paramètres observables est immédiatement comptabilisée en résultat.

D'autres instruments financiers qui sont complexes et peu liquides, sont valorisés avec des techniques développées par l'entreprise et fondées sur des paramètres pour tout ou partie non observables sur les marchés actifs.

En l'absence de paramètres observables, ces instruments sont alors valorisés, lors de leur comptabilisation initiale, de manière à refléter le prix de la transaction qui est considéré comme la meilleure indication de la valeur de marché. La valorisation issue de ces modèles est ajustée afin de tenir compte des risques de liquidité, de crédit et de modèle.

La marge dégagée lors de la négociation de ces instruments financiers complexes, (« day one profit »), est différée et étalée en résultat sur la durée d'inobservabilité anticipée des paramètres de valorisation. Lorsque les paramètres non observables à l'origine le deviennent ou lorsque la valorisation peut être justifiée par comparaison avec celle de transactions récentes et similaires opérées sur un marché actif, la part de la marge non encore reconnue est alors comptabilisée en résultat.

Enfin, dans le cas particulier des actions non cotées, leur valeur de marché est déterminée par comparaison avec la ou les transactions les plus récentes observées sur le capital de la société concernée, réalisées avec un tiers indépendant et dans des conditions normales de marché. En l'absence de telles références, la valorisation est opérée, soit à partir de techniques communément utilisées (multiples d'EBIT ou d'EBITDA), soit sur la base de la quote-part d'actif net revenant au groupe calculée à partir des informations disponibles les plus récentes.

1.c.11 ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS COMPTABILISES EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT SUR OPTION

L'amendement à la norme IAS 39 relatif à la comptabilisation des actifs et passifs financiers dans la catégorie « portefeuille évalué en valeur de marché sur option » a été adopté par l'Union Européenne le 15 novembre 2005, avec application à compter du 1^{er} janvier 2005.

Cet amendement permet, lors de la comptabilisation initiale, de désigner des actifs et passifs financiers en valeur de marché par résultat dans les cas suivants :

- lorsqu'il s'agit d'instruments financiers composés comportant un ou plusieurs dérivés incorporés qui autrement seraient à extraire et à comptabiliser séparément ;
- lorsque l'utilisation de cette option permet d'éliminer ou de réduire significativement une incohérence dans l'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs qui autrement résulterait de leur classement dans des catégories comptables distinctes ;
- lorsque le groupe d'actifs et /ou de passifs financiers est géré et évalué sur la base de leur valeur de marché, conformément à une stratégie de gestion et d'investissement dûment documentée.

1.c.12 REVENUS ET CHARGES RELATIFS AUX ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Les revenus et les charges relatifs aux instruments financiers évalués au coût amorti et aux actifs à revenu fixe classés en « Actifs financiers disponibles à la vente » sont comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le taux d'intérêt effectif est le taux d'actualisation qui assure l'identité entre la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la durée de vie de l'instrument financier, ou selon le cas sur une durée de vie plus courte, et le montant inscrit au bilan. Le calcul de ce taux tient compte des commissions reçues ou payées et faisant par nature partie intégrante du taux effectif du contrat, des coûts de transaction et des primes et décotes.

Le Groupe enregistre en résultat les produits et charges de commissions sur prestations de services en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent. Les commissions considérées comme un complément d'intérêt font partie intégrante du taux d'intérêt effectif et sont comptabilisées au compte de résultat en « Produits et charges d'intérêt et assimilés ». Les commissions rémunérant l'exécution d'un acte important sont comptabilisées au compte de résultat intégralement lors de l'exécution de cet acte, sous la rubrique « Commissions » ainsi que les commissions rémunérant un service continu qui sont prises en compte sur la durée de la prestation rendue.

Les commissions perçues au titre des engagements de garantie financière sont réputées représenter la valeur de marché initiale de l'engagement. Le passif en résultant est ultérieurement amorti sur la durée de l'engagement, en produits de commissions au sein du Produit Net Bancaire.

Les coûts externes directement attribuables à une émission d'actions nouvelles, sont déduits des capitaux propres nets de tout impôt y afférent.

1.c.13 COUT DU RISQUE

Le coût du risque comprend au titre du risque de crédit les dotations et reprises de provisions pour dépréciation des titres à revenu fixe et des prêts et créances sur la clientèle et les établissements de crédit, les dotations et reprises relatives aux engagements de financement et de garantie donnés, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties. Sont également comptabilisées en coût du risque les dépréciations éventuellement constituées en cas de risque de défaillance avéré de contreparties d'instruments financiers négociés de gré à gré ainsi que les charges liées aux fraudes et aux litiges inhérents à l'activité de financement.

1.c.14 DECOMPTABILISATION D'ACTIFS OU DE PASSIFS FINANCIERS

Le Groupe décomptabilise tout ou partie d'un actif financier lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie de l'actif expirent ou lorsque le Groupe a transféré les droits contractuels à recevoir les flux de trésorerie de l'actif financier et la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la propriété de cet actif. Si l'ensemble de ces conditions n'est pas réuni, le Groupe maintient l'actif à son bilan et enregistre un passif représentant les obligations nées à l'occasion du transfert de l'actif.

Le Groupe décomptabilise tout ou partie d'un passif financier lorsque tout ou partie de ce passif est éteint.

1.c.15 COMPENSATION DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les opérations de pensions livrées et de dérivés traitées avec des chambres de compensation dont les principes de fonctionnement répondent aux deux critères requis par la norme font l'objet d'une compensation au bilan.

1.d NORMES COMPTABLES PROPRES AUX ACTIVITES D'ASSURANCE

Les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux actifs et passifs générés par les contrats d'assurance et les contrats financiers avec une clause de participation à caractère discrétionnaire émis par les sociétés d'assurance consolidées sont établis conformément à la norme IFRS 4 et maintenus dans les comptes consolidés du Groupe.

Les autres actifs détenus et passifs émis par les sociétés d'assurance suivent les règles communes à tous les actifs et passifs du Groupe et sont présentés dans les postes de même nature du bilan et du compte de résultat consolidés.

1.d.1 ACTIFS

Les actifs financiers et les immobilisations suivent les modes de comptabilisation décrits par ailleurs, à l'exception des parts de SCI, supports de contrats en unités de compte, qui sont valorisées en date d'arrêté à leur valeur de marché ou leur équivalent, les variations de celle-ci étant comptabilisées au compte de résultat. Les actifs financiers représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte sont ainsi présentés en « Actifs financiers à la juste valeur par résultat » et évalués en date d'arrêté à la valeur de réalisation des supports de référence.

1.d.2 PASSIFS

Les engagements vis-à-vis des souscripteurs et des bénéficiaires des contrats figurent dans le poste « Provisions techniques des sociétés d'assurance », et regroupent les passifs des contrats d'assurance soumis à un aléa d'assurance significatif (mortalité, invalidité...) et des contrats financiers comportant une clause discrétionnaire de participation aux bénéfices, auxquels s'applique la norme IFRS 4. La clause de participation discrétionnaire octroie aux souscripteurs des contrats d'assurance-vie le droit de recevoir, en plus de la rémunération garantie, une quote-part des résultats financiers réalisés.

Les passifs relatifs aux autres contrats financiers, qui relèvent de la norme IAS 39, sont comptabilisés dans le poste « Dettes envers la clientèle ».

Les passifs des contrats en unités de compte sont évalués par référence à la valeur de marché ou son équivalent des actifs servant de support à ces contrats à la date d'arrêté.

Les provisions techniques des filiales d'assurance vie sont principalement constituées des provisions mathématiques, qui correspondent, généralement aux valeurs de rachat des contrats.

Les garanties proposées couvrent principalement le risque décès (assurance temporaire, rentes viagères, remboursement d'emprunts ou garanties plancher des contrats en unités de compte) ainsi qu'en assurance des emprunteurs, l'invalidité, l'incapacité de travail et la vacance d'emploi. La maîtrise de ces risques est obtenue grâce à l'utilisation de tables de mortalité adaptées (tables certifiées pour les rentiers), à la sélection médicale plus ou moins poussée selon les garanties octroyées, à la bonne connaissance statistique des populations assurées ainsi qu'aux programmes de réassurance.

En assurance non vie, des provisions pour primes non acquises (fractions de primes émises correspondant aux exercices futurs) et pour sinistres à payer sont constituées incluant les frais de gestion.

A la date de clôture, un test de suffisance du passif est réalisé : le niveau des provisions techniques est comparé à la valeur moyenne, issue de calculs stochastiques, des flux futurs de trésorerie. L'ajustement éventuel des provisions techniques est constaté en résultat de la période. La réserve de capitalisation dotée dans les comptes sociaux du fait de la vente de valeurs mobilières amortissables, avec pour objet de différer une partie des plus-values nettes dégagées afin de maintenir le rendement actuariel du portefeuille constitué en représentation des engagements à l'égard des assurés, est pour l'essentiel reclassée en provision pour participation aux bénéfices différée passive dans les comptes consolidés du Groupe, la partie portée dans les capitaux propres donnant lieu à la constatation d'un impôt différé passif.

Cette provision comprend également la provision pour participation différée, résultant de l'application de la « comptabilité reflet » : elle représente la quote-part des assurés, principalement des filiales d'assurance-vie en France, dans les plus et moins values latentes sur les actifs, lorsque la rémunération des contrats est liée à leur rendement. Cette quote-part est une moyenne issue de calculs stochastiques sur les plus et moins values latentes attribuées aux assurés dans le cadre des scénarii étudiés.

En cas d'existence d'une moins value latente nette sur les actifs entrant dans le champ d'application de la « comptabilité reflet », il est constaté une participation différée active pour le montant dont l'imputation sur des participations aux bénéfices futures des assurés est fortement probable. L'appréciation de la recouvrabilité de cette participation différée active est effectuée de manière prospective, en tenant compte des participations aux bénéfices différées passives comptabilisées par ailleurs, des plus values sur actifs financiers non constatées dans les comptes du fait des options retenues pour leur comptabilisation (actifs financiers détenus

jusqu'à l'échéance et placements immobiliers évalués au coût) et de la capacité et de l'intention de l'entreprise de détenir les placements en moins value latente. La participation aux bénéfices différée active est comptabilisée de manière symétrique à celle des actifs correspondants et présentée à l'actif du bilan dans le poste « comptes de régularisation et actifs divers ».

1.d.3 COMPTE DE RESULTAT

Les produits et les charges comptabilisés au titre des contrats d'assurance émis par le Groupe sont présentés au compte de résultat sous les rubriques « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ». Les autres produits et charges sont présentés sous les rubriques qui leur sont relatives. Ainsi, les variations de la provision pour participation aux bénéfices sont présentées dans les mêmes agrégats que les résultats sur les actifs qui les génèrent.

1.e IMMOBILISATIONS

Les immobilisations inscrites au bilan du Groupe comprennent les immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation ainsi que les immeubles de placement.

Les immobilisations d'exploitation sont utilisées à des fins de production de services, ou administratives. Elles incluent les biens autres qu'immobiliers, donnés en location simple.

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et valoriser le capital investi.

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables, et des coûts d'emprunt encourus lorsque la mise en service des immobilisations est précédée d'une longue période de construction ou d'adaptation.

Les logiciels développés en interne, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont immobilisés pour leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur, à l'exception des parts de SCI, supports de contrats d'assurance en unités de compte, qui sont valorisées en date d'arrêté à leur valeur de marché ou son équivalent, les variations de celle-ci étant comptabilisées au compte de résultat.

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle. Seuls les biens donnés en location simple sont réputés avoir une valeur résiduelle, la durée d'utilité des immobilisations d'exploitation étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise. Les dotations aux amortissements sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour les immeubles d'exploitation et de placement.

Les durées d'amortissement retenues pour les immeubles de bureaux sont de 80 et 60 ans pour le gros œuvre des immeubles de prestige et les autres immeubles respectivement, 30 ans pour les façades, 20 ans pour les installations générales et techniques et 10 ans pour les agencements.

Les logiciels sont amortis, selon leur nature, sur des durées n'excédant pas 8 ans pour les développements d'infrastructure et 3 ans ou 5 ans pour les développements essentiellement liés à la production de services rendus à la clientèle.

Les coûts de maintenance des logiciels sont enregistrés en charges au compte de résultat lorsqu'ils sont encourus. En revanche, les dépenses qui participent à l'amélioration des fonctionnalités du logiciel ou contribuent à en allonger sa durée de vie sont portées en augmentation du coût d'acquisition ou de confection initial.

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an sur le modèle de celui effectué pour les survaleurs affectées aux ensembles homogènes de métiers.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la nouvelle valeur recouvrable de l'actif est comparée à la valeur nette comptable de l'immobilisation. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. Les dépréciations sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Les plus ou moins values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».

Les plus ou moins values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Produits des autres activités » ou « Charges des autres activités ».

1.f CONTRATS DE LOCATION

Les différentes sociétés du Groupe peuvent être le preneur ou le bailleur de contrats de location.

1.f.1 La société du groupe est le bailleur du contrat de location :

Les contrats de location consentis par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

- **Contrats de location-financement :**

Dans un contrat de location-financement, le bailleur transfère au preneur l'essentiel des risques et avantages de l'actif. Il s'analyse comme un financement accordé au preneur pour l'achat d'un bien.

La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat, augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle, est enregistrée comme une créance. Le revenu net de l'opération pour le bailleur ou le loueur correspond au montant d'intérêts du prêt et est enregistré au compte de résultat sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux d'intérêt utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat.

Les provisions constatées sur ces prêts et créances, qu'il s'agisse de provisions individuelles ou de provisions de portefeuille, suivent les mêmes règles que celles décrites pour les prêts et créances.

- **Contrats de location simple :**

Est un contrat de location simple, un contrat par lequel l'essentiel des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transféré au preneur.

Le bien est comptabilisé à l'actif du bailleur en immobilisations et amorti linéairement sur la période de location. L'amortissement du bien s'effectue hors valeur résiduelle tandis que les loyers sont comptabilisés en résultat pour leur totalité de manière linéaire sur la durée du contrat de location. Ces loyers et ces dotations aux amortissements sont enregistrés au compte de résultat sur les lignes « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

1.f.2 La société du groupe est le preneur du contrat de location :

Les contrats de location conclus par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

- **Contrats de location-financement :**

Un contrat de location-financement est considéré comme un bien acquis par le preneur et financé par emprunt. L'actif loué est comptabilisé pour sa valeur de marché à l'actif du bilan du preneur ou si celle-ci est inférieure, pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre du contrat de location déterminée au

taux d'intérêt implicite du contrat. En contrepartie, une dette financière d'un montant égal à la valeur de marché de l'immobilisation ou à la valeur actualisée des paiements minimaux est constatée au passif du preneur. Le bien est amorti selon la même méthode que celle applicable aux immobilisations détenues pour compte propre, après avoir déduit de son prix d'acquisition l'estimation de sa valeur résiduelle. La durée d'utilisation retenue est la durée de vie utile de l'actif. La dette financière est comptabilisée au coût amorti.

- **Contrats de location simple :**

Le bien n'est pas comptabilisé à l'actif du preneur. Les paiements effectués au titre des contrats de location simple sont enregistrés dans le compte de résultat linéairement sur la période de location.

1.g ACTIFS NON COURANTS DETENUS EN VUE DE LA VENTE ET ACTIVITES ABANDONNEES

Lorsque le Groupe décide de vendre des actifs non courants, et lorsqu'il est hautement probable que cette vente interviendra dans les douze mois, ces actifs sont présentés séparément au bilan dans le poste « Actifs non courants destinés à être cédés ». Les passifs qui leur sont éventuellement liés sont présentés séparément dans le poste « Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés ».

Dès lors qu'ils sont classés dans cette catégorie, les actifs non courants et groupes d'actifs et de passifs sont évalués au plus bas de leur valeur comptable et de leur juste valeur minorée des coûts de vente.

Les actifs concernés cessent d'être amortis. En cas de perte de valeur constatée sur un actif ou un groupe d'actifs et de passifs, une dépréciation est constatée en résultat. Les pertes de valeur comptabilisées à ce titre sont réversibles.

En outre, lorsqu'un groupe d'actifs et de passifs destiné à la vente constitue un ensemble homogène de métiers, il est qualifié d'activité abandonnée. Les activités abandonnées incluent à la fois les activités destinées à être cédées, les activités arrêtées, ainsi que les filiales acquises exclusivement dans une perspective de revente.

L'ensemble des pertes et profits relatifs à ces opérations est présenté séparément au compte de résultat, sur la ligne « Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession », qui inclut les résultats nets après impôt de l'activité, le résultat net après impôt lié à son évaluation à la valeur de marché minorée des coûts de vente, et le résultat net après impôt de la cession de l'activité.

1.h AVANTAGES BENEFICIAINT AU PERSONNEL

Les avantages consentis au personnel du groupe sont classés en quatre catégories :

- les avantages à court terme tels que les salaires, les congés annuels, l'intéressement, la participation, l'abondement ;
- les avantages à long terme qui comprennent les congés rémunérés et les primes liées à l'ancienneté, certaines rémunérations différées versées en numéraire ;
- les indemnités de fin de contrat de travail ;
- les avantages postérieurs à l'emploi constitués notamment en France par les compléments de retraite bancaire, et les primes de fin de carrière, et à l'étranger par des régimes de retraite portés pour certains d'entre eux par des fonds de pension.

- **Avantages à court terme**

L'entreprise comptabilise une charge lorsqu'elle a utilisé les services rendus par les membres du personnel en contrepartie des avantages qui leur ont été consentis.

- **Avantages à long terme**

Les avantages à long terme désignent les avantages, autres que les avantages postérieurs à l'emploi et les indemnités de fin de contrat de travail, qui ne sont pas réglés intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Sont notamment concernées les rémunérations différées de plus de douze mois versées en numéraire et non indexées sur le cours de l'action BNP Paribas, qui sont provisionnées dans les comptes de l'exercice auquel elles se rapportent.

La méthode d'évaluation actuarielle est similaire à celle qui s'applique aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, mais les écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement tout comme l'effet lié à d'éventuelles modifications de régime.

- **Indemnités de fin de contrat de travail**

Les indemnités de fin de contrat de travail résultent de l'avantage accordé aux membres du personnel lors de la résiliation par le Groupe du contrat de travail avant l'âge légal du départ en retraite ou de la décision de membres du personnel de partir volontairement en échange d'une indemnité. Les indemnités de fin de contrat de travail exigibles plus de douze mois après la date de clôture font l'objet d'une actualisation.

- **Avantages postérieurs à l'emploi**

Conformément aux principes généralement admis, le Groupe distingue les régimes à cotisations définies et les régimes à prestations définies.

Les régimes qualifiés de « régimes à cotisations définies » ne sont pas représentatifs d'un engagement pour l'entreprise et ne font l'objet d'aucune provision. Le montant des cotisations appelées pendant l'exercice est constaté en charges.

Seuls les régimes qualifiés de « régimes à prestations définies » sont représentatifs d'un engagement à la charge de l'entreprise qui donne lieu à évaluation et provisionnement.

Le classement dans l'une ou l'autre de ces catégories s'appuie sur la substance économique du régime pour déterminer si le Groupe est tenu ou pas, par les clauses d'une convention ou par une obligation implicite, d'assurer les prestations promises aux membres du personnel.

Les avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies font l'objet d'évaluations actuarielles tenant compte d'hypothèses démographiques et financières.

Le montant provisionné de l'engagement est déterminé en utilisant les hypothèses actuarielles retenues par l'entreprise et en appliquant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode d'évaluation tient compte d'un certain nombre de paramètres tels que des hypothèses démographiques, de départs anticipés, d'augmentations des salaires et de taux d'actualisation et d'inflation. La valeur des actifs éventuels de couverture est ensuite déduite du montant de l'engagement.

Lorsque le montant des actifs de couverture excède la valeur de l'engagement, un actif est comptabilisé s'il est représentatif d'un avantage économique futur pour le Groupe prenant la forme d'une économie de cotisations futures ou d'un remboursement attendu d'une partie des montants versés au régime.

La mesure de l'obligation résultant d'un régime et de la valeur de ses actifs de couverture peut évoluer fortement d'un exercice à l'autre en fonction de changements d'hypothèses actuarielles et entraîner des écarts actuariels. Le Groupe applique la méthodologie dite « du corridor » pour comptabiliser les écarts actuariels sur ces engagements. Cette méthode autorise à ne reconnaître, à partir de l'exercice suivant et de façon étalée sur la durée résiduelle moyenne d'activité des membres du personnel, que la fraction des écarts actuariels qui excède la plus élevée des deux valeurs suivantes : 10 % de la valeur actualisée de l'obligation brute ou 10 % de la valeur de marché des actifs de couverture du régime à la fin de l'exercice précédent.

En date de première application, le Groupe a opté pour l'exception offerte par la norme IFRS 1 permettant de provisionner par prélèvement sur les capitaux propres au 1^{er} janvier 2004 l'ensemble des écarts actuariels non encore amortis à cette date.

Les conséquences des modifications de régimes relatives aux services passés sont reconnues en résultat sur la durée d'acquisition complète des droits sur lesquels ont porté lesdites modifications.

La charge annuelle comptabilisée en frais de personnel au titre des régimes à prestations définies est représentative des droits acquis pendant la période par chaque salarié correspondant au coût des services rendus, du coût financier lié à l'actualisation des engagements, du produit attendu des placements, de l'amortissement des écarts actuariels et des coûts des services passés résultant des éventuelles modifications de régimes, ainsi que des conséquences des réductions et des liquidations éventuelles de régimes.

1.i PAIEMENT A BASE D' ACTIONS

Les paiements à base d'actions sont constitués par les paiements fondés sur des actions émises par le Groupe qu'ils soient dénoués par la remise d'actions ou par un versement de numéraire dont le montant dépend de l'évolution de la valeur des actions.

La norme IFRS 2 prescrit de comptabiliser une charge représentative des paiements à base d'actions octroyés postérieurement au 7 novembre 2002 ; le montant de cette charge correspondant à la valeur de la rémunération à base d'actions accordée au salarié.

BNP Paribas accorde à ses salariés des plans d'options de souscription d'actions, des rémunérations différées versées en actions de l'entreprise ou en espèces indexées sur la valeur de l'action, et leur offre la possibilité de souscrire des actions de l'entreprise émises à cet effet avec une décote liée à une période d'inaccessibilité des actions souscrites.

- **Plans d'attribution d'options de souscription d'actions (stock options) et d'actions gratuites**

La charge afférente aux plans attribués est étalée sur la période d'acquisition des droits, dans la mesure où l'obtention de l'avantage est soumise à une condition de présence.

Cette charge, inscrite dans les frais de personnel, dont la contrepartie figure en capitaux propres, est calculée sur la base de la valeur globale du plan, déterminée à la date d'attribution par le Conseil d'administration.

En l'absence de marché pour ces instruments, des modèles financiers de valorisation prenant en compte le cas échéant les conditions de performance relative de l'action BNP Paribas sont utilisés. La charge totale du plan est déterminée en multipliant la valeur unitaire de l'option ou de l'action gratuite attribuée par le nombre estimé d'options ou d'actions gratuites acquises en fin de période d'acquisition des droits compte tenu des conditions de présence des bénéficiaires.

Seules les hypothèses relatives au départ des bénéficiaires et aux conditions de performance qui ne sont pas liées à la valeur du titre BNP Paribas font l'objet d'une réestimation au cours de la période d'acquisition des droits et donnent lieu à un réajustement de la charge.

- **Rémunérations variables différées versées en espèces indexées sur le cours de l'action**

Ces rémunérations sont comptabilisées dans les charges des exercices au cours desquels le salarié rend les services correspondants.

Lorsque le paiement à base d'actions des rémunérations variables différées est explicitement soumis à une condition d'acquisition liée à la présence, les services sont présumés reçus sur la période d'acquisition et la charge de rémunération correspondante est inscrite, prorata temporis sur cette période, en frais de personnel en contrepartie d'une dette. La charge est révisée pour tenir compte de la non-réalisation des conditions de présence ou de performance, et de la variation de valeur du titre BNP Paribas.

En l'absence de condition de présence, la charge est constatée, sans étalement, par contrepartie d'une dette qui est ensuite réestimée à chaque clôture en fonction des éventuelles conditions de performance et de la variation de valeur du titre BNP Paribas, et ce jusqu'à son règlement.

- **Offre de souscription ou d'achat d'actions proposée aux salariés dans le cadre du Plan d'Epargne Entreprise**

Les souscriptions ou achats d'actions proposées aux salariés avec une décote par rapport au prix moyen de marché sur une période donnée dans le cadre du Plan d'Epargne Entreprise ne comportent pas de période d'acquisition des droits mais sont grevées d'une interdiction légale de céder les actions pendant une période de 5 ans dont il est tenu compte dans la valorisation, en diminution de l'avantage accordé aux salariés. Cet avantage est donc mesuré comme la différence, à la date d'annonce du plan aux salariés, entre la valeur de marché de l'action acquise en tenant compte de la condition d'inaccessibilité et le prix d'acquisition payé par le salarié, rapporté au nombre d'actions effectivement acquises.

Le coût d'inaccessibilité pendant 5 ans des actions acquises est équivalent à celui d'une stratégie consistant d'une part à vendre à terme les titres souscrits lors de l'augmentation de capital réservée aux salariés et à acheter d'autre part au comptant sur le marché un nombre équivalent d'actions BNP Paribas en les finançant par un prêt remboursé à l'issue des 5 années par le produit de la vente à terme. Le taux de l'emprunt est celui qui serait consenti, à un acteur du marché sollicitant un prêt personnel ordinaire non affecté remboursable

dans 5 ans et présentant un profil de risque moyen. La valorisation du prix de vente à terme de l'action est déterminée sur la base de paramètres de marché.

1.j PROVISIONS DE PASSIF

Les provisions enregistrées au passif du bilan du Groupe, autres que celles relatives aux instruments financiers, aux engagements sociaux et aux contrats d'assurance, concernent principalement les provisions pour restructuration, pour litiges, pour amendes, pénalités et risques fiscaux.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant de cette obligation est actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif.

1.k IMPOT COURANT ET DIFFERE

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du Groupe sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

Des impôts différés sont comptabilisés lorsqu'existent des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Des passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception:

- des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif et contrôle conjoint, dans la mesure où le Groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôts différés sont constatés pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Les impôts différés actifs et passifs sont évalués selon la méthode du report variable au taux d'impôt dont l'application est présumée sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt et réglementations fiscales qui ont été adoptés ou le seront avant la date de clôture de la période. Ils ne font pas l'objet d'une actualisation.

Les impôts différés actifs ou passifs sont compensés quand ils trouvent leur origine au sein d'un même groupe fiscal, relèvent de la même autorité fiscale, et lorsque existe un droit légal de compensation.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge d'impôt dans le compte de résultat, à l'exception de ceux afférents aux gains et pertes latents sur les actifs disponibles à la vente et aux variations de valeur des instruments dérivés désignés en couverture de résultats futurs, pour lesquels les impôts différés correspondants sont imputés sur les capitaux propres.

Les crédits d'impôt sur revenus de créances et de portefeuilles titres, lorsqu'ils sont effectivement utilisés en règlement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice, sont comptabilisés dans la même rubrique que les produits auxquels ils se rattachent. La charge d'impôt correspondante est maintenue dans la rubrique « Impôt sur les bénéfices » du compte de résultat.

1.l TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales, CCP ainsi que les soldes nets des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générée par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du groupe, y compris ceux relatifs aux immeubles de placement, aux actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et titres de créances négociables.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations d'investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions de filiales, entreprises associées ou coentreprises consolidées ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immobilisations, hors immeubles de placement et immeubles donnés en location simple.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les encaissements et décaissements provenant des opérations avec les actionnaires et les flux liés aux dettes subordonnées et obligataires, et dettes représentées par un titre (hors titres de créances négociables).

1.m UTILISATION D'ESTIMATIONS DANS LA PREPARATION DES ETATS FINANCIERS

La préparation des Etats Financiers du Groupe exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives. Cet exercice suppose que les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des Etats Financiers pour procéder aux estimations nécessaires. Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci notamment en fonction de conditions de marché différentes et avoir un effet significatif sur les Etats Financiers.

Ainsi est-ce en particulier le cas :

- des dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire ;
- de l'usage de modèles internes pour la valorisation des positions sur instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs ;
- du calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés classés en « Actifs disponibles à la vente » ou en « Instruments financiers en valeur de marché par résultat » à l'actif ou au passif, et plus généralement du calcul des valeurs de marché des instruments financiers pour lesquels cette information doit être portée dans les notes annexes aux Etats Financiers ;
- du caractère actif ou non d'un marché pour utiliser une technique de valorisation ;
- des dépréciations d'actifs financiers à revenu variable classés dans la catégorie « disponibles à la vente » ;
- des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels ;
- de la pertinence de la qualification de certaines couvertures de résultat par des instruments financiers dérivés et de la mesure de l'efficacité des stratégies de couverture ;
- de l'estimation de la valeur résiduelle des actifs faisant l'objet d'opérations de location-financement ou de location simple et plus généralement des actifs amortis déduction faite de leur valeur résiduelle estimée ;
- de la détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

Il en est de même au titre des hypothèses retenues pour apprécier la sensibilité de chaque type de risque de marché ainsi que la sensibilité des valorisations aux paramètres non observables.

2. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT DU PREMIER SEMESTRE 2012

2.a MARGE D'INTERETS

Le Groupe BNP Paribas présente sous les rubriques « Intérêts et produits assimilés » et « Intérêts et charges assimilées » la rémunération déterminée selon la méthode du taux d'intérêt effectif (intérêts, commissions et frais) des instruments financiers évalués au coût amorti, ainsi que la rémunération des instruments financiers en valeur de marché qui ne répondent pas à la définition d'un instrument dérivé. La variation de valeur calculée hors intérêts courus sur ces instruments financiers en valeur de marché par résultat est comptabilisée sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Les produits et charges d'intérêts sur les dérivés de couverture de valeur de marché sont présentés avec les revenus des éléments dont ils contribuent à la couverture des risques. De même, les produits et charges d'intérêts sur les dérivés de couverture économique des opérations désignées en valeur de marché par résultat sont rattachés aux rubriques qui enregistrent les intérêts de ces opérations.

En millions d'euros	1er semestre 2012			1er semestre 2011		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	14 665	(4 837)	9 828	14 319	(4 555)	9 764
Comptes et prêts / emprunts	13 884	(4 744)	9 140	13 421	(4 362)	9 059
Opérations de pensions	8	(51)	(43)	38	(88)	(50)
Opérations de location-financement	773	(42)	731	860	(105)	755
Opérations interbancaires	989	(1 358)	(369)	1 047	(1 146)	(99)
Comptes et prêts / emprunts	947	(1 234)	(287)	978	(977)	1
Opérations de pensions	42	(124)	(82)	69	(169)	(100)
Emprunts émis par le groupe	-	(1 839)	(1 839)	-	(2 048)	(2 048)
Instruments de couverture de résultats futurs	1 757	(1 574)	183	1 199	(958)	241
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux	1 050	(1 795)	(745)	733	(1 366)	(633)
Portefeuille de transactions	1 269	(786)	483	2 125	(1 377)	748
Titres à revenu fixe	721	-	721	1 094	-	1 094
Opérations de pensions	385	(453)	(68)	840	(890)	(50)
Prêts / emprunts	163	(230)	(67)	191	(270)	(79)
Dettes représentées par un titre	-	(103)	(103)	-	(217)	(217)
Actifs disponibles à la vente	2 779	-	2 779	3 077	-	3 077
Actifs détenus jusqu'à échéance	243	-	243	347	-	347
Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés	22 752	(12 189)	10 563	22 847	(11 450)	11 397

Le total des produits d'intérêts sur les créances ayant fait l'objet d'une dépréciation individuelle s'élève à 304 millions d'euros pour le premier semestre 2012 contre 287 millions d'euros pour le premier semestre 2011.

2.b COMMISSIONS

Les produits et charges de commissions relatifs aux instruments financiers qui ne sont pas évalués à la valeur de marché par résultat se sont élevés respectivement à 1 692 millions et 312 millions d'euros pour le premier semestre 2012, contre un produit de 1 784 millions d'euros et une charge de 322 millions d'euros pour le premier semestre 2011.

En outre, les produits nets de commissions afférentes aux activités de fiducie et assimilées qui conduisent le Groupe à détenir ou à placer des actifs au nom de la clientèle, de fiducies, d'institutions de retraite et de prévoyance ou d'autres institutions se sont élevés à 1 162 millions d'euros pour le premier semestre 2012, contre 1 282 millions d'euros pour le premier semestre 2011.

2.c GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS EVALUES EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT

Les gains nets sur instruments financiers évalués en valeur de marché par résultat recouvrent les éléments de résultat afférents aux instruments financiers gérés au sein d'un portefeuille de transaction et aux instruments financiers que le Groupe a désignés comme évaluables en valeur de marché par résultat, y compris les dividendes, et à l'exception des revenus et charges d'intérêts présentés dans la « marge d'intérêts » (note 2.a).

En millions d'euros	1er semestre 2012	1er semestre 2011
Portefeuille de transaction	2 044	2 762
Instrument de dette	1 043	918
Instrument de capital	1 056	1 749
Autres instruments financiers dérivés	(62)	80
Opérations de pension	7	15
Instruments évalués en valeur de marché sur option	(448)	321
Incidence de la comptabilité de couverture	18	(25)
Instrument financiers de couverture de valeur	63	813
Composantes couvertes des instruments financiers ayant fait l'objet d'une couverture de valeur	(45)	(838)
Réévaluation des positions de change	544	167
Total	2 158	3 225

Les gains nets des portefeuilles de transaction comprennent, pour un montant négligeable au titre des premiers semestres 2012 et 2011, l'inefficacité liée aux couvertures de résultats futurs.

2.d GAINS NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON EVALUES EN VALEUR DE MARCHE

En millions d'euros	1er semestre 2012	1er semestre 2011
Prêts et créances, titres à revenu fixe ⁽¹⁾	183	79
Plus values nettes de cession	183	79
Actions et autres titres à revenu variable	417	699
Produits de dividendes	351	331
Charge de dépréciation	(222)	(123)
Plus values nettes de cession	288	491
Total	600	778

(1) Les produits d'intérêt relatifs aux instruments financiers à revenu fixe sont compris dans la « marge d'intérêts » (note 2.a) et la charge de dépréciation liée à l'insolvabilité éventuelle des émetteurs est présentée au sein du « coût du risque » (note 2.f).

Les résultats latents, précédemment portés dans la rubrique « variation d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres » et inscrits en résultat représentent un gain net après effet de la provision pour participation aux excédents de l'assurance de 132 millions d'euros au cours du premier semestre 2012, contre un gain net de 230 millions d'euros au cours du premier semestre 2011.

2.e PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES

En millions d'euros	1er semestre 2012			1er semestre 2011		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'activité d'assurance	12 841	(10 968)	1 873	9 807	(8 104)	1 703
Produits nets des immeubles de placement	322	(157)	165	626	(238)	388
Produits nets des immobilisations en location simple	2 901	(2 397)	504	2 810	(2 267)	543
Produits nets de l'activité de promotion immobilière	673	(562)	111	97	(19)	78
Autres produits	858	(761)	97	1 147	(1 003)	144
Total net des produits et charges des autres activités	17 595	(14 845)	2 750	14 487	(11 631)	2 856

- **Produits nets de l'activité d'assurance**

En millions d'euros	1er semestre 2012	1er semestre 2011
Primes acquises brutes	10 502	8 756
Variation des provisions techniques	(1 718)	(1 608)
Charges des prestations des contrats	(8 350)	(5 096)
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	(185)	(152)
Variations de valeur des actifs supports de contrats en unités de compte	1 427	(251)
Autres produits et charges	197	54
Total des produits nets de l'activité d'assurance	1 873	1 703

La rubrique « Charges des prestations des contrats » comprend la charge liée aux rachats, échéances et sinistres sur les contrats d'assurance. La rubrique « variation des provisions techniques » comprend les variations de valeur des contrats financiers, notamment des contrats en unités de compte. Les intérêts versés sur ces contrats sont comptabilisés dans les charges d'intérêt.

2.f COUT DU RISQUE

Le coût du risque recouvre la charge des dépréciations constituées au titre du risque de crédit inhérent à l'activité d'intermédiation du Groupe ainsi que des dépréciations éventuellement constituées en cas de risque de défaillance avéré de contreparties d'instruments financiers négociés de gré à gré.

- **Coût du risque de la période**

Coût du risque de la période

En millions d'euros	1er semestre 2012	1er semestre 2011
Dotations nettes aux dépréciations	(1 896)	(2 175)
<i>dont dette souveraine grecque ⁽¹⁾</i>	<i>(62)</i>	<i>(534)</i>
Récupérations sur créances amorties	310	201
Créances irrécouvrables non couvertes par des dépréciations	(212)	(295)
Total du coût du risque de la période	(1 798)	(2 269)

Coût du risque de la période par nature d'actifs

En millions d'euros	1er semestre 2012	1er semestre 2011
Prêts et créances sur les établissements de crédit	(20)	(4)
Prêts et créances sur la clientèle	(1 598)	(1 703)
Actifs financiers disponibles à la vente ⁽¹⁾	(10)	(525)
Instruments financiers des activités de marché	(114)	(15)
Autres actifs	(5)	(10)
Engagements par signature et divers	(51)	(12)
Total du coût du risque de la période	(1 798)	(2 269)

⁽¹⁾ pertes inscrites en résultat sur actifs disponibles à la vente pour 525 millions d'euros au cours du premier semestre 2011, précédemment portées dans la rubrique « variation d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres ».

2.g IMPOT SUR LES BENEFICES

En millions d'euros	1er semestre 2012	1er semestre 2011
Charge des impôts courants	(1 500)	(1 502)
Charge nette des impôts différés	(341)	(629)
Charge nette de l'impôt sur les bénéfices	(1 841)	(2 131)

3. INFORMATIONS SECTORIELLES

Le Groupe est organisé autour de trois domaines d'activité opérationnels :

- Retail Banking (RB): ce domaine réunit les ensembles Domestic Markets, Personal Finance et International Retail Banking. L'ensemble Domestic Markets comprend les banques de détail en France (BDDF), en Italie (BNL banca commerciale), en Belgique (BDDB) et au Luxembourg (BDEL), et certains métiers spécialisés de banque de détail (Personal Investors, Leasing Solutions, et Arval). L'ensemble International Retail Banking regroupe les activités de banque de détail du Groupe BNP Paribas hors zone euro, incluant Europe Méditerranée et BancWest aux Etats-Unis ;
- Investment Solutions (IS) : ce domaine rassemble Wealth Management, Investment Partners qui regroupe l'ensemble des expertises du métier Gestion d'Actifs, Securities Services spécialisé dans les services titres offerts aux sociétés de gestion, aux institutions financières et aux entreprises, ainsi que les activités d'Assurance et de Services Immobiliers ;
- Corporate and Investment Banking (CIB) : ce domaine rassemble les activités de « Conseils et marchés de capitaux » (Métiers Actions et Dérivés Actions, Fixed Income pour les activités de taux et de change, et Corporate Finance en charge des opérations de conseil en fusions et acquisitions et des activités de marché primaire actions) et Corporate Banking (Financements spécialisés, Financements Structurés).

Les Autres Activités comprennent essentiellement les activités de Principal Investments, la foncière immobilière Klépierre²⁵ ainsi que les fonctions centrales du Groupe.

Elles regroupent également les éléments ne relevant pas de l'activité courante qui résultent de l'application des règles propres aux regroupements d'entreprises. Afin de préserver la pertinence économique des éléments de résultat présentés pour chacun des domaines d'activités opérationnels, les effets d'amortissement des ajustements de valeur constatés dans la situation nette des entités acquises ainsi que les coûts de restructuration constatés au titre de l'intégration des entités ont été affectés au segment Autres Activités.

Les transactions entre les différents métiers du Groupe sont conclues à des conditions commerciales de marché. Les informations sectorielles sont présentées en prenant en compte les prix de transfert négociés entre les différents secteurs en relation au sein du Groupe.

Les fonds propres sont alloués par métiers en fonction des risques encourus, sur la base d'un ensemble de conventions principalement fondées sur la consommation en fonds propres résultant des calculs d'actifs pondérés fixés par la réglementation relative à la solvabilité des établissements de crédit et entreprises d'investissement. Les résultats par métiers à fonds propres normalisés sont déterminés en affectant à chacun des métiers le produit des fonds propres qui lui sont ainsi alloués.

Pour fournir une référence homogène avec la présentation du premier semestre 2012, la ventilation des résultats du premier semestre 2011 par pôle d'activité a été retraitée de 3 principaux effets présentés ci-dessous comme s'ils étaient intervenus au 1^{er} janvier 2011 :

- Dans le cadre des évolutions de l'organisation du Groupe, l'ensemble Domestic Markets a été créé, et il comprend notamment le métier Personal Investors, auparavant inclus dans le pôle Investment Solutions.
- L'allocation de capital dans les différents métiers s'effectue désormais sur la base de 9% des actifs pondérés, contre 7% auparavant.
- La contribution au fonds de garantie des dépôts en Belgique avait été initialement incluse dans « Autres Activités » dans l'attente des textes définissant la taxe systémique belge en préparation. Celle-ci entre en vigueur en 2012 et vient en remplacement de cette contribution au fonds de garantie des dépôts. Pour homogénéiser les comparaisons, cette dernière fait l'objet d'une réaffectation à BDDB (-107 millions d'euros en 2011).

Les écarts correspondants ont été portés au sein des « Autres Activités » afin de ne pas modifier les résultats globaux du Groupe.

²⁵ Le Groupe Klépierre était consolidé par intégration globale jusqu'au 14 mars 2012, puis, suite à la cession d'une partie de la participation du Groupe BNP Paribas, il est désormais mis en équivalence (cf. note 6.d).

- Informations par pôle d'activité

- Résultats par pôle d'activité

En millions d'euros	1er semestre 2012					1er semestre 2011						
	Produit net bancaire	Charges générales d'exploitation	Coût du risque	Résultat d'exploitation	Éléments hors exploitation	Résultat avant impôt	Produit net bancaire	Charges générales d'exploitation	Coût du risque	Résultat d'exploitation	Éléments hors exploitation	Résultat avant impôt
Retail Banking												
Domestic markets												
Banque de Détail en France ⁽¹⁾	3 388	(2 133)	(170)	1 085	1	1 086	3 473	(2 160)	(161)	1 152	1	1 153
BNL banca commerciale ⁽¹⁾	1 606	(875)	(449)	282	-	282	1 575	(885)	(394)	296	-	296
Banque de Détail en Belgique ⁽¹⁾	1 605	(1 166)	(78)	361	14	375	1 532	(1 150)	(75)	307	6	313
Autres activités de marchés domestiques	1 090	(625)	(49)	416	9	425	1 177	(659)	(51)	467	13	480
Personal Finance	2 475	(1 234)	(701)	540	52	592	2 620	(1 204)	(837)	579	42	621
International Retail Banking												
Europe Méditerranée	861	(651)	(135)	75	33	108	816	(616)	(150)	50	20	70
BancWest	1 199	(685)	(78)	436	2	438	1 117	(616)	(137)	364	1	365
Investment Solutions	3 087	(2 111)	(14)	962	52	1 014	3 054	(2 081)	(14)	959	106	1 065
Corporate and Investment Banking												
Conseils et marchés de capitaux	3 456	(2 429)	(57)	970	14	984	4 146	(2 552)	30	1 624	17	1 641
Corporate Banking	1 895	(860)	(40)	995	9	1 004	2 279	(885)	(23)	1 371	36	1 407
Autres activités	(678)	(415)	(27)	(1 120)	1 735	615	877	(522)	(457)	(102)	68	(34)
Total Groupe	19 984	(13 184)	(1 798)	5 002	1 921	6 923	22 666	(13 330)	(2 269)	7 067	310	7 377

⁽¹⁾ Banque de Détail en France, BNL banca commerciale et Banque de Détail en Belgique et au Luxembourg après réaffectation chez Investment Solutions d'un tiers de l'activité Wealth Management France, Italie, Belgique et Luxembourg.

- Informations par secteur géographique

L'analyse géographique des actifs et des résultats sectoriels repose sur le lieu d'enregistrement comptable des activités et ne reflète pas nécessairement la nationalité de la contrepartie ou la localisation des activités opérationnelles.

- Produit net bancaire par secteur géographique

En millions d'euros	1er semestre 2012	1er semestre 2011
France	6 440	8 369
Belgique	2 215	2 215
Italie	2 316	2 415
Luxembourg	578	749
Autres pays européens hors marchés domestiques	3 820	4 159
Amériques	2 713	2 844
Asie - Océanie	1 099	1 170
Autres pays	803	745
Total Groupe	19 984	22 666

4. EXPOSITION AU RISQUE SOUVERAIN

La gestion de la liquidité du Groupe conduit à optimiser la capacité de refinancement disponible, nécessaire pour faire face à une évolution non prévue des besoins de liquidité. Elle repose en particulier sur la détention de titres disponibles éligibles au refinancement des Banques Centrales et comprend une proportion importante de titres de dettes émis par les états présentant une notation de qualité, représentative d'un niveau de risque faible. Dans le cadre de la politique d'adossement du bilan et de gestion du risque de taux d'intérêt structurel, le Groupe détient également un portefeuille d'actifs qui comprend des titres de créances souveraines dont les caractéristiques de taux participent à ses stratégies de couverture. Par ailleurs, le Groupe est teneur de marché de titres de dette souveraine dans de nombreux pays, ce qui le conduit à détenir des positions temporaires de négoce à l'achat et à la vente, en partie couverts par des dérivés.

- **Montant des expositions souveraines des portefeuilles bancaires et de négoce par zone géographique**

30 juin 2012	Portefeuille bancaire ⁽¹⁾			Portefeuille de négoce		
	Souverain			Risque émetteur souverain		Risque de contrepartie souverain ⁽²⁾
	Titres	Prêts	CDS	Titres ⁽²⁾	Dérivés ⁽³⁾	
<i>En millions d'euros</i>						
Zone euro						
Autriche	300	-	-	293	(381)	7
Belgique	16 834	3 291	-	875	544	179
Chypre	23	-	-	14	(11)	-
Estonie	-	-	-	-	20	-
Finlande	298	-	-	242	(275)	4
France	10 231	284	83	(4 209)	2 593	12
Allemagne	1 052	-	-	(16)	389	284
Italie	11 760	550	96	1 074	326	3 999
Luxembourg	45	-	-	176	-	-
Malte	-	-	-	-	-	-
Pays Bas	7 221	2 089	-	(423)	474	75
Slovaquie	29	-	-	(2)	(176)	-
Slovénie	37	-	-	59	(168)	-
Espagne	468	-	-	232	(83)	5
Pays faisant l'objet d'un plan de soutien						
Grèce	233	5	-	2	-	140
Irlande	264	-	-	(18)	38	-
Portugal	647	-	-	(34)	64	-
Total zone euro	49 442	6 219	178	(1 735)	3 354	4 706
Autres pays de l'Espace Economique Européen						
Bulgarie	2	-	-	-	(16)	-
République Tchèque	161	-	-	2	(7)	-
Danemark	-	-	-	49	(74)	-
Hongrie	79	50	-	145	61	-
Islande	-	-	-	12	(18)	-
Lettonie	-	-	-	-	15	-
Liechtenstein	-	-	-	-	-	-
Lituanie	30	-	8	2	31	1
Norvège	106	-	-	2	9	-
Pologne	951	-	-	14	71	-
Roumanie	-	53	-	11	(7)	-
Suède	-	-	-	60	(65)	-
Grande-Bretagne	1 661	-	-	(750)	(16)	5
Total Autres EEE	2 990	103	8	(453)	(16)	6
TOTAL EEE 30	52 432	6 322	186	(2 189)	3 338	4 712
Etats-Unis	6 426	-	-	10 349	(6 872)	12
Japon	4 462	-	-	1 044	(297)	19
Autres	4 492	3 980	-	4 711	1 452	109
TOTAL Monde	67 812	10 302	186	13 915	(2 379)	4 852

31 décembre 2011	Portefeuille bancaire ⁽¹⁾			Portefeuille de négoce		
	Souverain			Risque émetteur souverain		Risque de contrepartie souverain ⁽²⁾
	Titres	Prêts	CDS	Titres ⁽²⁾	Dérivés ⁽³⁾	
<i>En millions d'euros</i>						
<i>Zone euro</i>						
Autriche	539	-	-	44	(26)	-
Belgique	17 383	1 826	-	(218)	(369)	12
Chypre	22	-	-	31	(18)	-
Estonie	-	-	-	-	20	-
Finlande	293	-	-	240	(364)	2
France	13 981	161	101	(3 375)	2 898	216
Allemagne	2 550	-	-	(1 230)	(29)	273
Italie	12 656	552	92	1 063	111	3 242
Luxembourg	31	147	-	-	-	-
Malte	-	-	-	-	-	-
Pays Bas	7 423	1 685	-	(919)	600	11
Slovaquie	29	-	-	2	(157)	-
Slovénie	41	-	-	230	(188)	-
Espagne	457	349	-	58	(59)	6
<i>Pays faisant l'objet d'un plan de soutien</i>						
Grèce	1 041	5	-	78	13	167
Irlande	274	-	-	(10)	37	19
Portugal	1 407	-	-	(15)	62	-
Total zone euro	58 127	4 726	193	(4 021)	2 531	3 948
<i>Autres pays de l'Espace Economique Européen</i>						
Bulgarie	-	-	-	-	-	-
République Tchèque	164	-	-	1	(5)	-
Danemark	-	-	-	(65)	(40)	-
Hongrie	201	-	-	161	(9)	-
Islande	-	-	-	-	42	-
Lettonie	-	-	-	-	16	-
Liechtenstein	-	-	-	-	-	-
Lituanie	36	-	7	1	8	-
Norvège	51	-	-	4	7	-
Pologne	1 650	-	-	33	79	-
Roumanie	-	59	-	13	1	-
Suède	-	-	-	(42)	(60)	-
Grande-Bretagne	679	-	-	(664)	(69)	10
Total Autres EEE	2 781	59	7	(558)	(30)	10
TOTAL EEE 30	60 908	4 784	200	(4 579)	2 501	3 958
Etats-Unis	4 782	378	-	4 226	(3 893)	9
Japon	6 035	-	-	4 530	(733)	19
Autres	5 147	3 154	-	4 536	(677)	126
TOTAL MONDE	76 872	8 316	200	8 713	(2 803)	4 112

⁽¹⁾ Les encours du portefeuille bancaire sont présentés en valeur comptable (y compris surcote/décote et coupon couru) avant réévaluation et après provision pour dépréciation le cas échéant, en particulier dans le cas de la Grèce au 31/12/2011.

⁽²⁾ Le risque émetteur sur les titres souverains du portefeuille de négociation, et le risque de contrepartie sur les instruments financiers dérivés conclus avec des souverains sont mesurés en valeur de marché, représentant la perte maximum en cas de défaut (avec l'hypothèse d'un taux de recouvrement à zéro).

⁽³⁾ Le risque émetteur net provenant des produits dérivés de crédit (comme par exemple les CDS Single Name) et d'autres dérivés avec des sous-jacents souverains contractés avec les acteurs de marché correspond à la perte ou au profit encouru en cas de défaut du souverain (avec l'hypothèse d'un taux de recouvrement à zéro).

- **Traitement comptable des titres de dettes de la Grèce, de l'Irlande et du Portugal**

1. *Reclassification des titres au 30 juin 2011*

L'absence de liquidité observée sur les marchés pour les titres de dette publique de la Grèce, de l'Irlande et du Portugal au cours du premier semestre 2011, renforcée, s'agissant de la Grèce, par l'engagement pris par les établissements bancaires français, à la demande des pouvoirs publics, de ne pas céder leur position, a conduit BNP Paribas à considérer que la classification comptable de ces titres en actifs disponibles à la vente ne pouvait pas être maintenue.

Conformément à ce que permet le paragraphe 50E de la norme IAS 39 en pareilles circonstances exceptionnelles, et compte tenu de la durée que la Banque estime nécessaire pour que ces trois pays restaurent pleinement leur situation financière, le Groupe BNP Paribas a procédé à un reclassement – avec effet au 30 juin 2011 – des titres de dette publique de ces trois pays de la catégorie des « Actifs disponibles à la vente » à la catégorie « Prêts et Créances ».

Les titres de dette souveraine grecque dont l'échéance était antérieure au 31 décembre 2020, faisaient l'objet de dispositions au titre du deuxième plan de soutien en faveur de la Grèce, initié en juin 2011 et finalisé le 21 juillet 2011, qui matérialisaient l'engagement de soutien des banques. Ce plan prévoyait plusieurs options dont l'échange volontaire, contre des titres au pair de maturité 30 ans garantis au principal par un zéro coupon bénéficiant d'une notation AAA et dont les conditions financières devaient conduire à constater une décote initiale de 21%. Le Groupe BNP Paribas entendait souscrire à cette option d'échange au titre de l'engagement collectif pris par le secteur financier français. Dès lors, les titres inscrits au bilan du Groupe et destinés à faire l'objet de cet échange ont été valorisés en constatant ce niveau de décote de 21% considéré comme une concession que consent le prêteur en raison des difficultés rencontrées par l'emprunteur. Cette décote a fait l'objet d'une dépréciation en compte de résultat au premier semestre 2011.

Pour les titres souverains grecs ne faisant pas l'objet de l'échange, ainsi que pour les titres souverains irlandais et portugais, après prise en considération des différents aspects du plan de soutien européen, certains investisseurs considéraient qu'il n'y avait pas d'évidence objective que le recouvrement des flux de trésorerie futurs associés à ces titres soit compromis, d'autant que le Conseil européen avait souligné le caractère unique et non reproductible de la participation du secteur privé à une telle opération. En conséquence, la banque a jugé qu'il n'y avait pas lieu de déprécier ces titres.

2. *Modalités d'évaluation des titres grecs au 31 décembre 2011*

L'identification au cours du deuxième semestre 2011 des difficultés de la Grèce à respecter les objectifs économiques sur lesquels était fondé le plan du 21 juillet, en particulier s'agissant de la soutenabilité de sa dette, a conduit à un nouvel accord de principe en date du 26 octobre fondé sur un abandon de créance de 50% de la part du secteur privé. Les modalités de mise en œuvre de cet accord n'ayant pas fait l'objet d'un accord définitif de toutes les institutions internationales concernées, la banque a déterminé la perte de valeur de l'ensemble des titres qu'elle détenait sur la base de la dernière proposition du secteur privé représenté par l'Institut de la Finance Internationale (IIF).

Sur le fondement (1) d'un abandon de créance de 50%, (2) du remboursement immédiat de 15% de la créance par des titres du Fonds Européen de Stabilité Financière (FESF) – à deux ans et à taux de marché, (3) du paiement des intérêts courus par des titres FESF à 6 mois et à taux de marché, (4) d'un coupon de 3% jusqu'à 2020 et de 3,75% au-delà sur les titres amortissables de 2023 à 2042 à recevoir lors de l'échange des anciens, et (5) d'un taux d'actualisation des flux futurs de 12%, la banque avait estimé à 75% le risque de perte sur les titres détenus, taux quasiment identique à l'appréciation par le marché de la décote moyenne des titres au 31 décembre 2011.

- **Modalités de comptabilisation au 30 juin 2012 suite à l'offre d'échange des titres grecs**

Le 21 février 2012 l'accord a été précisé et complété entre le Gouvernement grec, les investisseurs privés et les représentants de l'Eurogroup. Cet accord doit permettre à la Grèce de respecter un ratio d'endettement de 120,5% en 2020 contre 160% en 2011 et d'atteindre les conditions de stabilité financière recherchées par le

plan. L'offre conclue retient en conséquence l'abandon par les investisseurs privés de 53,5% du nominal des titres grecs en leur possession représentant une réduction de la dette de la Grèce d'environ 107 milliards d'euros moyennant une participation de 30 milliards d'euros du secteur public.

Ainsi, le 12 mars 2012, l'échange des titres souverains de droit grec a été réalisé selon les principales caractéristiques suivantes :

- 53,5% du principal des anciens titres a fait l'objet d'un abandon de créance,
- 31,5% du principal des anciens titres a été échangé contre 20 titres émis par la Grèce à échéances de 11 à 30 années, dont le coupon est de 2% de 2012 à 2015, puis de 3% de 2015 à 2020, de 3,6% en 2021 et de 4,3% jusqu'à 2042. Ces titres ont été comptabilisés dans la catégorie des « Actifs disponibles à la vente ».
- 15% du principal des anciens titres a fait l'objet d'un règlement immédiat sous forme de titres à court terme émis par le FESF, dont le remboursement est assuré par la participation de 30 milliards d'euros du secteur public. Ces titres ont été comptabilisés dans la catégorie des « Actifs disponibles à la vente ».
- En complément de l'échange,
- les intérêts courus au 24 février 2012 sur la dette grecque échangée ont été réglés par l'émission de titres à court terme du FESF, comptabilisés en « Prêts et créances ».
- à chaque nouveau titre émis par la Grèce est associé un titre indexé sur l'évolution du produit intérieur brut de la Grèce excédant les anticipations du plan. Cet instrument est comptabilisé en dérivé.

L'échange a été traité comme l'extinction des actifs précédemment détenus et la comptabilisation des titres reçus à leur valeur de marché.

La valeur de marché des instruments reçus en échange des anciens titres a été valorisée en date du 12 mars 2012 à 23.3% du nominal des anciens titres. Cette différence avec la valeur nette des anciens titres, ainsi que l'ajustement des intérêts accrus sur les anciens titres, a conduit à reconnaître une perte en coût du risque de 55 millions d'euros pour les titres du portefeuille bancaire. La perte en coût du risque reconnue lors de l'échange des titres du portefeuille des entités d'assurances s'établit à 19 millions d'euros et a donné lieu à une reprise de la provision pour participation aux excédents différés pour 12 millions d'euros.

- **Exposition du Groupe BNP Paribas au titre du risque de crédit souverain sur la Grèce, l'Irlande et le Portugal**

a) **Portefeuille des activités bancaires**

En millions d'euros	31 décembre 2011	Echange PSI	Cessions et remboursements	Variation de valeur constatée directement en capitaux propres	30 juin 2012
Grèce					
Actifs financiers disponibles à la vente reclassés en prêts et créances					
Exposition au risque et valeur au bilan après dépréciation	972	(972)			-
Actifs disponibles à la vente					
Exposition au risque		316	(92)		224
Ajustement de valeur				(100)	(100)
Valeur au bilan		316	(92)	(100)	124

En millions d'euros	31 décembre 2011	Amortissement du coût d'acquisition	Cessions et remboursements	Variation de valeur constatée directement dans les capitaux propres ⁽¹⁾	Variation de la valeur des titres couverts en taux	30 juin 2012
Irlande						
Actifs financiers disponibles à la vente reclassés en prêts et créances						
Exposition au risque	270	1				271
Décote amortie au taux d'intérêt effectif ⁽¹⁾	(54)			3		(51)
Valeur au bilan	216	1	-	3	-	220
Portugal						
Actifs financiers disponibles à la vente reclassés en prêts et créances						
Exposition au risque	1 381	(1)	(671)			709
Décote amortie au taux d'intérêt effectif ⁽¹⁾	(263)			110		(153)
Variation de la valeur des titres couverts en taux	41				7	48
Valeur au bilan	1 159	(1)	(671)	110	7	604

⁽¹⁾ La décote amortie au taux d'intérêt effectif est constituée des variations de valeur constatées directement en capitaux propres lorsque les titres étaient comptabilisés en Actifs disponibles à la vente. L'amortissement de la décote est constaté directement en capitaux propres, sans impact sur le compte de résultat.

Echéancier de la valeur au bilan

En millions d'euros	Durée résiduelle							Total 30 juin 2012
	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	10 ans	15 ans	> 15 ans	
Grèce								
Actifs disponibles à la vente						23	101	124
Irlande								
Actifs financiers disponibles à la vente reclassés en prêts et créances			3	16	201			220
Portugal								
Actifs financiers disponibles à la vente reclassés en prêts et créances		137		144	222		101	604

b) Portefeuille des fonds généraux de l'assurance, réparti par échéance de durée résiduelle

En millions d'euros	31 décembre 2011	Echange PSI	Variation de valeur constatée directement en capitaux propres	30 juin 2012
Grèce				
Actifs financiers disponibles à la vente reclassés en prêts et créances et actifs financiers détenus jusqu'à échéance				
Exposition au risque et valeur au bilan après dépréciation	288	(288)		-
Actifs disponibles à la vente				
Exposition au risque		96		96
Ajustement de valeur			(40)	(40)
Valeur au bilan		96	(40)	56

En capitaux propres, l'ajustement de valeur au 30 juin 2012 des titres grecs détenus par les fonds généraux de l'assurance, de 40 millions d'euros avant impôt, a donné lieu à une reprise de provision pour participation aux excédents différés de 27 millions d'euros avant impôt.

En millions d'euros	31 décembre 2011	Amortissement du coût d'acquisition	Cessions et remboursement	Variation de valeur constatée directement dans les capitaux propres ⁽¹⁾	30 juin 2012
Irlande					
Prêts et créances et actifs financiers disponibles à la vente reclassés en prêts et créances					
Exposition au risque	761	(3)	(355)		403
Décote amortie au taux d'intérêt effectif ⁽¹⁾	(179)			91	(88)
Valeur au bilan	582	(3)	(355)	91	315
Actifs détenus jusqu'à l'échéance					
Exposition au risque et valeur au bilan	325				325
Portugal					
Prêts et créances et actifs financiers disponibles à la vente reclassés en prêts et créances					
Exposition au risque	1 072	2	(311)		763
Décote amortie au taux d'intérêt effectif ⁽¹⁾	(276)			83	(193)
Valeur au bilan	796	2	(311)	83	570
Actifs détenus jusqu'à l'échéance					
Exposition au risque et valeur au bilan	159	-			159

⁽¹⁾ La décote amortie au taux d'intérêt effectif est constituée des variations de valeur constatées directement en capitaux propres lorsque les titres étaient comptabilisés en Actifs disponibles à la vente. L'amortissement de la décote est constaté directement en capitaux propres, sans impact sur le compte de résultat.

En capitaux propres, la décote au 30 juin 2012 des titres irlandais et portugais détenus par les fonds généraux de l'assurance, de respectivement 88 et 193 millions d'euros avant impôt, est compensée par une réduction de la provision pour participation aux excédents différée de respectivement 78 et 172 millions d'euros avant impôt.

La valeur au bilan des titres grecs, irlandais, et portugais représente moins de 2% de la valeur au bilan des titres à revenu fixe détenus par les entités d'assurances.

Echéancier de la valeur au bilan

En millions d'euros	Durée résiduelle							Total 30 juin 2012	
	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	10 ans	15 ans	>15 ans		
Grèce									
Actifs disponibles à la vente							24	72	96
Irlande									
Prêts et créances et actifs financiers disponibles à la vente reclassés en prêts et créances							157	158	315
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	9			181	135				325
Portugal									
Prêts et créances et actifs financiers disponibles à la vente reclassés en prêts et créances		97				372	101		570
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		60		10	89				159

5. NOTES RELATIVES AU BILAN AU 30 JUIN 2012

5.a ACTIFS, PASSIFS ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT

Les actifs et passifs financiers enregistrés en valeur de marché ou de modèle par résultat sont constitués des opérations négociées à des fins de transactions – y compris les instruments financiers dérivés – et de certains actifs et passifs que le Groupe a choisi de valoriser sur option en valeur de marché ou de modèle par résultat dès la date de leur acquisition ou de leur émission.

En millions d'euros, au	30 juin 2012			31 décembre 2011		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	TOTAL	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	TOTAL
ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT						
Titres de créance négociables	45 105	96	45 201	48 434	109	48 543
Bons du Trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	36 211		36 211	41 806	3	41 809
Autres titres de créance négociables	8 894	96	8 990	6 628	106	6 734
Obligations	67 845	5 625	73 470	83 735	5 986	89 721
Obligations d'Etat	44 001	441	44 442	54 390	481	54 871
Autres Obligations	23 844	5 184	29 028	29 345	5 505	34 850
Actions et autres titres à revenu variable	32 495	55 434	87 929	25 455	50 929	76 384
Opérations de pension	143 955		143 955	153 262	-	153 262
Prêts	783	137	920	537	49	586
Instruments financiers dérivés	446 141	-	446 141	451 967	-	451 967
Instruments dérivés de cours de change	22 580		22 580	28 097		28 097
Instruments dérivés de taux d'intérêt	340 301		340 301	332 945		332 945
Instruments dérivés sur actions	38 129		38 129	38 140		38 140
Instruments dérivés de crédit	40 342		40 342	46 460		46 460
Autres instruments dérivés	4 789		4 789	6 325		6 325
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT	736 324	61 292	797 616	763 390	57 073	820 463
PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT						
Emprunts de titres et ventes à découvert	84 346		84 346	100 013	-	100 013
Opérations de pension	182 420		182 420	171 376	-	171 376
Emprunts	3 782	1 512	5 294	1 895	1 664	3 559
Dettes représentées par un titre (note 5.g)		39 468	39 468	-	37 987	37 987
Dettes subordonnées (note 5.g)		1 231	1 231	-	2 393	2 393
Instruments financiers dérivés	437 316	-	437 316	447 467	-	447 467
Instruments dérivés de cours de change	21 680		21 680	26 890		26 890
Instruments dérivés de taux d'intérêt	335 926		335 926	330 421		330 421
Instruments dérivés sur actions	34 175		34 175	36 377		36 377
Instruments dérivés de crédit	39 998		39 998	46 358		46 358
Autres instruments dérivés	5 537		5 537	7 421		7 421
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT	707 864	42 211	750 075	720 751	42 044	762 795

5.b ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE

Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués en valeur de marché, ou de modèle pour les titres non cotés.

En millions d'euros, au	30 juin 2012			31 décembre 2011		
	Net	dont Dépréciations	dont Variations de valeur comptabilisées directement en capitaux propres	Net	dont Dépréciations	dont Variations de valeur comptabilisées directement en capitaux propres
Titres à revenu fixe	166 272	(93)	(689)	174 989	(162)	(5 120)
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès de la banque centrale	18 551	(23)	(1 999)	17 241	(22)	(2 322)
Autres titres de créance négociables	7 597	(11)	(201)	11 145	(11)	(254)
Obligations d'Etat	88 051	(3)	275	96 302	(3)	(1 761)
Autres Obligations	52 073	(56)	1 236	50 301	(126)	(783)
Actions et autres titres à revenu variable	17 620	(5 236)	1 814	17 479	(5 067)	1 621
Titres cotés	6 058	(2 109)	738	6 092	(2 052)	619
Titres non cotés	11 562	(3 127)	1 076	11 387	(3 015)	1 002
Total des actifs disponibles à la vente, nets de dépréciation	183 892	(5 329)	1 125	192 468	(5 229)	(3 499)

Les variations de valeur comptabilisées directement en capitaux propres (1 125 millions d'euros au 30 juin 2012) sont inscrites au sein des capitaux propres après constitution des impôts différés afférents à ces variations (-67 millions d'euros au 30 juin 2012 pour la part du Groupe et celle des minoritaires).

5.c ECARTS D'ACQUISITION

En millions d'euros	1er semestre 2012
Valeur nette comptable en début de période	11 406
Acquisitions	-
Cessions	(227)
Dépréciations comptabilisées pendant la période	(107)
Ecart de conversion	118
Autres mouvements	(9)
Valeur nette comptable en fin de période	11 181
<i>dont</i>	
Valeur brute comptable	11 967
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période	(786)

Les écarts d'acquisition se répartissent par pôles de la manière suivante :

En millions d'euros	Valeur nette comptable		Dépréciations comptabilisées au cours du premier semestre 2012
	30 juin 2012	31 décembre 2011	
Écarts d'acquisition positifs			
Retail Banking	8 931	8 962	(107)
<i>BancWest</i>	3 944	3 852	
<i>Banque de détail en France et Belgique</i>	59	77	
<i>Banque de détail en Italie</i>	1 698	1 698	
<i>Arval</i>	317	310	
<i>Leasing Solution</i>	148	232	(80)
<i>Europe Méditerranée</i>	304	287	
<i>Personal Finance</i>	2 048	2 093	(27)
<i>Personal Investors</i>	413	413	
Investment Solutions	1 588	1 544	
<i>Assurance</i>	259	258	
<i>Investment Partners</i>	253	248	
<i>Real Estate</i>	354	348	
<i>Securities Services</i>	374	365	
<i>Wealth Management</i>	348	325	
Corporate and Investment Banking	660	657	
Autres activités	2	243	
Total des écarts d'acquisition positifs	11 181	11 406	(107)
Ecart d'acquisition négatif			3
Variation des écarts d'acquisition portée en résultat			(104)

5.d MESURE DE LA VALEUR DE MARCHÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS

REPARTITION PAR METHODE DE VALORISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS COMPTABILISES EN VALEUR DE MARCHÉ PRESENTÉE CONFORMEMENT AUX PRESCRIPTIONS DE LA NORME IFRS 7

En millions d'euros, au	30 juin 2012				31 décembre 2011			
	niveau 1	niveau 2	niveau 3	TOTAL	niveau 1	niveau 2	niveau 3	TOTAL
ACTIFS FINANCIERS								
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction (note 5.a)	107 761	610 451	18 112	736 324	102 953	638 973	21 464	763 390
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option (note 5.a)	46 589	9 932	4 771	61 292	41 982	13 496	1 595	57 073
Instruments financiers dérivés de couverture	-	12 482	-	12 482	-	9 700	-	9 700
Actifs financiers disponibles à la vente (note 5.b)	130 416	41 718	11 758	183 892	132 676	49 921	9 871	192 468
PASSIFS FINANCIERS								
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction (note 5.a)	81 382	604 428	22 054	707 864	108 934	585 529	26 288	720 751
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option (note 5.a)	3 031	32 562	6 618	42 211	3 168	31 260	7 616	42 044
Instruments financiers dérivés de couverture	-	16 858	-	16 858	-	14 331	-	14 331

5.e RECLASSIFICATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS INITIALEMENT COMPTABILISES EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT A DES FINS DE TRANSACTION OU EN ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE

Les amendements aux normes IAS 39 et IFRS 7 adoptés par l'Union Européenne le 15 octobre 2008 permettent de reclasser les instruments initialement détenus à des fins de transaction ou disponibles à la vente au sein de portefeuilles de crédit à la clientèle ou de titres disponibles à la vente.

• Données relatives aux instruments financiers en date de reclassement

En millions d'euros	Date de reclassement	Valeur au bilan		Flux de trésorerie attendus et jugés recouvrables ⁽¹⁾		Taux moyen d'intérêt effectif	
		Actifs reclassés en Prêts et créances	Actifs reclassés en actifs disponibles à la vente	Actifs reclassés en Prêts et créances	Actifs reclassés en actifs disponibles à la vente	Actifs reclassés en Prêts et créances	Actifs reclassés en actifs disponibles à la vente
Titres souverains, en provenance du portefeuille d'actifs disponibles à la vente		3 126		5 425			
dont titres souverains portugais	30 juin 2011	1 885		3 166		8,8%	
dont titres souverains irlandais	30 juin 2011	1 241		2 259		6,7%	
Opérations structurées, et autres titres à revenus fixes		10 995	767	12 728	790		
en provenance du portefeuille de transactions							
	1 octobre 2008	7 077	767	7 904	790	7,6%	6,7%
	30 juin 2009	2 760		3 345		8,4%	
en provenance du portefeuille d'actifs disponibles à la vente							
	30 juin 2009	1 158		1 479		8,4%	

⁽¹⁾ Les flux de trésorerie attendus recouvrent le remboursement du capital et le paiement de l'ensemble des intérêts non actualisés jusqu'à la date d'échéance des instruments.

Evaluation au 30 juin 2012 des actifs reclassés

Les tableaux ci-dessous présentent les éléments afférents aux actifs reclassés :

- au bilan

En millions d'euros, au	30 juin 2012		31 décembre 2011	
	valeur au bilan	valeur de marché ou de modèle	valeur au bilan	valeur de marché ou de modèle
Titres souverains reclassés en prêts et créances sur la clientèle	1 673	1 704	3 939	3 600
dont titres souverains grecs	-	-	1 201	1 133
dont titres souverains portugais	1 149	1 094	1 939	1 631
dont titres souverains irlandais	524	610	799	836
Opérations structurées, et autres titres à revenus fixes reclassés	4 063	3 942	4 664	4 511
En prêts et créances sur la clientèle	4 043	3 922	4 647	4 494
En actifs financiers disponibles à la vente	20	20	17	17

- en résultat et en variation directe de capitaux propres

En millions d'euros	1er semestre 2012		1er semestre 2011	
	Réalisé	Pro forma sur la période ⁽¹⁾	Réalisé	Pro forma sur la période ⁽¹⁾
en résultat	(176)	(153)	87	29
en produit net bancaire	(189)	(115)	87	28
dont titres souverains grecs	15	15		
dont titres souverains portugais	(201)	(198)		
dont titres souverains irlandais	(44)	(44)		
dont opérations structurées et autres titres à revenus fixes	41	112	87	28
en coût du risque	13	(38)	-	1
dont titres souverains grecs	(40)	(38)		
dont opérations structurées et autres titres à revenus fixes	53	-	-	1
en variation directe de capitaux propres (avant impôts)	142	246	19	18
dont titres souverains portugais	122	208		
dont titres souverains irlandais	12	34		
dont opérations structurées et autres titres à revenus fixes	8	4	19	18
Total des éléments de résultat et de variation directe de capitaux propres des éléments reclassés	(34)	93	106	47

⁽¹⁾ Les données « pro forma » retracent ce qu'aurait été la contribution au résultat du semestre si les instruments concernés n'avaient pas été reclassés et ce qu'aurait représenté leur variation de valeur au sein des capitaux propres dans les mêmes conditions.

5.f PRETS, CREANCES ET DETTES SUR LA CLIENTELE

• Prêts consentis et créances sur la clientèle

En millions d'euros, au	30 juin 2012	31 décembre 2011
Comptes ordinaires débiteurs	46 242	38 448
Prêts consentis à la clientèle	608 274	624 229
Opérations de pension	234	1 421
Opérations de location-financement	28 688	29 694
Total des prêts consentis et créances sur la clientèle avant dépréciation	683 438	693 792
<i>dont encours douteux</i>	<i>41 801</i>	<i>43 696</i>
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	(25 997)	(27 958)
Total des prêts consentis et créances sur la clientèle nets de dépréciation	657 441	665 834

• Dettes envers la clientèle

En millions d'euros, au	30 juin 2012	31 décembre 2011
Comptes ordinaires créditeurs	245 581	254 530
Comptes à terme et assimilés	217 025	214 056
Comptes d'épargne à taux administré	59 681	54 538
Opérations de pension	13 072	23 160
Total des dettes envers la clientèle	535 359	546 284

5.g DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES

La présente note regroupe les dettes représentées par un titre et les dettes subordonnées comptabilisées au coût amorti et en valeur de marché par résultat sur option.

DETTES COMPTABILISÉES EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT (note 5.a)

En millions d'euros	Devise	Montant en devises à l'origine (en millions)	Date d'option de remboursement ou de majoration d'intérêt	Taux	Majoration d'intérêt	Rang de subordination (1)	Conditions suspensives de versement des coupons (3)	30 juin 2012	31 décembre 2011	
Emetteur / Date d'émission										
Dettes représentées par un titre						1		39 468	37 987	
Dettes subordonnées								1 231	2 393	
- Dettes subordonnées remboursables						(2)	2	676	1 283	
- Dettes subordonnées perpétuelles								555	1 110	
Fortis Banque SA	déc-07	EUR	3 000	déc.-14	Euribor 3 mois + 200 bp	-	5	A	464	1 025
Autres								91	85	

(1) Le rang de subordination caractérise la priorité de remboursement par rapport aux autres dettes en cas de liquidation de l'émetteur

(2) Après accord de l'autorité de surveillance bancaire et à l'initiative de l'émetteur, les dettes subordonnées remboursables peuvent faire l'objet d'une clause de remboursement anticipé par rachat en Bourse, offre publique d'achat ou d'échange, ou de gré à gré lorsqu'il s'agit d'émissions privées. Les emprunts ayant fait l'objet d'un placement international, émis par BNP Paribas SA ou par les filiales étrangères du Groupe, peuvent faire l'objet d'un remboursement anticipé du principal et d'un règlement avant l'échéance des intérêts payables in fine, à l'initiative de l'émetteur, à partir d'une date fixée dans la notice d'émission (call option), ou dans l'hypothèse où des modifications aux règles fiscales en vigueur imposeraient à l'émetteur au sein du groupe l'obligation de compenser les porteurs des conséquences de ces modifications. Ce remboursement peut intervenir moyennant un préavis, de 15 à 60 jours selon les cas, et en toute hypothèse sous réserve de l'accord des autorités de surveillance bancaire.

(3) Conditions suspensives de versement des coupons

A Le paiement des coupons est interrompu en cas d'insuffisance de fonds propres de l'émetteur ou d'insolvabilité des garants ou lorsque le dividende déclaré sur les actions Ageas est inférieur à un certain seuil.

Les dettes subordonnées perpétuelles comptabilisées en valeur de marché par résultat sont principalement constituées de l'émission par Fortis Banque (devenue BNP Paribas Fortis) en décembre 2007 de Convertible And Subordinated Hybrid Equity-linked Securities (CASHES).

Les CASHES ont une durée indéterminée mais peuvent être échangés en actions Fortis SA/NV (devenue Ageas) au prix unitaire de 23,94 euros à la seule discrétion du détenteur. Néanmoins, à compter du 19 décembre 2014, les CASHES seront automatiquement échangés en actions Fortis SA/NV si leur prix est égal ou supérieur à 35,91 euros pendant vingt séances de bourse consécutives. Le principal de ces titres ne sera jamais remboursé en espèces. Le seul recours dont disposent les titulaires des CASHES était limité aux 125 313 283 actions Fortis SA/NV que Fortis Banque a acquises à la date d'émission des CASHES et a nanties au profit de ces titulaires.

Fortis SA/NV et Fortis Banque ont conclu un contrat de Relative Performance Note (RPN) dont la valeur varie contractuellement de telle sorte qu'elle neutralise l'impact sur Fortis Banque des différences relatives de variation de valeur des CASHES et des variations de valeur des actions Fortis SA/NV.

Le 25 janvier 2012, Ageas et Fortis Banque ont conclu un accord sur le règlement partiel du contrat de RPN et sur le rachat total par Fortis Banque des titres subordonnés perpétuels émis en 2001 pour un nominal de 1 000 millions d'euros (comptabilisés en dettes au coût amorti), et détenus par Ageas à hauteur de 953 millions d'euros. Le règlement du contrat de RPN et le rachat des titres subordonnés perpétuels émis en 2001 dépendaient tous deux de l'atteinte par BNP Paribas d'un taux de succès minimal de 50% de l'offre d'achat sur les CASHES.

BNP Paribas a lancé une offre d'achat en numéraire sur les CASHES et a, dans un deuxième temps, converti les CASHES acquis en actions Ageas sous-jacentes, avec l'engagement de ne pas les vendre pendant une période de six mois ; et a perçu une indemnisation d'Ageas, le mécanisme RPN ayant cessé d'exister en proportion des CASHES convertis.

L'offre a été clôturée le 30 janvier avec un taux de succès de 63% à un prix de 47,5%.

Suite à cette opération, l'encours net représente au 30 juin 2012 une dette subordonnée de 241 millions d'euros admise en fonds propres prudentiels Tier 1.

DETTES COMPTABILISEES AU COUT AMORTI

En millions d'euros	Devise	Montant en devises à l'origine (en millions)	Date d'option de remboursement ou de majoration d'intérêt	Taux	Majoration d'intérêt	Rang de subordination (1)	Conditions suspensives de versement des coupons (3)	30 juin 2012	31 décembre 2011
Emetteur / Date d'émission									
Dettes représentées par un titre								168 416	157 786
- Dettes représentées par un titre dont l'échéance est inférieure à un an à l'émission						1		84 024	71 213
<i>Titres de créances négociables</i>								84 024	71 213
- Dettes représentées par un titre dont l'échéance est supérieure à un an à l'émission						1		84 392	86 573
<i>Titres de créances négociables</i>								65 873	63 758
<i>Emprunts obligataires</i>								18 519	22 815
Dettes subordonnées								17 164	19 683
- Dettes subordonnées remboursables						(2)		14 556	16 165
- Titres subordonnés perpétuels								1 436	2 396
BNP SA oct-85	EUR	305	-	TMO - 0,25%	-	3	B	254	254
BNP SA sept-86	USD	500	-	Libor 6 mois + 0,075%	-	3	C	216	211
Fortis Banque SA sept-01	EUR	1 000	sept-11	6,50%	Euribor 3 mois + 237 bp	5	D	0	1 000
Fortis Banque SA oct-04	EUR	1 000	oct-14	4,625%	Euribor 3 mois + 170 bp	5	E	847	814
Autres	-	-	-	-	-			119	117
- Emprunts subordonnés perpétuels								928	893
Fortis Banque NV/SA févr-08	USD	750	-	8,28%	-	5	E	574	548
Fortis Banque NV/SA juin-08	EUR	375	-	8,03%	-	5		354	345
- Titres participatifs (4)								226	224
BNP SA juil-84	EUR	337	-	en fonction du résultat net encadré par un minimum de 85% du TMO et un maximum de 130% du TMO		4	NA	220	220
Autres	-	-	-	-	-			6	4
- Frais et commissions, dettes rattachées								18	5

(1) (2) cf. renvois relatifs aux « Dettes comptabilisées en valeur de marché par résultat ».

(3) Conditions suspensives de versement des coupons

B Le paiement des intérêts est obligatoire, sauf si le Conseil d'administration décide de différer cette rémunération lorsque l'Assemblée Générale des actionnaires a constaté qu'il n'existe pas de bénéfice distribuable, et ceci dans les douze mois précédant l'échéance de paiement des intérêts. Les intérêts sont cumulatifs et deviennent intégralement payables dès la reprise d'une distribution de dividende.

C Le paiement des intérêts est obligatoire, sauf si le Conseil d'administration décide de différer cette rémunération lorsque l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires a validé la décision de ne pas procéder à la distribution d'un dividende, et ceci dans les douze mois précédant l'échéance de paiement des intérêts. Les intérêts sont cumulatifs et deviennent intégralement payables dès la

reprise d'une distribution de dividende. La banque a la faculté de reprendre le paiement des arriérés d'intérêts, même en l'absence de distribution d'un dividende.

- D Les intérêts ne sont pas payables si les coupons sont supérieurs à la différence entre la situation nette et la somme du capital et des réserves non distribuables de l'émetteur.
- E Les coupons sont versés sous la forme d'autres titres si les fonds propres Tier 1 sont inférieurs à 5% des actifs pondérés de l'émetteur.
- (4) Les titres participatifs émis par BNP SA peuvent faire l'objet de rachats dans les conditions prévues par la loi du 3 janvier 1983. Dans ce cadre, il a été procédé entre 2004 et 2007 au rachat de 434 267 titres sur 2 212 761 titres émis à l'origine qui ont fait l'objet d'une annulation

5.h IMPOTS COURANTS ET DIFFERES

En millions d'euros, au	30 juin 2012	31 décembre 2011
Impôts courants	1 424	2 227
Impôts différés	8 385	9 343
Actifs d'impôts courants et différés	9 809	11 570
Impôts courants	1 695	1 893
Impôts différés	1 561	1 596
Passifs d'impôts courants et différés	3 256	3 489

5.i COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

En millions d'euros, au	30 juin 2012	31 décembre 2011
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	51 622	44 832
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	27 923	18 972
Comptes d'encaissement	656	792
Part des réassureurs dans les provisions techniques	2 709	2 524
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	3 251	2 996
Autres débiteurs et actifs divers	24 632	23 424
Total des comptes de régularisation et actifs divers	110 793	93 540
Dépôts de garantie reçus	47 347	40 733
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	23 337	16 577
Comptes d'encaissement	1 549	1 084
Charges à payer et produits constatés d'avance	4 893	4 708
Autres créditeurs et passifs divers	21 575	17 908
Total des comptes de régularisation et passifs divers	98 701	81 010

6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

6.a EVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

- **Résolutions d'Assemblées Générales des actionnaires utilisables au cours du premier semestre 2012**

Les délégations suivantes en cours de validité au premier semestre 2012, ont été accordées par les Assemblées Générales des actionnaires au Conseil d'administration pour procéder à des augmentations ou réductions de capital :

Résolutions de l'Assemblée Générale des actionnaires		Utilisation faite au cours du premier semestre 2012
Assemblée Générale Mixte du 12 mai 2010 (19 ^{ème} résolution)	<p>Autorisation donnée au Conseil d'administration de réaliser des opérations réservées aux adhérents du Plan d'Épargne d'Entreprise de groupe BNP Paribas pouvant prendre la forme d'augmentations de capital et/ou de cessions de titres réservés.</p> <p><i>L'autorisation est donnée d'augmenter, en une ou plusieurs fois, le capital social d'un montant nominal maximal de 46 millions d'euros, par l'émission d'actions (avec suppression du droit préférentiel de souscription) réservée aux adhérents du Plan d'Épargne d'Entreprise de groupe BNP Paribas ou par cession d'actions.</i></p> <p><i>Cette autorisation a été donnée pour une durée de 26 mois et a été privée d'effet par la 20^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 23 mai 2012.</i></p>	<p>Emission de 4 289 709 actions nouvelles d'un nominal de 2 euros constatée le 29 juin 2012</p>
Assemblée Générale Mixte du 11 mai 2011 (5 ^{ème} résolution)	<p>Autorisation donnée au Conseil d'administration de mettre en place un programme de rachat d'actions par la société jusqu'à détenir au maximum 10 % du nombre des actions composant le capital social.</p> <p><i>Lesdites acquisitions d'actions, pour un prix maximum de 75 euros par action, seraient destinées à remplir plusieurs objectifs, notamment :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - honorer des obligations liées à l'émission de titres donnant accès au capital, à des programmes d'options d'achat d'actions, à l'attribution d'actions gratuites, à l'attribution ou à la cession d'actions aux salariés dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de plans d'actionnariat salarié ou de plans d'épargne d'entreprise ; - annuler les actions dans les conditions fixées par l'Assemblée Générale Mixte du 11 mai 2011 (17^{ème} résolution) ; - couvrir toute forme d'allocation d'actions au profit des salariés et des mandataires sociaux de BNP Paribas et des sociétés contrôlées exclusivement par BNP Paribas au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce, - aux fins de les conserver et de les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport, - dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers, - à des fins de gestion patrimoniale et financière. <p><i>Cette autorisation a été donnée pour une durée de 18 mois et a été privée d'effet par la 5^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 23 mai 2012.</i></p>	<p>Dans le cadre du contrat de liquidité, 586 934 actions d'un nominal de 2 euros ont été achetées et 577 489 actions d'un nominal de 2 euros ont été vendues du 1^{er} janvier au 23 mai 2012.</p>
Assemblée Générale Mixte du 11 mai 2011 (15 ^{ème} résolution)	<p>Autorisation à l'effet de procéder à des attributions d'actions de performance au profit de membres du personnel salarié et de mandataires sociaux du Groupe.</p> <p><i>Les actions attribuées pourront être existantes ou à émettre et représenteront au maximum 1,5% du capital social de BNP Paribas, soit moins de 0,5% par an, à la date de la décision de leur attribution.</i></p> <p><i>Cette autorisation a été donnée pour une durée de 38 mois.</i></p>	<p>Attribution de 1 921 935 actions de performance lors du Conseil d'administration du 6 mars 2012</p>

Assemblée Générale Mixte du 11 mai 2011 (16 ^{ème} résolution)	<p>Autorisation de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions au profit de membres du personnel salarié et de mandataires sociaux du Groupe.</p> <p><i>Cette autorisation porte sur un nombre de titres représentant au maximum 3% du capital social de BNP Paribas, soit moins de 1% par an, à la date de la décision de leur attribution. Ce plafond est global et commun aux 15^{ème} et 16^{ème} résolutions de l'Assemblée Générale Mixte du 11 mai 2011.</i></p> <p><i>Cette autorisation a été donnée pour une durée de 38 mois.</i></p>	Il n'a pas été fait usage de cette résolution
Assemblée Générale Mixte du 23 mai 2012 (3 ^{ème} résolution)	<p>Décision de l'Assemblée Générale de proposer aux actionnaires un dividende payable en numéraire ou en actions nouvelles.</p> <p><i>Le paiement du dividende en actions nouvelles a eu pour conséquence d'augmenter le capital de 83 358 352 euros, soit 41 679 176 actions.</i></p> <p><i>Cette opération a dégagé une prime d'émission de 941 115 794,08 euros.</i></p>	Emission de 41 679 176 actions nouvelles d'un nominal de 2 euros le 26 juin 2012
Assemblée Générale Mixte du 23 mai 2012 (5 ^{ème} résolution)	<p>Autorisation donnée au Conseil d'administration de mettre en place un programme de rachat d'actions par la société jusqu'à détenir au maximum 10 % du nombre des actions composant le capital social.</p> <p><i>Lesdites acquisitions d'actions, pour un prix maximum de 60 euros par action (75 euros précédemment), seraient destinées à remplir plusieurs objectifs, notamment :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>honorer des obligations liées à l'émission de titres donnant accès au capital, à des programmes d'options d'achat d'actions, à l'attribution d'actions gratuites, à l'attribution ou à la cession d'actions aux salariés dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de plans d'actionnariat salarié ou de plans d'épargne d'entreprise ;</i> - <i>annuler les actions dans les conditions fixées par l'Assemblée Générale Mixte du 23 mai 2012 (21^{ème} résolution) ;</i> - <i>couvrir toute forme d'allocation d'actions au profit des salariés et des mandataires sociaux de BNP Paribas et des sociétés contrôlées exclusivement par BNP Paribas au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce,</i> - <i>aux fins de les conserver et de les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport,</i> - <i>dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,</i> - <i>à des fins de gestion patrimoniale et financière.</i> <p><i>Cette autorisation a été donnée pour une durée de 18 mois et se substitue à celle accordée par la 5^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 11 mai 2011.</i></p>	Dans le cadre du contrat de liquidité, 279 578 actions d'un nominal de 2 euros ont été achetées et 284 603 actions d'un nominal de 2 euros ont été vendues du 24 mai au 30 juin 2012.
Assemblée Générale Mixte du 23 mai 2012 (13 ^{ème} résolution)	<p>Emission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance.</p> <p><i>Le montant nominal des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées immédiatement et/ou à terme, en vertu de cette délégation, ne peut être supérieur à 1 milliard d'euros (soit 500 millions d'actions).</i></p> <p><i>Le montant nominal des titres de créance donnant accès au capital de la société, susceptibles d'être émis en vertu de cette délégation, ne peut être supérieur à 10 milliards d'euros.</i></p> <p><i>Cette autorisation a été donnée pour une durée de 26 mois et se substitue à celle accordée par la 12^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 12 mai 2010.</i></p>	Il n'a pas été fait usage de cette résolution
Assemblée Générale Mixte du 23 mai 2012 (14 ^{ème} résolution)	<p>Emission, avec suppression du droit préférentiel de souscription et faculté d'octroi d'un délai de priorité, d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance.</p> <p><i>Le montant nominal des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées immédiatement et/ou à terme, en vertu de cette délégation, ne peut être supérieur à 350 millions d'euros (soit 175 millions d'actions).</i></p> <p><i>Le montant nominal des titres de créance donnant accès au capital de la société, susceptibles d'être émis en vertu de cette délégation, ne peut être supérieur à 7 milliards d'euros.</i></p> <p><i>Cette autorisation a été donnée pour une durée de 26 mois et se substitue à celle accordée par la 13^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 12 mai 2010.</i></p>	Il n'a pas été fait usage de cette résolution

Assemblée Générale Mixte du 23 mai 2012 (15 ^{ème} résolution)	Emission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital, destinées à rémunérer les titres apportés dans le cadre d'offres publiques d'échange. <i>Le montant nominal maximum des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées, en une ou plusieurs fois, en vertu de cette délégation, ne peut être supérieur à 350 millions d'euros (soit 175 millions d'actions). Cette délégation a été donnée pour une durée de 26 mois et se substitue à celle accordée par la 14^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 12 mai 2010.</i>	Il n'a pas été fait usage de cette résolution
Assemblée Générale Mixte du 23 mai 2012 (16 ^{ème} résolution)	Emission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, destinées à rémunérer des apports de titres dans la limite de 10 % du capital. <i>Le montant nominal maximum des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées, en une ou plusieurs fois, en vertu de cette délégation, ne peut être supérieur à 10 % du capital social de BNP Paribas à la date de décision du Conseil d'administration. Cette délégation a été donnée pour une durée de 26 mois et se substitue à celle accordée par la 15^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 12 mai 2010.</i>	Il n'a pas été fait usage de cette résolution
Assemblée Générale Mixte du 23 mai 2012 (17 ^{ème} résolution)	Limitation globale des autorisations d'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription. <i>La décision est prise de limiter le montant global des autorisations d'émissions avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'une part, à hauteur de 350 millions d'euros le montant nominal maximal des augmentations de capital, immédiates et/ou à terme, susceptibles d'être réalisées dans le cadre des autorisations conférées par les 14^{ème} à 16^{ème} résolutions de la présente Assemblée Générale, et d'autre part, à hauteur de 7 milliards d'euros le montant nominal maximal des titres de créance susceptibles d'être émis dans le cadre des autorisations conférées par les 14^{ème} à 16^{ème} résolutions de l'Assemblée Générale Mixte du 23 mai 2012.</i>	Sans objet
Assemblée Générale Mixte du 23 mai 2012 (18 ^{ème} résolution)	Augmentation de capital par incorporation de réserves ou de bénéfices, de primes d'émission ou d'apport. <i>L'autorisation est donnée d'augmenter, en une ou plusieurs fois, le capital social dans la limite d'un montant nominal maximum de 1 milliard d'euros par l'incorporation, successive ou simultanée, au capital, de tout ou partie des réserves, bénéfices ou primes d'émission, de fusion, ou d'apport, à réaliser par création et attribution gratuite d'actions ou par élévation du nominal des actions ou par l'emploi conjoint de ces deux procédés. Cette autorisation a été donnée pour une durée de 26 mois et se substitue à celle accordée par la 17^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 12 mai 2010.</i>	Il n'a pas été fait usage de cette résolution
Assemblée Générale Mixte du 23 mai 2012 (19 ^{ème} résolution)	Limitation globale des autorisations d'émission avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription. <i>La décision est prise de limiter le montant global des autorisations d'émissions, avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription, d'une part, à hauteur de 1 milliard d'euros le montant nominal maximal des augmentations de capital, immédiates et/ou à terme, susceptibles d'être réalisées dans le cadre des autorisations conférées par les 13^{ème} à 16^{ème} résolutions de la présente Assemblée Générale, et d'autre part, à hauteur de 10 milliards d'euros le montant nominal maximal des titres de créance susceptibles d'être émis en vertu des autorisations conférées par les 13^{ème} à 16^{ème} résolutions de l'Assemblée Générale Mixte du 23 mai 2012.</i>	Sans objet
Assemblée Générale Mixte du 23 mai 2012 (20 ^{ème} résolution)	Autorisation donnée au Conseil d'administration de réaliser des opérations réservées aux adhérents du Plan d'Épargne d'Entreprise de groupe BNP Paribas pouvant prendre la forme d'augmentations de capital et/ou de cessions de titres réservés. <i>L'autorisation est donnée d'augmenter, en une ou plusieurs fois, le capital social d'un montant nominal maximal de 46 millions d'euros, par l'émission d'actions (avec suppression du droit préférentiel de souscription) réservée aux adhérents du Plan d'Épargne d'Entreprise de groupe BNP Paribas ou par cession d'actions. Cette autorisation a été donnée pour une durée de 26 mois et se substitue à celle accordée par la 19^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 12 mai 2010.</i>	Il n'a pas été fait usage de cette résolution

Assemblée Générale Mixte du 23 mai 2012 (21ème résolution)	Autorisation conférée au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital par annulation d'actions. <i>L'autorisation est donnée d'annuler, en une ou plusieurs fois, par voie de réduction du capital social, tout ou partie des actions que BNP Paribas détient et qu'elle pourrait détenir, dans la limite de 10% du nombre total d'actions composant le capital social existant à la date de l'opération, par période de 24 mois. Délégation de tous pouvoirs pour réaliser cette réduction de capital, et imputer la différence entre la valeur d'achat des titres annulés et leur valeur nominale sur les primes et réserves disponibles, y compris sur la réserve légale à concurrence de 10% du capital annulé. Cette autorisation a été donnée pour une durée de 18 mois et se substitue à celle accordée par la 17ème résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 11 mai 2011.</i>	Il n'a pas été fait usage de cette résolution
---	---	---

• Opérations réalisées sur le capital

Opérations sur le capital	en nombre	valeur unitaire en €	en €	Date d'autorisation par l'Assemblée générale	Date de décision du Conseil d'administration	Date de jouissance
Nombre d'actions émises au 31 décembre 2010	1 198 660 156	2	2 397 320 312			
Augmentation de capital par l'exercice d'options de souscription d'actions	2 736 124	2	5 472 248	(1)	(1)	01-janv-10
Augmentation de capital par l'exercice d'options de souscription d'actions	27 965	2	55 930	(1)	(1)	01-janv-11
Nombre d'actions émises au 30 juin 2011	1 201 424 245	2	2 402 848 490			
Augmentation de capital par l'exercice d'options de souscription d'actions	6 088	2	12 176	(1)	(1)	01-janv-11
Augmentation de capital réservée aux adhérents du Plan d'Épargne Entreprise	6 315 653	2	12 631 306	12-mai-10	11-mai-11	01-janv-11
Nombre d'actions émises au 31 décembre 2011	1 207 745 986	2	2 415 491 972			
Augmentation de capital par l'exercice d'options de souscription d'actions	12 694	2	25 388	(1)	(1)	01-janv-11
Augmentation de capital résultant du paiement du dividende en actions	41 679 176	2	83 358 352	23-mai-12	23-mai-12	01-janv-12
Augmentation de capital réservée aux adhérents du Plan d'Épargne Entreprise	4 289 709	2	8 579 418	23-mai-12	23-mai-12	01-janv-12
Nombre d'actions émises au 30 juin 2012	1 253 727 565	2	2 507 455 130			

(1) Diverses résolutions prises par l'Assemblée Générale des actionnaires et décisions du Conseil d'administration autorisant l'attribution des options de souscription d'actions levées au cours de la période.

• Actions émises par BNP Paribas détenues par le Groupe

	Opérations pour compte propre		Opérations de transaction		Total	
	en nombre	valeur comptable en millions d'euros	en nombre	valeur comptable en millions d'euros	en nombre	valeur comptable en millions d'euros
Actions détenues au 31 décembre 2010	2 914 178	162	(4 499 794)	(214)	(1 585 616)	(52)
Acquisitions effectuées	1 706 545	91			1 706 545	91
Actions remises au personnel	(12 744)				(12 744)	
Autres mouvements	(3 392 093)	(180)	3 387 141	152	(4 952)	(28)
Actions détenues au 30 juin 2011	1 215 886	73	(1 112 653)	(62)	103 233	11
Acquisitions effectuées	15 588 407	523			15 588 407	523
Cessions effectuées	(2 530 370)	(127)			(2 530 370)	(127)
Actions remises au personnel	(720)	(1)			(720)	(1)
Autres mouvements	1 691 545	91	(4 967 377)	(122)	(3 275 832)	(31)
Actions détenues au 31 décembre 2011	15 964 748	559	(6 080 030)	(184)	9 884 718	375
Acquisitions effectuées	866 512	26			866 512	26
Cessions effectuées	(862 092)	(26)			(862 092)	(26)
Actions remises au personnel	(351 293)	(16)			(351 293)	(16)
Autres mouvements			3 583 675	108	3 583 675	108
Actions détenues au 30 juin 2012	15 617 875	543	(2 496 355)	(76)	13 121 520	467

Au 30 juin 2012, le groupe BNP Paribas se trouvait en position acheteur de 13 121 520 actions BNP Paribas représentant 467 millions d'euros qui ont été portées en diminution des capitaux propres.

Dans le cadre du contrat de liquidité du titre BNP Paribas sur le marché italien, conforme à la Charte de déontologie reconnue par l'AMF conclu avec Exane BNP Paribas, 866 512 actions ont été achetées au cours

du premier semestre 2012 au prix moyen de 29.97 euros et 862 092 actions ont été vendues au prix moyen de 30.17 euros. Au 30 juin 2012, 234 007 titres représentant 6,5 millions d'euros sont détenus par BNP Paribas SA au titre de ce contrat.

Du 1er janvier au 30 juin 2012, 350 795 actions BNP Paribas ont été livrées à la suite de l'attribution définitive d'actions gratuites à leurs bénéficiaires.

En outre, une des filiales du Groupe intervenant sur des opérations de transaction (de négociation et d'arbitrage) sur indices boursiers procède dans le cadre de son activité à des ventes à découvert portant sur des actions émises par BNP Paribas.

- **Preferred shares et Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée (TSSDI) éligibles aux fonds propres prudentiels de catégorie Tier 1**

- Preferred shares émises par les filiales étrangères du Groupe

En janvier 2003, le Groupe a effectué une émission de 700 millions d'euros de preferred shares de droit américain sans droit de vote. Cette émission non dilutive sur les actions ordinaires de BNP Paribas a été effectuée par l'intermédiaire de la filiale BNP Paribas Capital Trust VI contrôlée de façon exclusive par le Groupe. Les actions, qui ont la forme de titres perpétuels non cumulatifs, offrent aux souscripteurs un revenu à taux fixe pendant dix ans. Les titres pourront être remboursés à l'issue d'une période de dix ans puis à chaque date anniversaire du coupon. En cas de non remboursement en 2013, il sera versé trimestriellement un coupon indexé sur l'Euribor. Les dividendes sur les preferred shares peuvent ne pas être payés si aucun dividende n'a été versé sur les actions ordinaires de BNP Paribas SA, ni aucun coupon sur les titres assimilés aux preferred shares (Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée) au cours de l'année précédente. Les dividendes non versés ne sont pas reportés.

Au cours de l'exercice 2011 et du premier semestre 2012, deux émissions perpétuelles de même nature que celle précédemment décrite d'un montant respectivement de 500 millions d'US dollars et de 660 millions d'euros ont fait l'objet d'un remboursement.

Le sous-groupe LaSer-Cofinoga, consolidé par intégration proportionnelle, a procédé en 2003 et 2004 à trois émissions de preferred shares, sans échéance et sans droit de vote, par l'intermédiaire de structures dédiées de droit anglais contrôlées de façon exclusive par ce sous-groupe. Les actions donnent droit pendant 10 ans à un dividende prioritaire non cumulatif, à taux fixe pour celle émise en 2003 ou indexé pour celles émises en 2004. A l'issue de cette période de 10 ans, les actions pourront être remboursées au pair à l'initiative de l'émetteur à chaque fin de trimestre anniversaire du coupon, la rémunération de l'émission réalisée en 2003 devenant alors indexée sur l'Euribor.

Preferred shares émises par les filiales étrangères du Groupe

Emetteur	Date d'émission	Devise	Montant (en millions d'euros)	Taux et durée avant la première date de call	Taux après la première date de call
BNPP Capital Trust VI	janvier 2003	EUR	700	5,868%	10 ans Euribor 3 mois + 2,48%
Cofinoga Funding I LP	mars 2003	EUR	100 ⁽¹⁾	6,82%	10 ans Euribor 3 mois + 3,75%
Cofinoga Funding II LP	janvier et mai 2004	EUR	80 ⁽¹⁾	TEC 10 ⁽²⁾ + 1,35%	10 ans TEC 10 ⁽²⁾ + 1,35%
Total au 30 juin 2012			773 ⁽³⁾		

⁽¹⁾ Avant application du pourcentage d'intégration proportionnelle.

⁽²⁾ TEC 10 est l'indice quotidien des rendements des emprunts d'Etat à long terme correspondant au taux de rendement actuariel d'une obligation du Trésor fictive dont la durée serait de dix ans.

⁽³⁾ Net des titres autodétenus par des entités du Groupe et après application du pourcentage d'intérêt détenu dans Cofinoga.

Les capitaux souscrits par le biais de ces émissions ainsi que la rémunération versée aux porteurs des titres correspondants sont repris dans la rubrique « Intérêts minoritaires » au bilan.

Au 30 juin 2012, le Groupe BNP Paribas détenait 17 millions d'euros de preferred shares (55 millions au 31 décembre 2011) qui ont été portés en diminution des intérêts minoritaires.

- Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée assimilés émis par BNP Paribas SA

Depuis 2005, BNP Paribas SA a procédé à dix-neuf émissions perpétuelles prenant la forme de Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée, pour un montant global de 10 612 millions en contre-valeur euros. Ces émissions offrent aux souscripteurs une rémunération à taux fixe ou variable et peuvent être remboursées à l'issue d'une période fixe puis à chaque date anniversaire du coupon. En cas de non-remboursement à l'issue de cette période, il sera versé pour certaines de ces émissions un coupon indexé sur Euribor ou Libor.

Fortis Banque France, société absorbée par BNP Paribas SA le 12 mai 2010, avait émis en décembre 2007 des Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée pour un montant de 60 millions d'euros. Cette émission offrait aux souscripteurs une rémunération à taux variable. Ces Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée ont été remboursés de manière anticipée le 23 mai 2011.

Au cours du quatrième trimestre 2011, les opérations suivantes ont été réalisées sur les titres super subordonnés à durée indéterminée :

- une offre publique d'échange portant sur l'émission de juin 2005 de 1,35 milliards de dollars contre une nouvelle dette obligataire non subordonnée BNP Paribas portant intérêt au taux Libor USD 3 mois + 2,75%. Cette opération s'est traduite par une diminution de l'encours de 280 millions d'US dollars générant un gain brut en capitaux propres de 59 millions d'euros.

- une offre publique d'achat sur les émissions d'avril 2006 de 750 millions d'euros, de juillet 2006 de 325 millions de Livres Sterling et d'avril 2007 de 750 millions d'euros. Cette opération s'est traduite par une diminution de l'encours de ces dettes pour respectivement 201 millions d'euros, 162 millions de livres sterling et 112 millions d'euros, générant un gain brut en capitaux propres de 135 millions d'euros.

Les caractéristiques de ces différentes émissions sont résumées dans le tableau suivant :

Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée

Date d'émission	Devise	Montant (en millions d'unités)	Périodicité de tombée du coupon	Taux et durée avant la première date de call	Taux après la première date de call
Juin 2005	USD	1 070	semestrielle	5,186% 10 ans	USD Libor 3 mois + 1,680%
Octobre 2005	EUR	1 000	annuelle	4,875% 6 ans	4,875%
Octobre 2005	USD	400	annuelle	6,25% 6 ans	6,250%
Avril 2006	EUR	549	annuelle	4,73% 10 ans	Euribor 3 mois + 1,690%
Avril 2006	GBP	450	annuelle	5,945% 10 ans	GBP Libor 3 mois + 1,130%
Juillet 2006	EUR	150	annuelle	5,45% 20 ans	Euribor 3 mois + 1,920%
Juillet 2006	GBP	163	annuelle	5,945% 10 ans	GBP Libor 3 mois + 1,810%
Avril 2007	EUR	638	annuelle	5,019% 10 ans	Euribor 3 mois + 1,720%
Juin 2007	USD	600	trimestrielle	6,5% 5 ans	6,50%
Juin 2007	USD	1 100	semestrielle	7,195% 30 ans	USD Libor 3 mois + 1,290%
Octobre 2007	GBP	200	annuelle	7,436% 10 ans	GBP Libor 3 mois + 1,850%
Juin 2008	EUR	500	annuelle	7,781% 10 ans	Euribor 3 mois + 3,750%
Septembre 2008	EUR	650	annuelle	8,667% 5 ans	Euribor 3 mois + 4,050%
Septembre 2008	EUR	100	annuelle	7,57% 10 ans	Euribor 3 mois + 3,925%
Décembre 2009	EUR	2	trimestrielle	Euribor 3 mois + 3,750% 10 ans	Euribor 3 mois + 4,750%
Décembre 2009	EUR	17	annuelle	7,028% 10 ans	Euribor 3 mois + 4,750%
Décembre 2009	USD	70	trimestrielle	USD Libor 3 mois + 3,750% 10 ans	USD Libor 3 mois + 4,750%
Décembre 2009	USD	0,5	annuelle	7,384% 10 ans	USD Libor 3 mois + 4,750%

Total au 30 juin 2012 en contre-valeur euro historique

7 243 ⁽¹⁾

(1) Net des titres autodétenus par des entités du Groupe

Les intérêts normalement dus sur les Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée peuvent ne pas être payés si aucun dividende n'a été versé sur les actions ordinaires de BNP Paribas SA, ni aucun dividende sur les titres assimilés aux Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée au cours de l'année précédente. Les coupons non versés ne sont pas reportés.

Du fait de la présence d'une clause d'absorption de pertes, les modalités contractuelles des Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée prévoient, qu'en cas d'insuffisance de fonds propres prudentiels –non intégralement compensée par une augmentation de capital ou toute autre mesure équivalente – le nominal des titres émis puisse être réduit pour servir de nouvelle base de calcul des coupons, tant que l'insuffisance n'est pas corrigée et le nominal d'origine des titres reconstitué. En cas de liquidation de BNP Paribas SA et nonobstant toute réduction éventuelle du nominal d'origine des titres émis, les porteurs produiront leurs créances pour leur montant nominal d'origine.

Les capitaux collectés résultant de ces émissions sont repris sous la rubrique « Réserves consolidées » au sein des capitaux propres. Les émissions réalisées en devises sont maintenues à la valeur historique

résultant de leur conversion en euros à la date d'émission conformément aux prescriptions d'IAS 21. La rémunération relative à ces instruments financiers de capital est traitée comme un dividende.

Au 30 juin 2012, le Groupe BNP Paribas détenait 35 millions d'euros de Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée qui ont été portés en diminution des capitaux propres.

- **Résultat par action ordinaire**

Le résultat de base par action ordinaire correspond au résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires est déterminé sous déduction du résultat attribuable aux porteurs d'actions de préférence.

Le résultat dilué par action ordinaire correspond au résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires ajusté de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires. Il est tenu compte des options de souscriptions d'actions dans la monnaie ainsi que des actions gratuites allouées dans le Plan Global d'Intéressement en Actions dans le calcul du résultat dilué par action ordinaire. La conversion de ces instruments n'a pas d'effet sur le résultat net servant au calcul du résultat dilué par action ordinaire.

	1er semestre 2012	1er semestre 2011
Résultat net pour le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action (en millions d'euros) ⁽¹⁾	4 574	4 597
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice	1 192 253 695	1 198 667 707
Effet des actions ordinaires potentiellement dilutives	1 305 277	2 792 109
- Plan d'option de souscription d'actions		1 549 974
- Plan d'attribution d'actions gratuites	1 275 148	1 211 836
- Plan d'achat d'actions	30 129	30 299
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat dilué par action	1 193 558 972	1 201 459 816
Résultat de base par action ordinaire (en euros)	3,84	3,84
Résultat dilué par action ordinaire (en euros)	3,83	3,83

⁽¹⁾ Le résultat net pour le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action ordinaire correspond au résultat net part du Groupe, ajusté de la rémunération des actions de préférence et des titres super subordonnés à durée indéterminée assimilés à des actions de préférence émis par BNP Paribas SA, traitée comptablement comme un dividende.

Le dividende par action versé en 2012 au titre du résultat de l'exercice 2011 s'est élevé à 1,2 euros contre 2,1 euro versé en 2011 au titre du résultat de l'exercice 2010.

Dénomination	Pays	Mouvement de périmètre	Méthode	% contrôle	% Intérêt
Structures Ad Hoc (suite)					
BNP Paribas Propriétaire Fundo de Investimento Multimercado	Bresil		IG		
BNP Paribas VPG Adonis LLC	Etats-Unis	30/06/2012	IG		
BNP Paribas VPG Brooklyn LLC (ex-BNP Paribas VPG Station Casino)	Etats-Unis	30/06/2011	Création	IG	
BNP Paribas VPG Brookline Cre. LLC	Etats-Unis	30/06/2012	IG		
BNP Paribas VPG BMC Select LLC	Etats-Unis	30/06/2011	Création	IG	
BNP Paribas VPG CB Lender LLC	Etats-Unis	30/06/2012	IG		
BNP Paribas VPG CT Holdings LLC	Etats-Unis	30/06/2011	Création	IG	
BNP Paribas VPG Freedom Communications LLC	Etats-Unis	30/06/2012	IG		
BNP Paribas VPG Lake Butler LLC (ex-BNP Paribas VPG Journal Registrar LLC)	Etats-Unis	30/06/2011	Création	IG	
BNP Paribas VPG Legacy Cabinets LLC	Etats-Unis	30/06/2012	IG		
BNP Paribas VPG Mark IV LLC	Etats-Unis	30/06/2011	Création	IG	
BNP Paribas VPG Master LLC	Etats-Unis	30/06/2012	IG		
BNP Paribas VPG Medianews Group LLC	Etats-Unis	30/06/2011	Création	IG	
BNP Paribas VPG MGM LLC	Etats-Unis	30/06/2012	IG		
BNP Paribas VPG Modern Luxury Media LLC	Etats-Unis	30/06/2011	Création	IG	
BNP Paribas VPG Noristar LLC	Etats-Unis	30/06/2012	IG		
BNP Paribas VPG PCMC LLC	Etats-Unis	30/06/2011	Création	IG	
BNP Paribas VPG Reader's Digest Association LLC	Etats-Unis	30/06/2012	IG		
BNP Paribas VPG RHI Holdings LLC	Etats-Unis	30/06/2011	Création	IG	
BNP Paribas VPG SBX Holdings LLC	Etats-Unis	30/06/2012	IG		
BNP Paribas VPG SDI Media LLC	Etats-Unis	30/06/2011	Création	IG	
BNP Paribas VPG Semgroup LLC	Etats-Unis	30/06/2012	IG		
BNP Paribas VPG Titan Outdoor LLC	Etats-Unis	30/06/2011	Création	IG	
Boug BV (ex-Bougainville BV)	Pays-Bas	30/06/2012	IG		
Compagnie Investissement Italiens SNC	France	30/06/2011	IG		
Compagnie Investissement Opéra SNC	France	30/06/2012	IG		
Delphinus T1r 2010 SA	Luxembourg	30/06/2011	Liquidation	IG	
Epsom Funding Ltd.	Iles Cayman	30/06/2012	IG		
Euraussis Finance SARL	Luxembourg	30/06/2012	< seuls	IG	
Fidex Ltd.	Royaume-Uni	30/06/2011	< seuls	IG	
Financière des Italiens SAS	France	30/06/2012	IG		
Financière Paris Haussmann	France	30/06/2011	IG		
Financière Tailbout	France	30/06/2012	IG		
Grenache et Cie SNC	Luxembourg	30/06/2011	< seuls	IG	
Harewood Investments N°2 à 4 Ltd.	Royaume-Uni	31/12/2010	IG		
Harewood Investments N°5 Ltd.	Iles Cayman	30/06/2012	IG		
Harewood Investments N°7 Ltd.	Iles Cayman	30/06/2011	IG		
Harewood Investment n°8 Ltd.	Iles Cayman	30/06/2012	IG		
Ilad Investments PLC	Irlande	30/06/2011	< seuls	IG	
Leveraged Finance Europe Capital V BV	Pays-Bas	30/06/2012	< seuls	IG	
Liquidity Ltd.	Iles Cayman	30/06/2011	< seuls	IG	
Marc Finance Ltd.	Iles Cayman	30/06/2012	IG		
Mediterranea SNC	France	30/06/2011	IG		
Omega Capital Investments Pte	Irlande	30/06/2012	IG		
Omega Capital Europe PLC	Irlande	30/06/2011	IG		
Omega Capital Funding Ltd.	Irlande	30/06/2012	IG		
Optichamps	France	30/06/2011	IG		
Participations Opéra	France	30/06/2012	IG		
Reconfiguration BV	Pays-Bas	30/06/2011	IG	2	
Renaissance Fund III	Japon	30/06/2012	ME	1	
Renaissance Fund IV	Japon	30/06/2011	ME	1	
Ribera del Loira Arbitrage SL	Espagne	31/12/2010	IG		
Royale Neuve I Sarl	Luxembourg	30/06/2012	IG		
Royale Neuve II Sarl	Luxembourg	30/06/2011	IG		
Royale Neuve V Sarl	Luxembourg	30/06/2012	< seuls	IG	
Royale Neuve VI Sarl	Luxembourg	30/06/2011	< seuls	IG	
Royale Neuve VII Sarl	Luxembourg	30/06/2012	< seuls	IG	
Royale Neuve VIII Sarl	Luxembourg	31/12/2011	Franchissement de seuls	IG	
Royale Neuve Finance SARL	Luxembourg	30/06/2012	< seuls	IG	
Royale Neuve Investments Sarl	Luxembourg	30/06/2011	IG		
Scaldis Capital (Ireland) Ltd.	Irlande	30/06/2012	Liquidation	IG	
Scaldis Capital Ltd.	Jersey	30/06/2011	IG	2	
Scaldis Capital LLC	Etats-Unis	30/06/2012	IG	2	
Strados FCP FIS	Luxembourg	30/06/2011	IG		
Sunny Funding Ltd.	Iles Cayman	30/06/2012	< seuls	IG	

Dénomination	Pays	Mouvement de périmètre	Méthode	% contrôle	% Intérêt
Structures Ad Hoc (suite)					
Tender Option Bond Municipal program	Etats-Unis	30/06/2012	< seuls	ME	1
Thunderbird Investments PLC	Irlande	30/06/2011	IG		
Autres Activités					
Private Equity (BNP Paribas Capital)					
Cobema	Belgique			IG	100.00%
Compagnie Financière Ottomane SA	Luxembourg			IG	96.92%
Erbe	Belgique	30/06/2012		ME	42.51%
Foris Private Equity Belgium NV	Belgique	30/06/2011	Cession partielle	ME	42.51%
Foris Private Equity Expansion Belgium NV	Belgique	31/12/2010		ME	47.01%
Foris Private Equity France Fund	France			IG	100.00%
Foris Private Equity Venture Belgium SA	Belgique			IG	74.93%
Gepeco	Belgique			IG	100.00%
Sociétés Immobilières d'Exploitation					
Anin Participation 5	France			IG	100.00%
Ejesur	Espagne			ME	1
Foncière de la Compagnie Bancaire SAS	France			IG	100.00%
Noria SAS	France	30/06/2011	Fusion	IG	100.00%
Société Immobilière Marche Saint-Honoré	France	31/12/2010		IG	100.00%
Société d'Etudes Immobilières de Constructions - Selic	France			IG	100.00%
Sociétés de portefeuille et autres filiales					
BNL International Investment SA	Luxembourg			IG	100.00%
BNP Paribas Home Loan SFH	France			IG	100.00%
BNP Paribas International BV	Pays-Bas	30/06/2011	Fusion	IG	100.00%
BNP Paribas Méditerranée Innovation & Technologies	Maroc	31/12/2010		IG	100.00%
BNP Paribas Partners for Innovation (Groupo)	France			ME	50.00%
BNP Paribas Public Sector	France			IG	100.00%
BNP Paribas SB Re	Luxembourg			IG	3
Compagnie d'Investissements de Paris - C.I.P.	France			IG	100.00%
Financière BNP Paribas	France			IG	100.00%
Financière du Marché Saint-Honoré	France			IG	100.00%
GIE Groupement Auxiliaire de Moyens	France			IG	100.00%
Le Sphinx Assurances Luxembourg SA	Luxembourg			ME	1
Lot Beck Ltd.	Irlande	30/06/2011	< seuls	ME	50.00%
Margaret Inc.	Etats-Unis	31/12/2010	< seuls	IG	74.93%
Ornim de Gestion et de Développement Immobilier	France			IG	100.00%
Plagefin - Placement Gestion, Finance Holding SA	Luxembourg			IG	53.43%
Sagip	Belgique			IG	100.00%
Société Auxiliaire de Construction Immobilière - SACI	France			IG	100.00%
Société Orsaisienne de Participations	France			IG	100.00%
UCB Bail 2	France			IG	100.00%
UCB Entreprises	France			IG	100.00%
UCB Locabail Immobilier 2	France	30/06/2012	< seuls	ME	1
Structures Ad Hoc					
BNP Paribas Capital Trust LLC 6	Etats-Unis	30/06/2011		IG	
BNP Paribas Capital Preferred LLC 6	Etats-Unis			IG	
BNP Paribas US Medium Term Notes Program	Etats-Unis			IG	
BNP Paribas US Structured Medium Term Notes LLC	Etats-Unis			IG	
Klépierre					
Klépierre SA (Groupe)	France	30/06/2012	Cession partielle	ME	5
		30/06/2011		IG	56.73%

* Filiales françaises dont la surveillance prudentielle individuelle des ratios de gestion est assurée dans le cadre des ratios de gestion consolidés du Groupe conformément aux dispositions de l'article 4.1 du règlement 2000.03 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière

- 1 - Entités faisant l'objet d'une consolidation simplifiée par mise en équivalence en raison de leur caractère peu significatif
- 2 - Entités exclues du périmètre de consolidation prudentielle
- 3 - Entités mises en équivalence dans le périmètre de consolidation prudentiel
- 5 - Le Groupe Klépierre était consolidé par intégration globale dans les comptes du Groupe BNP Paribas jusqu'au 14 mars 2012, puis, suite à la cession d'une partie de la participation du Groupe, il est désormais consolidé par mise en équivalence (cf. note 6.d.).

6.c VARIATION DE LA PART DU GROUPE ET DES ACTIONNAIRES MINORITAIRES DANS LE CAPITAL ET LES RESERVES DES FILIALES

- **Opérations de restructuration interne ayant modifié la part des actionnaires minoritaires dans le capital et les réserves**

En millions d'euros	1er semestre 2012	
	Part du groupe	Part des minoritaires
Cession interne de BNP Paribas Leasing Solutions par BNP Paribas à BGL BNP Paribas	18	(18)
Total	18	(18)

- **Opérations d'acquisition de participation complémentaire ou de cession partielle ayant modifié la part des actionnaires minoritaires dans le capital et les réserves**

Au cours du premier semestre 2012, aucune opération n'a généré de modification de la part des actionnaires minoritaires dans le capital et les réserves.

Dans le cadre de l'acquisition de certaines entités, le Groupe a consenti à des actionnaires minoritaires des options de vente de leur participation à un prix déterminé.

La valeur totale de ces engagements, comptabilisés en diminution des capitaux propres, s'élève à 118 millions d'euros au 30 juin 2012 contre 157 millions d'euros au 31 décembre 2011.

6.d REGROUPEMENT D'ENTREPRISES ET PERTE DE CONTROLE

- **Opérations du premier semestre 2012**

- Klépierre S.A.

BNP Paribas et Simon Property Group ont conclu le 14 mars 2012 un accord sur la cession par BNP Paribas d'un bloc représentant 28,7% du capital de Klépierre. La cession a permis au Groupe de dégager un gain de 1 516 millions d'euros, dont 631 millions d'euros de résultat lié à la part conservée, auxquels s'ajoutent 227 millions d'euros de réévaluations d'opérations internes, l'ensemble étant comptabilisé en Gains nets sur autres actifs immobilisés. A l'issue de cette opération BNP Paribas détient une participation de 22,7% du capital de Klépierre réévaluée à 1 134 millions d'euros au 14 mars sur la base d'un cours de bourse au jour de la transaction de 26,93 euros.

La consolidation par mise en équivalence de Klépierre conduit le Groupe à constater un écart d'acquisition négatif de 67 millions d'euros.

La perte de contrôle de Klépierre a pour conséquence de réduire sensiblement le poste des immeubles de placement figurant au bilan du groupe BNP Paribas, qui diminue de 10,4 milliards d'euros.

- **Opérations du premier semestre 2011**

- TEB Bank

A la suite de l'acquisition de Fortis Banque SA, un accord prévoyant la fusion de TEB et de Fortis Bank Turquie a été conclu entre BNP Paribas, le Groupe Colakoglu (co-actionnaire de TEB depuis 2005) et BNP Paribas Fortis. La fusion des deux entités a été votée par les assemblées générales des deux banques le 25 janvier 2011 et réalisée le 14 février 2011. Les principes de gouvernance de TEB ont été étendus à la nouvelle entité qui est consolidée en intégration proportionnelle. Le Groupe Colakoglu dispose d'une option lui permettant de céder sa participation dans TEB Holding, holding de contrôle de TEB, au Groupe BNP Paribas à valeur de marché à compter du 15 février 2012. Cette option inclut un prix minimum sur la participation historique du Groupe Colakoglu atteignant 1 633 millions de livres turques à compter du 1 avril 2014.

Le Groupe BNP Paribas a également acquis en juin 2011, dans le cadre d'une offre publique d'achat, 6% des titres cotés du nouvel ensemble TEB.

2.2 Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2012

Deloitte & Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Mazars
61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie

Aux actionnaires
BNP Paribas
16, Boulevard des Italiens
75009 Paris

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de BNP Paribas, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2012, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 3 août 2012

Les commissaires aux comptes

Deloitte & Associés

PricewaterhouseCoopers Audit

Mazars

Damien Leurent

Etienne Boris

Hervé Hélias

3. Gouvernement d'entreprise

Composition du Conseil d'administration

- Baudouin PROT
- Michel PEBEREAU
- Jean-Laurent BONNAFE
- *Pierre-André DE CHALENDAR*
- *Denis KESSLER*
- *Meglana KUNEVA*
- *Jean-François LEPETIT*
- Nicole MISSON
- Thierry MOUCHARD
- *Laurence PARISOT*
- *Hélène PLOIX*
- *Louis SCHWEITZER*
- *Michel TILMANT*
- *Emiel VAN BROEKHOVEN*
- *Daniela WEBER-REY*
- *Fields WICKER-MIURIN*

En italique : administrateurs répondant aux critères d'indépendance selon les recommandations de place

4. Informations complémentaires

4.1 Composition de l'actionnariat au 30 juin 2012

	En % des droits de vote
SFPI^(*)	10,3%
AXA	5,3%
Gd Duché de Luxembourg	1,0%
Salariés	6,6%
- Dont FCPE Groupe	4,9%
- Dont détention directe	1,7%
Actionnaires individuels	6,3%
Inv. Institutionnels	62,1%
- Dont Europe	37,9%
- Dont hors Europe	24,2%
Autres et non identifiés	8,4%

^(*) Société Fédérale de Participation et d'Investissement : société anonyme d'intérêt public agissant pour le compte de l'Etat belge

4.2 Evolution du capital

Le capital social de BNP Paribas (SA) a été actualisé les 26, 29 juin et 5 juillet 2012 par souscription de 45.981.579 actions nouvelles, dans le cadre de l'option de paiement du dividende en actions, de l'augmentation de capital réservée aux adhérents du Plan d'Epargne d'Entreprise de Groupe et des levées d'options de souscription d'actions.

En conséquence, le capital social de BNP Paribas (SA) est augmenté de 91.963.158 euros et s'élève donc actuellement à **2.507.455.130** euros, divisé en **1.253.727.565** actions de 2 euros nominal chacune, entièrement libérées.

Ces actions sont de forme nominative ou au porteur, au choix du titulaire, sous réserve des dispositions légales en vigueur. Il n'existe aucun droit de vote double attaché à ces actions.

4.3 Statuts

TITRE I

FORME – DÉNOMINATION – SIÈGE SOCIAL - OBJET

Article 1

La Société dénommée BNP PARIBAS est une société anonyme agréée en qualité de banque en application des dispositions du Code Monétaire et Financier (Livre V, Titre 1^{er}) relatives aux établissements du secteur bancaire.

La Société a été fondée suivant un décret du 26 mai 1966, sa durée est portée à quatre-vingt dix neuf années à compter du 17 septembre 1993.

Outre les règles particulières liées à son statut d'établissement du secteur bancaire (Livre V, Titre 1^{er} du Code Monétaire et Financier), BNP PARIBAS est régie par les dispositions du Code de Commerce relatives aux sociétés commerciales, ainsi que par les présents Statuts.

Article 2

Le siège de BNP PARIBAS est établi à PARIS (9^e arrondissement) 16, Boulevard des Italiens.

Article 3

BNP PARIBAS a pour objet, dans les conditions déterminées par la législation et la réglementation applicable aux établissements de crédit ayant reçu l'agrément du Comité des Etablissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement en tant qu'établissement de crédit, de fournir ou d'effectuer avec toutes personnes physiques ou morales, tant en France qu'à l'étranger :

- tous services d'investissement,
- tous services connexes aux services d'investissement,
- toutes opérations de banque,
- toutes opérations connexes aux opérations de banque,
- toutes prises de participations,

au sens du Livre III, Titre 1^{er} relatif aux opérations de banque, et Titre II relatif aux services d'investissement et leurs services connexes, du Code Monétaire et Financier.

BNP PARIBAS peut également à titre habituel, dans les conditions définies par la réglementation bancaire, exercer toute autre activité ou effectuer toutes autres opérations que celles visées ci-dessus et notamment toutes opérations d'arbitrage, de courtage et de commission.

D'une façon générale, BNP PARIBAS peut effectuer, pour elle-même et pour le compte de tiers ou en participation, toutes opérations financières, commerciales, industrielles ou agricoles, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus énoncées ou susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.

TITRE II

CAPITAL SOCIAL – ACTIONS

Article 4

Le capital social est fixé à 2 507 455 130 euros ; il est divisé en 1 253 727 565 actions de 2 euros nominal chacune entièrement libérées.

Article 5

Les actions entièrement libérées sont de forme nominative ou au porteur, au choix du titulaire, sous réserve des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Les actions donnent lieu à inscription en compte dans les conditions et selon les modalités prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur et se transmettent par virement de compte à compte.

La Société peut demander communication des renseignements relatifs à la composition de son actionnariat conformément aux dispositions de l'article L. 228-2 du Code de Commerce.

Tout actionnaire agissant seul ou de concert, sans préjudice des seuils visés à l'article L. 233-7, alinéa 1, du Code de Commerce, venant à détenir directement ou indirectement 0,5 % au moins du capital ou des droits de vote de la Société ou un multiple de ce pourcentage inférieur à 5 % est tenu d'informer, par lettre recommandée avec avis de réception, la Société dans le délai prévu à l'article L. 233-7 du Code de Commerce.

Au-delà de 5 %, l'obligation de déclaration prévue à l'alinéa précédent porte sur des fractions du capital ou des droits de vote de 1 %.

Les déclarations mentionnées aux deux alinéas précédents sont également faites lorsque la participation au capital devient inférieure aux seuils ci-dessus mentionnés.

Le non-respect de déclaration des seuils, tant légaux que statutaires, donne lieu à privation des droits de vote dans les conditions prévues à l'article L. 233-14 du Code de Commerce sur demande d'un ou plusieurs actionnaires détenant ensemble au moins 2 % du capital ou des droits de vote de la Société.

Article 6

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le boni de liquidation à une part égale à la quotité de capital qu'elle représente.

Chaque fois qu'il sera nécessaire de posséder plusieurs titres pour exercer un droit quelconque, notamment en cas d'échange, de regroupement ou d'attribution de titres, ou à la suite d'une augmentation ou d'une réduction de capital, qu'elles qu'en soient les modalités, d'une fusion ou de toute autre opération, les propriétaires de titres en nombre inférieur à celui requis ne peuvent exercer leurs droits qu'à la condition de faire leur affaire personnelle du groupement et éventuellement, de l'achat ou de la vente du nombre de titres ou de droits formant rompus nécessaire.

TITRE III

ADMINISTRATION

Article 7

La Société est administrée par un Conseil d'administration composé :

1/ D'administrateurs nommés par l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires

Leur nombre est de neuf au moins et de dix-huit au plus. Les administrateurs élus par les salariés ne sont pas pris en compte pour la détermination du nombre minimal et maximal d'administrateurs.

La durée de leurs fonctions est de trois années.

Lorsqu'en application des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, un administrateur est nommé en remplacement d'un autre, il n'exerce ses fonctions que pendant la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Les fonctions d'un administrateur prennent fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire qui statue sur les comptes de l'exercice écoulé, tenue dans l'année au cours de laquelle expire son mandat.

Les administrateurs sont toujours rééligibles, sous réserve des dispositions légales relatives notamment à leur âge.

Chaque administrateur, y compris les administrateurs élus par les salariés, doit être propriétaire de 10 actions au moins.

2/ D'administrateurs élus par le personnel salarié de BNP PARIBAS SA

Le statut et les modalités d'élection de ces administrateurs sont fixés par les articles L. 225-27 à L. 225-34 du Code de Commerce, ainsi que par les présents Statuts.

Leur nombre est de deux, dont un représentant les cadres et l'autre les techniciens des Métiers de la banque.

Ils sont élus par le personnel salarié de BNP PARIBAS SA.

La durée de leurs mandats est de trois années.

Les élections sont organisées par la Direction Générale. Le calendrier et les modalités des opérations électorales sont établis par elle en concertation avec les organisations syndicales représentatives sur le plan national dans l'entreprise de telle manière que le second tour puisse avoir lieu au plus tard quinze jours avant la fin du mandat des administrateurs sortants.

L'élection a lieu dans chacun des collèges au scrutin majoritaire à deux tours.

Chaque candidature présentée lors du premier tour des élections doit comporter outre le nom du candidat celui de son remplaçant éventuel.

Aucune modification des candidatures ne peut intervenir à l'occasion du second tour.

Les candidats doivent appartenir au collège dans lequel ils sont présentés.

Les candidatures autres que celles présentées par une organisation syndicale représentative au niveau de l'entreprise doivent être accompagnées d'un document comportant les noms et signatures de cent électeurs appartenant au collège dont elles dépendent.

Article 8

Le Président du Conseil d'administration est nommé parmi les membres du Conseil d'administration. Sur proposition du Président, le Conseil d'administration peut désigner un ou plusieurs vice-Présidents.

Article 9

Le Conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Il se réunit sur convocation de son Président. Le tiers au moins des administrateurs peut demander au Président de convoquer le Conseil sur un ordre du jour déterminé, même si la dernière réunion date de moins de deux mois. Le Directeur Général peut également demander au Président de convoquer le Conseil sur un ordre du jour déterminé.

Les réunions du Conseil d'administration ont lieu soit au siège social, soit en tout autre endroit indiqué dans l'avis de convocation.

Les convocations sont faites par tout moyen et même verbalement.

Le Conseil peut toujours valablement délibérer, même en l'absence de convocation, si tous ses membres sont présents ou représentés.

Article 10

Les réunions du Conseil d'administration sont présidées par le Président, un administrateur proposé par le Président pour ce faire, ou à défaut par l'administrateur le plus âgé.

Tout administrateur pourra assister et participer au Conseil d'administration par visioconférence ou par tous moyens de télécommunication et télétransmission y compris Internet dans les conditions prévues par la réglementation applicable au moment de son utilisation.

Tout administrateur empêché d'assister à une réunion du Conseil peut mandater, par écrit, un de ses collègues à l'effet de le représenter, mais chaque administrateur ne peut représenter qu'un seul de ses collègues et chaque pouvoir ne peut être donné que pour une réunion déterminée du Conseil.

La présence de la moitié au moins des membres du Conseil est nécessaire pour la validité des délibérations.

En cas de vacance pour quelque raison que ce soit d'un ou des sièges d'administrateurs élus par les salariés, ne pouvant donner lieu au remplacement prévu à l'article L. 225-34 du Code de Commerce, le Conseil d'administration est régulièrement composé des administrateurs élus par l'Assemblée générale des actionnaires et peut se réunir et délibérer valablement.

Des membres de la direction peuvent assister, avec voix consultative, aux réunions du Conseil à la demande du Président.

Un membre titulaire du comité central d'entreprise, désigné par ce dernier, assiste, avec voix consultative, aux séances du Conseil dans les conditions prévues par la législation en vigueur.

Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. En cas de partage des voix, celle du Président de séance est prépondérante, sauf lorsqu'il s'agit de la proposition de la nomination du Président du Conseil d'administration.

Les délibérations du Conseil sont constatées par des procès-verbaux inscrits sur un registre spécial, établi conformément à la législation en vigueur et signés par le Président de séance, ainsi que par l'un des membres du Conseil ayant pris part à la délibération.

Le Président désigne le secrétaire du Conseil qui peut être choisi en dehors de ses membres.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux sont valablement signés par le Président, le Directeur Général, les Directeurs Généraux délégués ou l'un des fondés de pouvoirs spécialement habilité à cet effet.

Article 11

L'Assemblée générale ordinaire peut allouer aux administrateurs des jetons de présence dans les conditions prévues par la loi.

Le Conseil d'administration répartit cette rémunération entre ses membres comme il l'entend.

Le Conseil peut allouer des rémunérations exceptionnelles pour les missions ou mandats confiés à des administrateurs dans les conditions applicables aux conventions sujettes à autorisation, conformément aux dispositions des articles L. 225-38 à L. 225-43 du Code de Commerce. Il peut aussi autoriser le remboursement des frais de voyage et de déplacement et des dépenses engagées par les administrateurs dans l'intérêt de la Société.

TITRE IV

ATTRIBUTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, DU PRÉSIDENT, DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ET DES CENSEURS

Article 12

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de BNP PARIBAS et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de BNP PARIBAS et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Le Conseil d'administration reçoit du Président ou du Directeur Général de la Société tous les documents et informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission. Les décisions du Conseil d'administration sont exécutées, soit par le Président, le Directeur Général ou les Directeurs Généraux délégués, soit par tout délégué spécial que le Conseil désigne. Sur proposition de son Président, le Conseil d'administration peut décider la création de comités chargés de missions spécifiques.

Article 13

Le Président organise et dirige les travaux du Conseil d'administration, dont il rend compte à l'Assemblée générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de BNP PARIBAS et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission. La rémunération du Président est fixée librement par le Conseil d'administration.

Article 14

Au choix du Conseil d'administration, la Direction Générale de la Société est assumée, sous sa responsabilité, soit par le Président du Conseil d'administration, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil et portant le titre de Directeur Général.

Ce choix est porté à la connaissance des actionnaires et des tiers conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

Le Conseil d'administration aura la faculté de décider que ce choix est à durée déterminée.

Dans l'hypothèse où le Conseil déciderait que la Direction Générale est assurée par le Président du Conseil d'administration, les dispositions des présents Statuts relatives au Directeur Général s'appliqueront au Président du Conseil d'administration qui prendra dans ce cas le titre de Président Directeur Général. Il est réputé démissionnaire d'office à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel il a atteint l'âge de 65 ans.

Dans l'hypothèse où le Conseil déciderait de la dissociation des fonctions, le Président est réputé démissionnaire d'office à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel il a atteint l'âge de 68 ans ; toutefois, le Conseil peut décider de prolonger les fonctions du Président jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel il a atteint l'âge de 69 ans. Le Directeur Général est réputé démissionnaire d'office à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel il a atteint l'âge de 63 ans ; toutefois, le Conseil peut décider de prolonger les fonctions du Directeur Général jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel il a atteint l'âge de 64 ans.

Article 15

Le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de BNP PARIBAS. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux Assemblées d'actionnaires et au Conseil d'administration.

Il représente BNP PARIBAS dans ses rapports avec les tiers. BNP PARIBAS est engagée même par les actes du Directeur Général qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des Statuts suffise à constituer cette preuve.

Le Directeur Général est responsable de l'organisation et des procédures de contrôle interne et de l'ensemble des informations requises par la loi au titre du rapport sur le contrôle interne.

Le Conseil d'administration peut limiter les pouvoirs du Directeur Général, mais cette limitation est inopposable aux tiers.

Le Directeur Général a la faculté de substituer partiellement dans ses pouvoirs, de façon temporaire ou permanente, autant de mandataires qu'il avisera, avec ou sans la faculté de substituer.

La rémunération du Directeur Général est fixée librement par le Conseil d'administration.

Le Directeur Général est révocable à tout moment par le Conseil. Si la révocation est décidée sans juste motif, elle peut donner lieu à dommages-intérêts, sauf lorsque le Directeur Général assume les fonctions du Président du Conseil d'administration.

Lorsque le Directeur Général est administrateur, la durée de ses fonctions ne peut excéder celle de son mandat.

Article 16

Sur proposition du Directeur Général, le Conseil d'administration peut nommer, dans les limites légales, une ou plusieurs personnes physiques chargées d'assister le Directeur Général, avec le titre de Directeur Général délégué.

En accord avec le Directeur Général, le Conseil détermine l'étendue et la durée des pouvoirs conférés aux Directeurs Généraux délégués. Ces derniers disposent toutefois à l'égard des tiers des mêmes pouvoirs que le Directeur Général.

Lorsque le Directeur Général cesse ou est empêché d'exercer ses fonctions, les Directeurs Généraux délégués conservent, sauf décision contraire du Conseil, leurs fonctions et leurs attributions jusqu'à la nomination du nouveau Directeur Général.

Les rémunérations des Directeurs Généraux délégués sont fixées librement par le Conseil d'administration, sur proposition du Directeur Général.

Les Directeurs Généraux délégués sont révocables à tout moment, sur proposition du Directeur Général, par le Conseil. Si la révocation est décidée sans juste motif, elle peut donner lieu à dommages-intérêts.

Lorsqu'un Directeur Général délégué est administrateur, la durée de ses fonctions ne peut excéder celle de son mandat.

Les fonctions des Directeurs Généraux délégués prennent fin au plus tard à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel ils atteignent l'âge de 65 ans.

Article 17

Sur proposition du Président, le Conseil d'administration peut désigner un ou deux censeurs.

Les censeurs sont convoqués et participent avec voix consultative aux réunions du Conseil d'administration.

Ils sont nommés pour six ans et peuvent être renouvelés dans leurs fonctions, de même qu'il peut à tout moment être mis fin à celles-ci dans les mêmes conditions.

Ils sont choisis parmi les actionnaires et peuvent recevoir une rémunération déterminée par le Conseil d'administration.

TITRE V

ASSEMBLÉES DES ACTIONNAIRES

Article 18

Les Assemblées générales sont composées de tous les actionnaires.

Les Assemblées générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par le Code de Commerce.

Elles sont réunies au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Elles sont présidées par le Président du Conseil d'administration ou, à défaut, par un administrateur désigné à cet effet par l'Assemblée.

Tout actionnaire a le droit, sur justification de son identité, de participer aux Assemblées générales, en y assistant personnellement, en retournant un bulletin de vote par correspondance ou en désignant un mandataire.

Cette participation est subordonnée à l'enregistrement comptable des titres soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité, dans les délais et conditions prévus par la réglementation en vigueur. Dans le cas des titres au porteur, l'enregistrement comptable des titres est constaté par une attestation de participation délivrée par l'intermédiaire habilité.

La date ultime du retour des bulletins de vote par correspondance est fixée par le Conseil d'administration et communiquée dans l'avis de réunion publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO).

Dans toutes les Assemblées générales, le droit de vote attaché aux actions comportant un droit d'usufruit est exercé par l'usufruitier.

Si le Conseil d'administration le décide au moment de la convocation de l'Assemblée, la retransmission publique de l'intégralité de l'Assemblée par visioconférence ou par tous moyens de télécommunication et télétransmission y compris Internet est autorisée. Le cas échéant, cette décision est communiquée dans l'avis de réunion publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO).

Tout actionnaire pourra également, si le Conseil d'administration le décide au moment de la convocation de l'Assemblée, participer au vote par visioconférence ou par tous moyens de télécommunication et télétransmission y compris Internet dans les conditions prévues par la réglementation applicable au moment de son utilisation. En cas d'utilisation d'un formulaire électronique, la signature de l'actionnaire pourra prendre la forme soit d'une signature sécurisée soit d'un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec l'acte auquel elle s'attache pouvant notamment consister en un identifiant et un mot de passe. Le cas échéant, cette décision est communiquée dans l'avis de réunion publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO).

TITRE VI

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Article 19

Au moins deux commissaires aux comptes titulaires et au moins deux commissaires aux comptes suppléants sont nommés par l'Assemblée générale des actionnaires pour six exercices, leurs fonctions expirant après approbation des comptes du sixième exercice.

TITRE VII

COMPTES ANNUELS

Article 20

L'exercice commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.

À la fin de chaque exercice, le Conseil d'administration établit les comptes annuels, ainsi qu'un rapport écrit sur la situation de la Société et l'activité de celle-ci pendant l'exercice écoulé.

Article 21

Les produits de l'exercice, déduction faite des charges, amortissements et provisions constituent le résultat. Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice, diminué des pertes antérieures ainsi que des sommes à porter en réserve en application de la loi et augmenté du report bénéficiaire.

Sur le bénéfice distribuable, l'Assemblée générale a la faculté de prélever toutes sommes pour les affecter à la dotation de toutes réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou pour les reporter à nouveau.

L'Assemblée générale peut également décider la distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition.

Toutefois, hors le cas de réduction de capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient, à la suite de celle-ci, inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les Statuts ne permettent pas de distribuer.

L'Assemblée générale peut, conformément aux dispositions de l'article L. 232-18 du Code de Commerce, proposer aux actionnaires une option du paiement du dividende ou des acomptes sur dividende en tout ou partie par remise d'actions nouvelles de la Société.

TITRE VIII

DISSOLUTION

Article 22

En cas de dissolution de BNP PARIBAS, les actionnaires déterminent le mode de liquidation, nomment les liquidateurs sur la proposition du Conseil d'administration et, généralement, assument toutes les fonctions dévolues à l'Assemblée générale des actionnaires d'une société anonyme pendant le cours de la liquidation et jusqu'à sa clôture.

TITRE IX

CONTESTATIONS

Article 23

Toutes les contestations qui peuvent s'élever au cours de l'existence de BNP PARIBAS ou lors de sa liquidation, soit entre les actionnaires, soit entre eux et BNP PARIBAS, à raison des présents Statuts, seront jugées conformément à la loi et soumises à la juridiction des tribunaux compétents.

4.4 Accessibilité de l'actualisation du Document de référence au public

Des exemplaires du présent document sont disponibles sans frais au siège social de BNP Paribas : 16, boulevard des Italiens, 75009 Paris.

Le présent document peut également être consulté sur les sites Internet :

- de l'Autorité des Marchés financiers : (www.amf-france.org) et,
- de BNP Paribas (www.invest.bnpparibas.com)

4.5 Changement significatif

Aucun changement significatif de la situation financière du Groupe BNP Paribas, autre que ceux mentionnés dans le présent document, n'est survenu depuis la fin du dernier exercice pour lequel des états financiers vérifiés ont été publiés.

4.6 Procédures judiciaires et d'arbitrage

Le litige suivant a fait l'objet d'une actualisation par rapport à celui figurant dans les états financiers du 31 décembre 2011 :

Le 27 juin 2008, la République d'Irak a intenté une action en justice à New York à l'encontre d'environ 90 sociétés internationales ayant participé au programme « pétrole contre nourriture », dont BNP Paribas en sa qualité de teneur du compte « pétrole contre nourriture » pour le compte des Nations Unies. La plainte prétend, notamment, que les défendeurs se sont entendus pour frauder le programme « pétrole contre nourriture », privant ainsi le peuple irakien de plus de 10 milliards de dollars d'aliments, de médicaments et autres fournitures humanitaires. La plainte prétend également que BNP Paribas aurait agi en violation de ses supposées obligations fiduciaires et contractuelles au titre de l'accord de services bancaires entre BNP Paribas et l'Organisation des Nations Unies. La plainte a été déposée dans le cadre de la loi américaine RICO (Racketeer Influenced and Corrupt Organizations Act) qui prévoit le triplement des dommages et intérêts si de tels dommages et intérêts viennent à être accordés. Les défendeurs, dont BNP Paribas, ont déposé une demande d'irrecevabilité de l'ensemble de la plainte sur divers fondements juridiques. Les échanges sur le fond devraient être programmés pour courant 2012.

4.7 Tendances

Se reporter à la rubrique 12 de la table de concordance figurant au chapitre 7 du présent document.

5. Responsables du contrôle des comptes

Deloitte & Associés	PricewaterhouseCoopers Audit	Mazars
185, avenue Charles de Gaulle 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex	63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex	61, rue Henri Regnault 92400 Courbevoie

– Deloitte & Associés a été renouvelé Commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale du 23 mai 2012 pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2018 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Deloitte & Associés est représenté par M. Damien Leurent.

Suppléant :

Société BEAS, 195, avenue Charles de Gaulle, Neuilly-sur-Seine (92), identifiée au SIREN sous le numéro 315 172 445 RCS Nanterre.

– PricewaterhouseCoopers Audit a été renouvelé en tant que Commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale du 23 mai 2012 pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2018 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Son premier mandat lui a été confié par l'Assemblée Générale du 26 mai 1994.

PricewaterhouseCoopers Audit est représenté par M. Etienne Boris.

Suppléant :

Anik Chaumartin, 63, rue de Villiers, Neuilly-sur-Seine (92).

– Mazars a été renouvelé en tant que Commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale du 23 mai 2012 pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2018 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Son premier mandat lui a été confié par l'Assemblée Générale du 23 mai 2000.

Mazars est représenté par M. Hervé Hélias.

Suppléant :

Michel Barbet-Massin, 61, rue Henri Regnault, Courbevoie (92).

Deloitte & Associés, PricewaterhouseCoopers Audit et Mazars sont enregistrés comme Commissaires aux comptes auprès de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles et placés sous l'autorité du « Haut Conseil du Commissariat aux Comptes ».

6. Responsable de l'actualisation du document de référence

PERSONNE QUI ASSUME LA RESPONSABILITE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET DE SES ACTUALISATIONS

M. Jean-Laurent BONNAFE, Directeur Général

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET DE SES ACTUALISATIONS

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation du document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes, Deloitte & Associés, PricewaterhouseCoopers Audit et Mazars, une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans la présente actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence et de ses actualisations.

Fait à Paris, le 3 août 2012,

Le Directeur Général

Jean-Laurent BONNAFE

7. Table de concordance

Rubriques de l'annexe 1 du règlement européen n° 809/2004	Actualisation déposée auprès de l'AMF le 3 août 2012	Actualisation déposée auprès de l'AMF le 4 mai 2012	Document de référence déposé auprès de l'AMF le 9 mars 2012
<u>1. PERSONNES RESPONSABLES</u>	146	70	386
<u>2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES</u>	145	69	384
<u>3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES</u>			
3.1. Informations historiques	4-65	4-58	4
3.2. Informations intermédiaires	4-65	4-58	NA
<u>4. FACTEURS DE RISQUE</u>	66	59	213-287
<u>5. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR</u>			
5.1. Histoire et évolution de la société	3	3	5
5.2. Investissements			189-190 ; 331 ; 375
<u>6. APERÇU DES ACTIVITÉS</u>			
6.1. Principales activités	3 ; 101-102	3	6-15 ; 126-128
6.2. Principaux marchés	3 ; 101-102		6-15 ; 126-128
6.3. Événements exceptionnels			72 ; 129-131 ; 221-223 ; 304
6.4. Dépendance éventuelle			374
6.5. Eléments fondateurs de toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle			6-15
<u>7. ORGANIGRAMME</u>			
7.1. Description sommaire	3	3	4
7.2. Liste des filiales importantes	125-131		170-187 ; 328-330
<u>8. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS</u>			
8.1. Immobilisation corporelle importante existante ou planifiée			148-149 ; 312
8.2. Question environnementale pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles			367-371
<u>9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT</u>			
9.1. Situation financière	4-58	4-58	102-104 ; 296-297
9.2. Résultat d'exploitation	14-16 ; 59-65	14	102-103 ; 296
<u>10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX</u>			
10.1. Capitaux de l'émetteur	73-74 ; 137-138 ; 118-124		106-107
10.2. Source et montant des flux de trésorerie	72 ; 95-96		105
10.3. Conditions d'emprunt et structure financière			98 ; 201-202
10.4. Information concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influé sensiblement sur les opérations de l'émetteur			NA
10.5. Sources de financement attendues			NA
<u>11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES</u>			NA
<u>12. INFORMATION SUR LES TENDANCES</u>	144		97-98
<u>13. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE</u>			NA
<u>14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE</u>			
14.1. Organes d'administration et de direction	136		28-39 ; 70
14.2. Conflit d'intérêt au niveau de organes d'administration et de direction			45 ; 190-199
<u>15. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES</u>			
15.1. Montant de la rémunération versée et avantages en nature		61-67	40 ; 190-199

15.2. Montant total des sommes provisionnées ou constatées aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages		61-67	190-199
<u>16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION</u>			
16.1. Date d'expiration des mandats actuels			28-39
16.2. Contrats de service liant les membres des organes d'administration			NA
16.3. Informations sur le comité d'audit et le comité des rémunérations			50-53 ; 56-58
16.4. Gouvernement d'entreprise en vigueur dans le pays d'origine de l'émetteur			42
<u>17. SALARIÉS</u>			
17.1. Nombre de salariés	3		336-337 ; 341
17.2. Participation et stock options			158-163 ; 190-199 ; 352
17.3. Accord prévoyant une participation des salariés au capital de l'émetteur			352
<u>18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES</u>			
18.1. Actionnaires détenant plus de 5% du capital social ou des droits de vote			16-17
18.2. Existence de droits de vote différents			15
18.3. Contrôle de l'émetteur			16
18.4. Accord connu de l'émetteur dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure entraîner un changement de son contrôle			16-17
<u>19. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS</u>	66	59	190-201
<u>20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR</u>			
20.1. Informations financières historiques			4 ; 102-105 ; 296-331
20.2. Informations financières pro-forma			NA
20.3. Etats financiers			102-205 ; 296-325
20.4. Vérification des informations historiques annuelles			206-207 ; 332-333
20.5. Date des dernières informations financières			102 ; 295
20.6. Informations financières intermédiaires et autres	4-65 ; 67-133	4-58	NA
20.7. Politique de distribution des dividendes			23
20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage	144		203-204
20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale	144	68	375
<u>21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</u>			
21.1. Capital social	137-138		15 ; 163-170 ; 314-316 ; 320-323 ; 376
21.2. Acte constitutif et statuts	138-143		376-380
<u>22. CONTRATS IMPORTANTS</u>			374
<u>23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS</u>			NA
<u>24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC</u>	144	68	374
<u>25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS</u>	125-131		147-148 ; 328-330

En application de l'article 212-13 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, la présente actualisation comprend les informations du rapport financier semestriel mentionné à l'article L.451-1-2 du Code monétaire et financier.

<u>RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL</u>	N° de page
<u>ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT</u>	146
<u>RAPPORT D'ACTIVITE</u>	
• Principaux évènements survenus pendant les six premiers mois de l'exercice	4-13
• Principaux risques et incertitudes	66
• Principales transactions entre parties liées	66
<u>COMPTES CONSOLIDES</u>	67-133
<u>RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2012</u>	134-135